153.8 M379P c.1
Martin, Eugene, psychologis
Psychologie de la volonte.
R.W.B. JACKSON LIBRARY OISE CIR
3 0005 02048 6893

THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

5,00

LIBRARY

MAY 6 1969

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

11285

PSYCHOLOGIE
DE
LA VOLONTÉ

DU MÊME AUTEUR

Les Postulats de la Pédagogie. En collaboration avec M. E. Parisot. *Ouvrage récompensé par l'Institut.* — Préface de M. G. Compayré, de l'Institut. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* . . . . . 2 fr. 50

PSYCHOLOGIE

DE

LA VOLONTÉ

PAR

EUGÈNE MARTIN

Professeur de philosophie au Collège de Villefranche-de-Rouergue.

PRÉFACE DE M. P. MALAPERT

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1913

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

PRÉFACE

M. Martin s'est déjà fait connaître par un volume sur *les Postulats de la Pédagogie*, qui fut récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques. Il publie aujourd'hui une *Psychologie de la Volonté* qu'il a bien voulu me demander de présenter au public. Ce nouvel ouvrage est en quelque sorte une suite naturelle du premier. C'est qu'en effet, quand on a assigné pour fin essentielle à l'éducation le développement du caractère et de l'énergie morale, on ne saurait manquer d'être attiré par ce grand et redoutable problème de la Volonté.

Mais ce n'est pas seulement le choix du sujet qui est par là expliqué, c'est encore le point de vue duquel il est envisagé, l'esprit dans lequel il est traité. J'imagine qu'un psychologue qui ne serait que psychologue, pour ainsi dire, au-

rait écrit un tout autre livre. Ou bien il aurait essayé de dissocier la volonté en ses éléments et ses facteurs, de démonter le mécanisme qui aboutit à la production de l'acte volontaire ; ou bien, reconnaissant qu'il y a dans le « fiat volitionnel » quelque chose d'inanalysable et peut-être même d'indescriptible, il se serait attaché à distinguer les multiples formes et aspects sous lesquels se manifeste cette sorte de choix créateur en vertu duquel est conféré à un possible le surcroît de puissance qui lui permet de s'actualiser, il se serait efforcé de nous donner le sentiment et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la saveur de cet acte original et unique, qui apparaît comme tranchant notre vie en deux parts « à la façon d'une lame de couteau qui sépare tout notre passé de tout notre avenir », selon l'heureuse et forte expression de W. James.

C'est bien un problème de psychologie que s'est posé M. Martin ; mais c'est, m'a-t-il semblé, en moraliste et en éducateur qu'il l'aborde. On comprend aisément dès lors que ce qui l'intéresse avant toute chose, c'est moins l'acte de volonté que la fonction volitionnelle elle-même. Sans doute, il analyse d'une façon fort diligente et souvent ingénieuse ce que l'on pourrait appeler les préparatifs de la volition et montre

comment la volonté intervient dans toutes les phases successives de l'action volontaire. Mais ce qui attire tout particulièrement son attention, c'est le développement de l'activité volontaire, les diverses formes qu'elle est susceptible de revêtir et qui lui apparaissent comme les phases successives à travers lesquelles s'ébauche et se précise peu à peu la volonté achevée, la *volonté-type* de laquelle, au cours de son évolution, la volonté tend normalement à se rapprocher; — et c'est encore le rôle que jouent dans cette évolution les fonctions intellectuelles, les tendances et les sentiments; — et c'est aussi les conditions et influences multiples qui peuvent soit entraver, soit au contraire favoriser la formation de cette « volonté entièrement façonnée » dont parle Novalis, qui a pour caractères essentiels l'unité, la stabilité et la moralité. Tout naturellement enfin l'ouvrage aboutit à l'indication des principaux moyens que peut mettre en œuvre l'éducateur pour affermir, organiser, éclairer, moraliser la volonté de l'enfant, pour enseigner à celui-ci la *technique du vouloir* « grâce à laquelle il facilitera en toute occasion l'intervention et le triomphe de sa volonté et saura délibérer, décider et exécuter rationnellement ».

Par là se trouve expliquée, si je ne me trompe, la conception même que M. Martin se fait de la volonté, encore qu'il se borne à la suggérer, plutôt qu'il ne la pose et ne la développe expressément; il l'identifie, en dernière analyse, si j'ai bien compris sa pensée, à l'action prépondérante et permanente de l'idée ou mieux du sentiment du bien, et la définirait volontiers : *la puissance de la tendance morale.*

Je n'ai pas dit, dans les lignes qui précèdent, tout le bien que je pense de ce livre d'une lecture très attachante : j'en suis retenu par la sympathie qui m'attache à son auteur, lequel fut de mes élèves, et est resté de mes amis. Aussi bien est-ce au lecteur à se former une opinion sur l'ouvrage qu'il a sous les yeux. Je me borne à souhaiter que celui-ci soit médité par tous ceux qui ont le souci de l'éducation morale et veulent se préparer à remplir le mieux possible ce devoir aussi difficile et redoutable qu'il est impérieux : former l'âme de l'enfant.

P. Malapert.

PSYCHOLOGIE DE LA VOLONTÉ

INTRODUCTION

On prend le mot « volonté » dans des acceptions assez différentes, plus larges et plus compréhensives les unes que les autres : nous le prendrons ici dans le sens le plus étroit et nous définirons la volonté provisoirement « le moi se décidant après réflexion ».

Si importante que soit la volonté, les philosophes de l'antiquité ne semblent pas l'avoir distinguée nettement parmi nos diverses fonctions psychiques, et en avoir aperçu les caractères spéciaux. Pour Socrate, par exemple, nos facultés se ramènent à deux, aux sens et à l'intelligence. L'on sait que Platon y ajoute le « cœur » ou le « courage », sorte de faculté intermédiaire, tour à tour inclinée à

l'acte par l'intelligence ou par les sens, c'est-à-dire par les appétits et les désirs, qui proviennent suivant lui des sens : mais les caractères qu'il attribue au « cœur » ne sont pas encore précisément ceux de la volonté. Aristote abandonne cette troisième fonction de l'invention de Platon et revient à la division de Socrate. Il n'y a plus pour lui que des facultés sensitives et des facultés intellectuelles : les actes n'en sont que des manifestations. Il reconnaît cependant à leurs manifestations volontaires une propriété qui n'appartient ni aux sens ni à l'intelligence, et qui semble résulter de leur collaboration : la liberté, consistant à choisir les moyens d'atteindre la fin vers laquelle nous nous dirigeons fatalement et universellement, à savoir le bien. Cette doctrine, adoptée par la philosophie scolastique, reste en faveur jusqu'à Descartes. C'est seulement à partir de Descartes que la volonté devient vraiment une faculté distincte, une puissance capable de s'opposer aux autres ou de les soutenir. On peut dès lors dire que la psychologie de la volonté est née.

Seulement, combien est incertaine et hésitante la démarche de cette psychologie cartésienne ! Elle a les regards fixés au ciel, au ciel de la métaphysique spiritualiste. Descartes ne perd jamais de vue cette dualité : le corps et l'âme. Tous les phénomènes psychiques se répartissent à ses yeux en deux groupes : ceux qui viennent de l'âme et ceux qui sont dans l'âme le retentissement des

mouvements mécaniques du corps. Ceux-ci peuvent aboutir chez nous, comme chez les animaux, à des actes inconscients; ils peuvent se traduire dans notre conscience par des « passions » susceptibles d'émouvoir et d'incliner notre âme. De son côté notre âme, de même qu'elle juge et raisonne, éprouve des sentiments qui ne viennent que d'elle-même. Au reste, en tant qu'elle pense ou qu'elle sent, l'âme est passive : elle n'est active qu'en tant qu'elle *veut*. La volonté est libre : entendons qu'elle a le « pouvoir d'élire », qu'elle peut « faire une chose ou ne pas la faire, c'est-à-dire affirmer ou nier, poursuivre ou fuir une même chose »[1]. C'est là un pouvoir merveilleux et incompréhensible. Les disciples de Descartes ont apporté bien des modifications à son enseignement : cependant ils ont toujours conservé cette notion d'une force simple et indécomposable d'une nature essentiellement spirituelle, inséparable de l'esprit. Il faut avouer que les doctrines sensualistes, trop superficielles, sans doute, émanant de philosophes qui, dans leur haine de toute obscurité, étaient portés à simplifier les choses outre mesure, ont rendu malgré tout un service inappréciable à la psychologie de la volonté, comme à toute la psychologie d'ailleurs : celui d'en faire décidément une science d'observation, une connaissance des phénomènes et de leurs lois.

1. 4e Méditation.

Des phénomènes ? C'est bien précisément de phénomènes que nous nous occuperons dans cette étude, en essayant de démêler leurs combinaisons et leurs rapports. Nous nous efforcerons de faire œuvre d'observation et de ne nous laisser diriger par aucune conception sur « l'au delà » de la science. Ce n'est pas que cet « au delà » nous laisse indifférent. Mais en y pensant trop lorsqu'il s'agit de science positive, nous risquerions de nous laisser ensorceler par la « passion » et de pratiquer, comme dirait M. Ribot, la « logique du sentiment ».

Au reste, une solution scientifique peut inspirer plus d'une hypothèse au métaphysicien. Et puis la métaphysique elle-même doit trouver son compte à une étude désintéressée des faits. Il est nécessaire en effet qu'elle fasse comme les avions, qu'elle roule d'abord sur un terrain solide et résistant, avant de s'élever vers les hauteurs sereines. A défaut de la métaphysique l'art de l'éducation tirera peut-être profit des considérations qui vont suivre : c'est ce que nous nous proposons de montrer dans notre conclusion.

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

Une étude scientifique de la volonté doit s'ouvrir par une description. Il est indispensable, en effet, avant de chercher à définir la nature d'une de nos fonctions, d'en connaître tous les détails essentiels, toutes les manifestations et toutes les formes principales. Quelle est la marche ordinaire de l'acte volontaire ? Quels sont les caractères de la volition ? Quels aspects revêt habituellement la volonté ? Enfin quelle en est l'évolution ? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons nous dispenser de répondre.

I

Il est d'usage de distinguer plusieurs phases de l'acte volontaire : celle de la *conception* des alter-

natives possibles, celle de la *délibération* ou de la discussion, celle de la *détermination*, enfin celle de l'*exécution*. Irai-je cet après-midi faire une promenade ou continuerai-je le travail que j'ai commencé ? Un problème pratique est posé. C'est le moment de la conception des alternatives, c'est-à-dire des diverses solutions entre lesquelles j'aurai à choisir. Elles sont ici peu nombreuses : j'en aperçois trois, que je pourrais appeler respectivement la thèse, l'antithèse et la synthèse. Je pourrai sortir de chez moi en laissant mon travail, ne pas sortir et le poursuivre, ou partager mon après-midi entre la promenade et le travail. — Voici maintenant le moment de la délibération : que valent les solutions précédentes ? Je les compare aussitôt. En faveur de chacune d'elles surgissent des « motifs » et des « mobiles », c'est-à-dire des jugements et des sentiments. Aucune des trois ne me paraît inacceptable. Abandonner mon travail ne serait pas déraisonnable, car je n'en travaillerai que mieux demain, après une excursion agréable et reposante ; je suis d'ailleurs séduit par l'idée d'aller revoir un coin de la forêt de Montmorency, que je n'ai pas revu depuis plusieurs années. D'autre part, mon travail presse et je serais bien aise de terminer avant ce soir le chapitre que j'ai commencé à rédiger. Enfin la conciliation de la thèse et de l'antithèse présenterait également plus d'avantages que d'inconvénients : en sortant d'abord, pour me remettre à l'œuvre à mon retour, je cour-

rai la chance de contenter mon désir de promenade sans nuire beaucoup à mon travail : si je ne me fatigue pas trop, j'aurai l'esprit plus dispos lorsque je reprendrai la plume. Je composerai mieux et plus vite, surtout si, comme a fait plus d'une fois Jean-Jacques dans cette même forêt, je songe d'avance à mon sujet tout en déambulant. Finalement cette troisième solution me paraît préférable aux autres. Je l'adopte, et voilà la décision prise : à deux heures, je sortirai ; je rentrerai à cinq. Il est une heure. Le moment de l'exécution arrive bientôt. Je prends mes dispositions pour sortir. Je fais mes plans : me voilà parti. J'ai passé par les quatre phases classiques de l'action volontaire.

Cette analyse, satisfaisante à première vue, fait l'effet d'être inexacte dès qu'on s'aperçoit que la volonté intervient, à vrai dire, à toutes les phases de l'acte volontaire ainsi décrit. Elle agit d'abord souvent dans la recherche de la ou des solutions du problème pratique, en tous cas dans la comparaison de celles-ci : ces deux premières phases pourraient être réunies sous le nom de « phase préparatoire de la volition » ou encore « *phase des réflexions préliminaires* ». Il est clair que ces réflexions ne sont pas entièrement volontaires. L'esprit y garde toujours une certaine liberté d'allure. que la volonté respecte plus ou moins, et qu'il est même de son intérêt de respecter dans une certaine mesure. Elle ne peut qu'imposer telle et telle directions à la succession automatique des

idées, en fixant l'attention sur certaines d'entre elles, en particulier sur celle du but à atteindre et sur celles des moyens qui pourront servir à l'atteindre. Mais elle laisse souvent vagabonder la mémoire et l'imagination, comme le chasseur qui laisse courir son chien en se contentant de lui fournir quelques indications utiles. Lorsqu'une indépendance excessive est concédée à l'esprit, il risque de se disperser ou de s'égarer, de se perdre en vaines recherches ; d'autre part l'intensité du vouloir et de l'attention voulue, toujours fatigante et coûteuse, paralyse parfois l'activité spontanée et diminue les chances de découvertes fortuites. Souvent, en effet, c'est en déviant de la route volontaire, en excursionnant à côté, que nous faisons nos découvertes les plus précieuses [1]. — La décision réfléchie, nul ne le contestera, est l'œuvre de la volonté. Cependant on confond d'ordinaire, à tort selon nous, *l'acte de volonté* avec *la décision*. Toute décision est la conséquence évidente d'un acte de volonté ; mais le déploiement de l'énergie volontaire ne suffit pas toujours, nous le verrons, à effectuer la volition, *à associer l'idée d'un acte à exécuter avec celle de sa réalisation par nous-mêmes*, de même qu'une étincelle électrique est parfois trop faible pour provoquer une combinaison chimique. En d'autres termes, il est la condition nécessaire

1. Cf. Bergson, L'Effort intellectuel. *Rev. Phil.*, janv. 1902.

mais non suffisante de la synthèse volitionnelle que nous appelons la décision. — Tout comme les « réflexions préliminaires », l'exécution est habituellement en partie volontaire, en partie involontaire. Lorsque l'idée de la décision prise ne rencontre, au moment d'exécuter, aucune contradiction sérieuse, aucun obstacle grave, aucun fait nouveau qui nécessite une nouvelle délibération, la volonté n'a pas besoin de faire de grands efforts pour maintenir la détermination, pour collaborer à la recherche des mouvements de l'exécution, enfin pour réaliser ceux-ci ; parfois ils se réalisent automatiquement. Mais, dans certains cas, tout est remis soudain en question : les circonstances ne sont pas telles qu'on l'avait prévu ; les dispositions d'âme où l'on se trouvait ne sont plus les mêmes, ou bien l'action devient trop pénible. Pour vaincre ces difficultés, il faut que la volonté soit forte, et elle a du mérite à en triompher.

La division classique de l'acte volontaire en quatre parties a pourtant sa raison d'être. Si elle nous paraissait défectueuse, c'est que nous choisissions pour exemple un acte trop complexe. Prenons au contraire un *acte élémentaire* de volonté, celui qui consiste, je suppose, à diriger notre esprit sur un souvenir, celui d'une ancienne visite à Montmorency, nous y retrouverons les quatre opérations traditionnelles, la conception d'un parti à prendre, sinon de plusieurs, un ou plusieurs jugements destinés à l'appréciation de ce ou de

ces partis, une décision rapide, suivie immédiatement d'un mouvement volontaire, qui représente l'exécution de la décision. Tel est l'acte volontaire sous sa forme la plus simple, *celle qu'on doit prendre pour type* : la trame de l'activité volontaire est en grande partie composée d'actes de ce genre. L'on y constate à tout moment cette orientation intentionnelle de la penséé dans une direction déterminée. C'est à tort qu'on distingue de cette « volonté *interne*[1] » la « volonté *externe* », c'est-à-dire le contrôle volontaire des mouvements corporels : cette dernière n'est qu'un aspect particulier de l'autre.

L'on ne saurait se contenter, toutefois, d'étudier la volition élémentaire ; il est légitime et nécessaire d'observer les formes les plus compliquées du vouloir. Tout d'abord, les diverses opérations de l'acte volontaire se mêlent et se combinent de cent façons. Un parti à prendre est-il conçu ? Il est souvent apprécié aussitôt : puis nous en apercevons d'autres, qui vont être appréciés séparément, à des intervalles plus ou moins longs. Une décision provisoire peut être prise avant la fin de la délibération, avant même qu'elle n'ait sérieusement commencé. Une décision partielle peut précéder la décision complète. L'exécution de l'acte ou d'une partie de l'acte peut se produire avant la détermination finale. Prendrai-je un tramway que

1. Cf. PILLSBURY, *l'Attention*.

je vois s'approcher de moi ? Je m'avance toujours vers lui, pendant que je me pose cette question et que j'y réfléchis. L'exécution peut manquer, être rendue impossible par notre faute ou par celle des circonstances. La décision elle-même fait souvent défaut : d'autres fois elle n'est que conditionnelle.

Il y a des situations très embrouillées, très indécises, où nous apercevons un très grand nombre de possibles. La comparaison de ces possibles s'allonge alors inévitablement. Sans même qu'ils soient aussi nombreux, il est parfois très malaisé de les classer par ordre de valeur : la discussion est mouvementée, oscillante, pleine d'anxiété. Il y a des cas où elle est interrompue, puis reprise, lorsque les renseignements nous font défaut, ou quand nous ne nous sentons pas la tranquillité d'esprit nécessaire pour bien juger. Nous revenons souvent sur notre décision, quand des observations ou des réflexions nous ont fait changer d'avis. Un intervalle de temps plus ou moins grand peut séparer la conception de la délibération, la délibération de la décision, et surtout la décision de l'exécution. Celle-ci est très souvent différée, fixée à une date ultérieure. A l'époque où elle doit avoir lieu nous ne serons plus les mêmes, au physique ni au moral, surtout si le laps de temps qui s'écoulera entre la décision et l'exécution est une période de quelques mois ou de quelques années. Nous risquons évidemment de ne pas réa-

liser notre intention : de là ce proverbe qu'« il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire aujourd'hui de bon et d'utile ».

Supposons maintenant *que l'acte ne soit pas exécuté par la même personne* que celle qui a examiné la question pratique et qui l'a tranchée : nous aurons des formes nouvelles de la volition qu'il serait peut-être intéressant de considérer. Fréquemment la personne qui agit a pris conseil, ou bien elle a discuté avec d'autres et a tenu compte de leurs raisons ; elle ne s'est pas décidée toute seule, cependant elle n'est pas restée tout à fait passive : elle s'en est rapportée en fin de compte à ses propres jugements : son acte est bien à elle. Mais la part qu'elle a prise à la décision qu'elle exécute peut être beaucoup plus modeste, et même devenir nulle. Dans la persuasion, dans le commandement, la volonté de l'exécuteur agit encore si l'acte est accepté après réflexion : ce qu'on appelle « l'obéissance passive » est souvent bien éloigné d'être passif ; le soldat qui retient sa colère, pour ne pas répondre à son supérieur et pour se conformer ponctuellement aux ordres de celui-ci, déploie dans bien des cas une somme considérable d'énergie. Mais l'influence de celui qui persuade ou qui commande sur celui qui exécute peut être au contraire fort grande, si grande qu'il ne faut plus parler d'exécution volontaire. Pareil phénomène se produit dans la *suggestion* proprement dite. Elle semble impliquer une obéissance

involontaire du sujet hypnotisé à l'idée qui lui a été suggérée. Ce sujet est dans l'impossibilité de ne pas faire ou de ne pas croire ce qu'on lui dit. Si nous nous en rapportons à « l'École de Nancy », toute résistance de sa part pourrait même être vaincue à la longue et il deviendrait un instrument purement passif entre les mains de l'opérateur. Suivant l' « École de Paris », il serait capable d'une certaine résistance, parfois, il est vrai, tout à fait insignifiante[1] : il pourrait refuser de s'éveiller à moins que le commandement ne soit révoqué, ou encore s'endormir au moment de l'exécuter. Quoi qu'il en soit, il est toujours dans un état de subordination remarquable, et, dans bien des cas, tout au moins, sa volonté ne saurait guère être en cause ; mais il n'en va pas de même de celle du suggesteur, qui opère sciemment, suivant une certaine méthode, dans l'espoir de produire certains effets. De même, lorsqu'un chef profère un ordre, qu'il dise ou non « je veux », il espère que l'expression de cet ordre sera efficace. Lorsqu'il dit « je veux », en apparence ce qu'il « veut » c'est l'acte qui doit être exécuté par autrui ; en réalité il ne saurait vouloir, au sens propre du mot, d'autres actes que les siens[2] : sa volition consiste à formuler un commandement après réflexion.

Quand une volition est commandée ou suggérée,

1. Ribot, *Maladies de la Volonté*, p. 149. (Paris, F. Alcan).
2. Cf. p. 20.

elle peut être aussi fixée à une date plus ou moins ultérieure. Que se passe-t-il donc dans la conscience de l'exécuteur lorsque la date est arrivée ? Des circonstances extérieures, dont l'idée était liée à celle de l'exécution de l'acte, éveillent cette dernière : celle-ci réapparaît alors sous des couleurs variables. Dans le cas de la suggestion, elle est accompagnée d'une impulsion très forte et incompréhensible pour le sujet, à laquelle se joint parfois, sans doute, l'idée d'une obligation. M. à qui l'on a suggéré un jour de se trouver le lendemain à une heure de l'après-midi dans tel café de Toulouse, d'y demander un bock de bière et de le boire, s'y dirige lorsque l'heure est venue, et demande la bière; il essaie de résister, de ne pas boire : mais sa main tremble; il ne peut pas, il boit. « C'était plus fort que moi », dit-il ensuite à ceux qui l'interrogent sur ce qu'il a éprouvé. « Quelque chose me disait qu'il fallait le faire ». Dans le cas du simple commandement volontairement accepté, la détermination doit être prise en général au moment de la réception de l'ordre. Dés lors, comme il arrive en général quand l'exécution d'une décision est différée, le souvenir qu'elle a été déjà prise, l'idée de l'ancien « je veux » doit ressusciter dans la conscience. *Nous savons que l'affaire a déjà été réglée* par nous, que nous n'avons pas besoin d'y revenir; souvent même, nous nous disons que nous ne devons pas y revenir, parce qu'il est toujours dangereux de

manquer d'esprit de suite et de ne pas « exécuter avec constance le parti une fois pris[1] » ou parce que nous risquerions d'être accusés par autrui et par nous-mêmes de caprice ou de versatilité. Des raisons de ce genre nous empêchent de délibérer de nouveau. Mais parfois les choses se passent plus simplement encore : l'idée de l'exécution de l'acte a été si bien associée à celle des circonstances dans lesquelles nous avions l'intention de l'exécuter que, ces circonstances se présentant, nous exécutons les mouvements presque sans réflexion.

II

Si diverses que puissent être les manifestations de la volonté, nous essaierons d'en déterminer les caractères généraux. On a insisté souvent sur ce fait que l'acte volontaire était *conditionné par des représentations*. Ce caractère ne lui est pas spécial. Il n'appartient pas, évidemment, aux mouvements purement « spontanés » qui résultent uniquement d'un trop plein d'énergie nerveuse ou autre qui demande à se dépenser, ni aux mouvements réflexes alors même qu'ils sont conscients ; mais il appartient aux mouvements dits « représentatifs », c'est-à-dire provoqués par des idées motrices ou « idées-forces ». J'ai songé à un mo-

1. DESCARTES, *Disc. de la Méthode*.

ment donné à tirer ma montre de ma poche pour la remonter : j'ai pensé ensuite à d'autres choses ; mais l'idée de prendre ma montre ne reste pas inefficace ; elle s'exécute, pour ainsi dire, toute seule, automatiquement. Je tire ma montre, sans même savoir pourquoi, et je regarde le cadran sans voir l'heure qu'il est. Autre exemple : ma main gauche est ouverte, l'idée de la fermer me vient par hasard ; inconsciemment je la ferme. Une idée motrice peut se réaliser encore automatiquement lorsqu'elle est liée à un désir très vif, à une forte impulsion : l'idée et le désir de relever mon petit garçon qui tombe font que je m'incline machinalement pour le relever. Dans l'activité instinctive elle-même, il est probable que certains mouvements sont dus à des idées-motrices. Une certaine vision du nid à faire doit exister dans l'esprit de l'oiseau ; une certaine image de la toile future doit hanter celui de l'araignée. Seulement, dans l'activité volontaire, la représention de l'acte qui en précède la réalisation, est beaucoup plus compliquée que dans les autres formes de l'activité. Tous les mouvements futurs ne sont pas, il est vrai, représentés d'avance : beaucoup d'entre eux sont des mouvements, soit spontanés, soit réflexes, soit instinctifs, soit habituels et inconscients : il y a beaucoup d'inconscience dans l'activité volontaire, puisqu'il y en a beaucoup dans les autres modes de l'activité, qui tous plus ou moins sont appelés à y intervenir. Mais l'activité volontaire suppose

ainsi une grande part de *prévision*, *d'invention* et de *combinaison intelligente*.

C'est dire que l'acte volontaire est en partie une *œuvre d'imagination*. Il suppose toujours, en effet, une adaptation du sujet à des circonstances nouvelles. La nouveauté n'en est pas toujours très apparente : mais elle n'est jamais nulle en réalité. Lorsque nous écrivons, par exemple, pour la cinquantième ou centième fois à une personne, avec laquelle nous avons décidé d'entretenir une correspondance, nous n'avons plus, sans doute, à réfléchir longuement pour nous résoudre à saisir notre plume. Cependant il faut encore que nous choisissions le jour, l'heure, le papier, les choses à lui dire, que nous triomphions peut-être de certaines difficultés externes ou internes, par exemple de notre paresse ou de l'embarras que nous cause une visite intempestive ; et puis n'est-il pas légitime de rattacher notre action présente à notre détermination ancienne, que des réflexions ont précédée et qui était vraiment nouvelle ? Ce qu'on nous objectera peut-être, c'est qu'on trouve de la nouveauté jusque dans les actes involontaires : beaucoup d'entre eux sont une réponse à des circonstances en partie inédites. Voici une araignée pressée de bâtir sa toile : où la posera-t-elle ? Celle qu'elle avait tissée précédemment dans un coin de ce jardin a été enlevée par le balai d'une ménagère : l'endroit avait donc été mal choisi, il faut donc en choisir un meilleur. Remarquez que les araignées

tendent leur toile, en général, à des endroits très favorables, là où elle risque le moins d'être détruite et où les mouches passent souvent : il est clair qu'elles doivent adapter leur industrie aux conditions extérieures qu'elles rencontrent. Romanes[1] rappelle l'exemple suivant cité par M. Belt : « Un nid [de fourmis] avait été fait près de l'un de nos hameaux, et, pour arriver aux arbres, les fourmis avaient à traverser les rails sur lesquels les wagons passaient et repassaient continuellement. Chaque fois qu'il en venait, un grand nombre de fourmis étaient écrasées et succombaient. Elles persistèrent à traverser pendant quelque temps, mais, à la fin, se mirent au travail pour percer un tunnel sous chaque rail. » Ces fourmis avaient probablement l'esprit trop lent pour faire face immédiatement à l'imprévu des obstacles rencontrés : on voit cependant qu'elles y ont fait face. — Pas plus que l'instinct l'impulsion irrésistible n'exclut pas nécessairement un certain travail de l'imagination, grâce auquel nous inventons les moyens de satisfaire cette impulsion. Le maniaque est souvent d'une ingéniosité prodigieuse lorsqu'il agit sous l'empire de sa passion. L'ivrogne qui obéit machinalement à son habitude n'y obéit jamais d'une manière absolument passive. — Seulement le travail de l'imagination dans la préparation intellectuelle de l'acte est plus compliqué lorsque cet acte est

1. *L'Évolution mentale chez l'homme* (Paris, F. Alcan), p. 52.

volontaire que lorsqu'il ne l'est point. L'adaptation volontaire ne défie pas, sans doute, toute comparaison avec les autres formes de l'adaptation : elle leur est supérieure, voilà tout. L'agent volontaire est plus qu'aucun autre un créateur, un poète à sa façon, un artiste d'une fécondité qui égale parfois celle d'un Raphaël, d'un Beethoven ou d'un Victor Hugo.

En troisième lieu, la volition n'est pas toujours une action positive : il arrive qu'elle soit une résistance, un arrêt, une *inhibition*. C'est un courage « inhibitif », par exemple, que celui du malade ou du blessé qui se raidit contre la souffrance et s'efforce de ne pas crier, ou celui du soldat qui, malgré la peur qui le gagne, reste debout à son poste devant la mitraille. A vrai dire, toute volition enveloppe, comme nous le verrons, une inhibition en même temps qu'une action[1]. Nous verrons aussi que l'inhibition n'est pas spéciale à l'activité volontaire, mais qu'elle y suppose un processus intérieur non seulement moins simple, mais encore moins automatique et plus intelligent.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer ensuite que le vouloir n'est pas sujet à l'agitation qu'on observe fréquemment dans les désirs. Il semble *relativement calme*, alors même qu'il occasionne de fortes dépenses d'énergie. Il n'a pas pour effet de troubler l'intelligence, mais au contraire de la

1. Cf. p. 43 sq.

régler, d'écarter tout ce qui nuirait à l'exercice normal de celle-ci. Plus il prédomine en nous, plus nous « nous possédons », pour employer une expression usuelle, et plus le cours de nos pensées est pondéré et tranquille. Consultons le vieux Corneille : l'âme d'un Rodrigue, d'un Horace, d'un Auguste ou d'un Nicomède est d'autant moins agitée et bouleversée que la volonté y triomphe davantage de « la passion ». Malgré son calme, la volonté n'en vient pas moins à bout, dans certains cas, de nos impulsions les plus violentes et les plus turbulentes, de nos instincts les plus impérieux, comme l'instinct sexuel ou celui de la nutrition.

Un autre trait, qui distingue la volition du désir, c'est que la fin d'un désir peut être plus ou moins extérieure à nous, n'avoir aucune relation directe avec notre activité, faire partie des choses imaginaires ou inaccessibles, tandis que celle de la volition est toujours un *acte* personnel, un mouvement ou un ensemble de mouvements qu'il dépend de nous, au moins en apparence, d'exécuter : *vouloir*, *c'est vouloir agir* de telle ou telle manière, par les moyens dont nous disposons. Ainsi le résultat d'une action volontaire ne saurait être que *désiré* : seule l'action elle-même peut être *voulue*, et encore à condition qu'elle ne nous apparaisse pas comme impossible.

D'autres caractères de la volition sont plus importants encore. Il est clair tout d'abord que, pour

mériter ce nom, elle doit *exprimer notre personnalité*; elle doit même l'exprimer dans ce que celle-ci a de profond et d'essentiel. Le « moi » est en effet un système complexe dont tous les éléments n'ont pas évidemment la même importance : il y en a qui sont *plus ou moins « moi »*. Le mot « moi » comme le mot « je » s'applique aux parties les plus insignifiantes de notre être aussi bien qu'aux plus essentielles. Nous disons « *je* tousse » ou « *je* crache » tout aussi bien que « *je* raisonne » ou que « *je* veux » : pourtant la partie de notre personne qui tousse ou qui crache n'est pas à comparer avec celle qui raisonne ou avec celle qui veut. Dira-t-on, comme on le fait souvent, que c'est au caractère individuel qu'il faut rapporter la volition, et parlera-t-on de la « causalité du caractère » ? M. Ribot, par exemple, écrit que le caractère, c'est « le moi en tant qu'il réagit [1] ». Cette expression présente des dangers et même n'est pas entièrement exacte. L'on fait dépendre la volition du caractère, qui se confond alors avec la volonté, c'est-à-dire avec « l'ensemble des conditions nécessaires et suffisantes de volition [2] ». Or la volonté n'est-elle pas simplement un élément composant du caractère ? Les qualités et défauts de la volonté peuvent-ils être passés sous silence lorsque qu'on tente de définir le caractère

1. *Mal. de la Vol.*, p. 31.
2. *Ibid.*, p. 151.

de quelqu'un ? évidemment non. D'autre part le caractère étant ce qui caractérise au point de vue moral une personne déterminée, on court le risque, en confondant le *moi* et le *caractère*, de noter plutôt dans le moi ce qui est le plus individuel, ce qui différencie les personnes les unes des autres, que ce qui chez chacune d'elles est le plus central, le plus profond et, pour ainsi dire, le plus personnel, fût-ce le plus universel et le plus général. C'est un danger qu'on n'évite guère, d'ailleurs, habituellement, alors même qu'on parle du « moi ». Et pourtant, si la psychologie a le droit de s'enquérir de ce qui distingue les « moi » les uns des autres, ne doit-elle pas plus encore se soucier de ce qui les rapproche ? Si toute science est en principe une science du général, n'est-ce pas à ce qui est le plus général qu'elle doit s'intéresser le plus ?

Vouloir, c'est donc manifester sa personnalité profonde dans un mouvement ou un système de mouvements. C'est encore se décider, c'est-à-dire *choisir pour agir* [1]. Un des traits les plus saillants du « *fiat* volitionnel », c'est assurément qu'il paraît procéder d'un choix libre, survenant à un moment déterminé, moment qui souvent nous sert de point de repère dans le temps. C'est, dit W. James, « comme une lame de couteau qui sépare tout le passé de tout l'avenir [2]. » Ce choix est

1. Ribot, *op. cit.*, p. 26 sq.
2. *Critique Phil.*, 1880, t. II.

accompagné du sentiment d'un *effort* personnel. M. Ribot ne trouve dans la volition qu'une simple constatation [1], un jugement « je veux » qui enregistre la clôture d'un débat, et la conscience de contractions musculaires déjà réalisées. Fouillée [2] pensait aussi que cette sensation d'un effort n'était qu'une « réponse des organes ». Cette opinion nous semble difficile à admettre. Ce sentiment particulier d'une énergie qui se déploie est d'ailleurs antérieur à la réalisation musculaire de l'acte et n'accompagne pas les actions involontaires.

Il faut ajouter enfin que le vouloir est *attentif* et *réfléchi*. Il consiste à faire attention et à réfléchir pour agir. Nul n'est reconnu responsable, moralement, d'un acte inconsidéré, ni d'un acte accompli sous l'empire d'une impulsion irrésistible. Condillac lui-même, qui, soutenant une théorie trop superficielle et simpliste, ne voyait dans la volition qu'un désir prédominant, la qualifiait néanmoins de « désir réfléchi ».

III

Jusqu'ici nous avons cherché à esquisser la physionomie, les traits généraux et les formes particulières de la *volition* ; il nous reste à montrer

1. *Op. cit*, p. 3 ; p. 179 sq.
2. *Hist. de la Philos.*, p. 420.

les différents aspects que la *volonté* est susceptible de présenter et à en définir l'évolution. Le mot volonté prête à confusion parce qu'il a deux acceptions différentes : il signifie tantôt *l'acte* de volonté, tantôt la *fonction* volitionnelle : il est peut-être préférable de lui réserver ce dernier sens, qui est le plus usuel. On s'interdira alors toute comparaison de la volonté avec le désir, puisque celui-ci est un fait de conscience et celle-là un pouvoir d'action; seule la tendance pourrait être logiquement rapprochée de la volonté.

L'énergie que la volonté est capable de dépenser au moment où elle s'exerce et le temps que peut durer chaque fois cette dépense sont d'abord fort variables et semblent dépendre d'une foule de conditions physiologiques et psychologiques, sur lesquelles nous aurons à revenir, en particulier de dispositions soit innées, soit acquises ou augmentées par l'exercice.

Il y a ensuite des volontés chez lesquelles « les impulsions prédominent », d'autres chez lesquelles « les inhibitions l'emportent [1] ».

Il y a des gens qui prolongent la délibération outre mesure, qui hésitent et demeurent indécis : d'autres, au contraire, sont prompts à adopter un parti. Parmi ces derniers, il en est qui se déterminent à la légère, à l'étourdie, sans avoir pris la peine

1. W. James, *Causeries pédagogiques* (Paris, F. Alcan), p. 146 sq.

de réfléchir suffisamment ; d'autres ont la pensée vive comme l'éclair, mais sûre néanmoins, et ne se décident qu'en connaissance de cause.

A certains, l'initiative fait défaut ; ils ne s'engagent pas volontiers dans une entreprise nouvelle et redoutent les occasions de prendre parti. L'action même parfois leur répugne. Ils ont peur de l'action inédite : ils sont « misonéistes » à cet égard ; volontiers ils reprennent un chemin déjà parcouru, le sentier de la routine. Ils reçoivent passivement les influences et suivent les autres comme les moutons de Panurge. Ils sont plus aptes à exécuter des ordres qu'à en donner.

Il y a des volontés ignorantes ou mal servies par une intelligence peu lucide. A celles-là s'opposent les volontés éclairées ou naturellement très clairvoyantes.

On rencontre des volontés mobiles et versatiles, sans esprit de suite, sans orientation durable, des volontés de papillons, souvent à la merci d'impulsions capricieuses. D'autres sont constantes et cohérentes, obéissant à des principes invariables. Cette disposition ne suppose pas toujours la vivacité de l'intelligence ni même la force de volonté ; à côté de la persévérance digne de ce nom il y a l'obstination, l'entêtement aveugle.

Enfin l'on trouve de bonnes et de mauvaises volontés, c'est-à-dire des volontés morales et des volontés immorales, dirigées, les unes vers le bien, les autres vers le mal.

Entre les formes extrêmes, il est clair qu'on observe une infinité de nuances et de degrés. Les défauts de la volonté, en s'exagérant, font les volontés *malades*. Cette exagération peut avoir pour origine des conditions physiologiques anormales soit des lésions ou des vices de conformation, soit des troubles pathologiques ; elle peut aussi résulter de conditions psychologiques défavorables. Il ne faut pas oublier que celles-ci entraînent bien souvent celles-là. La folie elle-même est quelquefois un phénomène psychologique avant même d'être un phénomène organique : l'abus de l'alcool, la débauche, la poursuite immodérée des richesses ou des honneurs épuisent évidemment le système nerveux et peuvent amener une psychose caractérisée. Les qualités de la volonté, au contraire, rendent celle-ci d'autant plus saine et normale qu'elles s'accusent davantage.

IV

La volonté ne présente donc pas un aspect unique. Il n'y a pas *une* volonté, il y a *des* volontés. Cependant on peut dire qu'elle tend normalement, en évoluant, *à se rapprocher d'un certain type*, qu'on a dès lors le droit de considérer comme la volonté plus proprement dite, comme la volonté parfaite et arrivée à son complet dévelop-

pement, les autres formes n'en étant que des ébauches.

La volonté est un devenir; elle progresse d'ordinaire et se fait de plus en plus forte, apte à l'inhibition comme à l'action, capable de décision rapide et d'initiative, réfléchie, perspicace et éclairée. Ce n'est pas tout; elle acquiert graduellement deux qualités sur lesquelles nous allons maintenant insister, la consistance et la moralité.

L'unité et *la stabilité* font défaut à l'âme humaine dans les premières années. Si nous en croyons M. Payot, « à part des exceptions dont l'éducateur peut atténuer l'inharmonie, les enfants sont sensiblement semblables en ce que chacun d'eux est une *anarchie* d'appétits et de penchants, parmi lesquels on peut créer une coordination et une subordination plus ou moins stable... Parfois un appétit, une tendance prennent dès les premières années une prépondérance marquée, inexplicable par le milieu et l'éducation ; évidemment dans ce cas la prépondérance est de nature héréditaire. Si l'éducateur n'intervient pas habilement, cette tendance deviendra un centre d'organisation et peu à peu sa puissance grandira, et par subordination des forces de même direction, et par annihilation des forces de direction contraire [1]. » Mais c'est là un phénomène assez rare : « chez l'enfant sain, comme chez le sau-

1. *Revue Philos.*, Éducation du caractère, 1899-1902, t. XLVIII, p. 603.

vage, les appétits et les penchants inférieurs apparaissent en quelque sorte d'une façon explosive, ils se succèdent rapidement, sans prédominance très marquée d'aucun d'entre eux. » Petit à petit cette confusion cesse; le chaos se débrouille, l'ordre s'établit. Certaines tendances prédominent et font régner dans la conduite certaines maximes auxquelles elles sont liées, certains principes généraux. L'individu, lorsque cette évolution s'opère heureusement, acquiert *du caractère*, devient *un caractère*. « Avoir du caractère, absolument, c'est, dit Kant[1], posséder cette propriété de la volonté par laquelle le sujet s'attache à des principes pratiques déterminés, qu'il s'est invariablement posés par sa propre raison. Bien que ces principes, parfois, puissent être faux et vicieux, cependant la disposition générale de la volonté à agir suivant des principes fixes, et non à sauter tantôt ici, tantôt là, comme les mouches, est quelque chose d'estimable et qui mérite d'autant plus l'admiration que c'est plus rare. Il ne s'agit pas là de ce que la nature fait de l'homme, mais de ce que l'homme fait de lui-même. » Kant a raison, si ce n'est qu'il ne faut pas trop séparer ici l'œuvre de l'homme de celle de la nature : l'homme ne fait que comprendre la nature et ses lois, celles du devoir en particulier, et collaborer avec elle. Quoi qu'il en soit, la volonté ainsi achevée n'est peut-être pas très fré-

1. *Anthropologie*, IIe partie, p. 277, trad. Tissot.

quente; mais *c'est la volonté type*. Celui que le vulgaire lui-même appelle « un homme » au sens le plus fort du mot, c'est celui que nous appelons « un caractère », c'est l'homme qui mène sa barque invariablement dans la direction qu'il a choisie. Sans doute, il n'est pas indifférent que cette direction soit bonne ou mauvaise, et il serait à désirer que la force d'âme s'unît toujours à la justice et à la bonté. Cependant, Kant l'a compris et avant lui les Stoïciens : une volonté inflexible et indépendante est, par elle-même, un élément d'une haute valeur morale. Alors même qu'elle est malfaisante, alors même que nous la rencontrons chez un bandit, nous ne pouvons pas nous empêcher de l'admirer; et elle est réellement admirable. Comme on l'a d'ailleurs fait remarquer, il n'est guère possible, à part des exceptions très rares, de rester ainsi fidèle à ses principes si ces prinpes ne sont pas conformes à la vérité morale, à la nature et à la raison. C'est pourquoi les Stoïciens, si soumis, cependant, aux prescriptions de la sagesse, si confiants dans l'ordre universel et dans la raison, ont fini par remplacer le précepte fameux : « Vis d'accord avec la nature », par cet autre, qui suivant eux, le dominait et le supposait : « Vis d'accord avec toi-même. » S'efforcer de régler sa conduite selon la logique, c'est courir la chance de la régler selon la vérité.

La *moralité* est précisément la seconde qualité que gagne la volonté lorsqu'elle parvient au stade

supérieur de son développement. A mesure qu'elle progresse, elle prend de plus en plus pour objet les bonnes actions : *elle devient la volonté morale*. Elle repousse en principe tout acte qui est reconnu contraire au bien, à la moralité. On peut affirmer qu'elle est telle aujourd'hui chez la plupart des hommes adultes. Mais cette affirmation paradoxale a besoin d'être appuyée sur un examen scrupuleux des faits. N'arrive-t-il pas très fréquemment qu'un homme, après avoir hésité entre son plaisir ou son intérêt et son devoir et préféré à son devoir son plaisir ou son intérêt, s'excuse en disant : « ma volonté a été la plus faible », ou « je n'ai pas eu la force de bien agir » ? Il a mal agi *après réflexion*, et cependant il ne confond pas ce qui a mal agi en lui, avec sa volonté, qui tendait au bien. Si étonnant que cela puisse paraître, la volonté *normale* de l'adulte a toujours cette orientation, à ce qu'il semble, dès que le problème pratique peut être considéré du point de vue de la moralité et que le motif moral entre en ligne de compte. D'où vient donc qu'on parle si souvent de mauvaise volonté ? Suivant Kant [1], il n'y a aucune chose « qui puisse être appelée bonne sans restriction, à part une seule : une bonne volonté ». Il admet donc implicitement qu'il en existe de mauvaises. Qu'est-ce donc qu'une mauvaise volonté ? N'est-ce pas une volonté qui veut le mal ? — Assurément, si nous

1. *Fond. de la Métaphys. des mœurs*, 1re section.

examinons les actes des autres hommes, il y en a que nous qualifierons à la fois de mauvais et de volontaires. Il en sera de même si nous apprécions *après coup* ceux que nous avons accomplis nous-mêmes : il est tel d'entre eux que nous blâmerons et dont nous nous considérerons bien, pourtant comme moralement responsables. Comment donc pouvons nous faire le mal volontairement si notre volonté tend régulièrement vers le parti le plus raisonnable ? C'est tout simplement parce qu'au moment de la délibération nous nous laissons abuser par tel ou tel désir. Notre volonté n'intervient pas à temps pour s'emparer de notre attention et diriger le débat. Celui-ci est troublé par des influences affectives. Bref le jugement final, auquel notre volonté se conforme ensuite est *un jugement faussé.* Sans doute, nous choisissons le mal : mais pour le choisir, nous devons le déguiser, au moins un instant, des couleurs du bien. Le criminel lui-même est capable de s'abuser ainsi[1]. Son esprit enfante des sophismes. Il se trompe sur son devoir ou sur son pouvoir, ou à la fois sur son devoir et sur son pouvoir. C'est peut-être ce qu'il y a de vrai dans le mot de Socrate : « nul n'est méchant volontairement », et ce qu'avait aperçu Platon, quand il faisait de la raison le siège de la volonté. Leibniz[2]

1. F. Lapie, *Logique de la volonté* (Paris, F. Alcan), p. 71.
2. Avant Leibniz, Descartes écrit (*Disc. de la Méth*, 3e partie) que notre volonté ne se porte « à suivre ni à fuir aucune chose que selon que notre entendement la lui représente

ne disait-il pas que la volonté tend invariablement vers la fin la meilleure ? Kant lui-même ne semble-t-il pas professer que la volonté n'agit pas sans une règle émanant de la raison, c'est-à-dire raisonnable en principe, lui qui écrit que la volonté n'est autre chose que la « raison pratique [1] » ? Séparée de la raison, elle n'est plus à ses yeux qu'un jeu de tendances animales. Il exprime cette opinion notamment dans le petit opuscule intitulé *le Commencement conjectural de l'histoire humaine*, opuscule qui n'a pas encore été traduit dans notre langue. Dans les *Fondements de la Métaphysique des mœurs*, après avoir distingué l'action accomplie par obéissance à la raison *conformément à un intérêt* de celle qui est accomplie *par intérêt*, ne conclut-il pas ainsi : « La volonté apparaît comme dépendante, dans le second cas, *des principes de la raison considérée* comme esclave de l'inclination ; en effet la raison ne fait, dans ce second cas, que nous donner une règle pratique pour satisfaire le besoin de l'inclination. » Kant, aussi bien que Socrate, que Platon et que Leibniz, paraît donc donner de préférence le nom de volonté à la volonté raisonnable et moralisée, c'est-à-dire parvenue à la dernière phase de son évolution.

bonne ou mauvaise », et qu'il « suffit de bien juger pour bien faire ».

1. *Op. cit.*, éd. Lachelier, pp. 40-42.

CHAPITRE II

NATURE DE LA VOLONTÉ

La volonté est donc un pouvoir personnel de décision et d'action, calme, attentif et réfléchi, qui évolue dans le sens de l'activité raisonnable et morale. Ses caractères essentiels nous étant connus, il nous sera plus facile sans doute d'en découvrir la nature exacte.

I

Les psychologues modernes français et étrangers de l'école psycho-physiologique considèrent en général l'activité volontaire comme une forme infiniment complexe de l'activité, la plus complexe de toutes, mettant en jeu un nombre inouï d'éléments psychiques de toute espèce, sensations, idées, sentiments, mouvements, comme une acqui-

sition précieuse, mais difficile et délicate, que le moindre trouble dans nos fonctions principales risque d'atteindre bientôt.

L'acte volontaire est, dit M. Ribot[1], « une réaction individuelle », qui suppose une coordination hiérarchique des réflexes, des désirs et des tendances rationnelles telle que tout converge vers un point unique, le but à atteindre. « Cette coordination a pour facteur principal le caractère, qui n'est que l'expression psychique d'un organisme individuel... L'acte par lequel cette coordination se fait, s'affirme, est le choix.. » La décision « est déterminée, écrit M. Harald Höffding[2] par le moi réel de l'individu, par le cercle central de pensées, de sentiments et de penchants qui, par suite de ses prédispositions originelles, ont pris naissance, au cours de sa vie, dans les profondeurs de son être ». Les sentiments et les idées suggérés par les choses, dit W. James[3], nous entraînent dans un sens ou dans un autre, et nos émotions compliquent leur jeu par leurs effets mutuellement inhibitifs ; les plus hautes détruisent les émotions inférieures ou bien elles sont elles-mêmes expulsées. Par tous ces processus la vie se fait prudente et morale ; mais les agents psychologiques du drame sont les idées elles-mêmes, dont le système total est désigné par les termes « âme »,

1. *Mal. de la Vol.*, pp. 33, 149. etc.
2. *Psychologie*, trad. fr. (Paris, F. Alcan), p. 394.
3. *Causeries Pédagog.*, p. 145 (F. Alcan).

« caractère » ou « volonté », qui ne sont autre chose que des noms collectifs... L'action volontaire est donc, à chaque instant, la résultante des forces combinées de nos impulsions et de nos inhibitions ». Il ajoute encore cette observation intéressante : Notre effort moral « consiste à retenir fermement l'idée convenable... C'est l'effort d'attention retenant fortement une idée qui, sans lui, serait chassée de la conscience par les tendances qui règnent dans l'esprit. *Penser est donc, après tout, le secret de la volonté* autant que celui de la mémoire. » M. Pierre Janet ne dit pas seulement « penser » il dit « juger ». Dans sa célèbre étude de *l'Automatisme psychologique*[1] il distingue à juste titre des « idées-forces » les jugements ou « idées de rapports ». A ses yeux, les actes volontaires sont précisément « ceux qui sont déterminés par des jugements ou des idées de rapports ». Il estime que ces idées de rapports ne sont pas motrices par elles-mêmes, mais qu'elles arrêtent et réunissent dans l'esprit, en un mot, qu'elles synthétisent d'une manière nouvelle un certain nombre d'images véritables qui ont elles-mêmes le pouvoir moteur. Suivant M. Paulhan[2], un des caractères de l'acte volontaire, c'est son association intime avec le moi, avec la personnalité presque entière ; or « la personnalité consiste essentiellement dans l'ensemble des tendances réunies et associées d'après

1. Paris, F. Alcan, p. 473 sq.
2. *La Volonté*, 1903, pp. 47, 126, 127, etc.

quelques principes généraux ; c'est un système plus ou moins bien coordonné de tendances, c'est-à-dire de phénomènes psychiques de toute sorte. Dans un esprit bien équilibré, dont la personnalité est fortement constituée, c'est-à-dire chez lequel les tendances sont suffisamment solidaires les unes des autres et assez étroitement reliées selon une loi d'association systématique, une tendance ne peut entrer en activité sans que les autres tendances ne s'éveillent faiblement, mais assez pour pouvoir entrer complètement en activité si le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire encore selon la loi d'association systématique. Le pouvoir personnel se réduit donc à un mode particulier de la finalité de l'esprit, celui où *toutes les tendances de l'organisme ou au moins les principales* sont en connexion assez étroite pour que l'activité de l'une éveille faiblement d'abord, et surtout éveille complètement, s'il le faut, l'activité des autres... »

En somme les philosophes qui ont adopté la méthode psycho-physiologique sont unanimes à insister surtout sur deux groupes d'éléments, que l'analyse seule, évidemment, peut séparer, d'une part sur les éléments représentatifs, en particulier les images, les idées et les jugements, d'autre part sur ce que nous pourrions appeler les « *puissances affectives* », et qu'on nomme tantôt « tendances », tantôt « penchants », tantôt « inclinations », et sur les « *émotions* » ou « sentiments » qui accompagnent leur jeu. Le mot « tendance » nous

paraît être d'un usage assez commode : il semble qu'on puisse, sans en abuser, l'appliquer à toutes nos dispositions actives et durables, qu'elles soient innées chez nous ou acquises au cours de notre existence individuelle, qu'elles soient susceptibles de revêtir un aspect psychologique ou qu'elles demeurent purement physiologiques, enfin quel que soit leur degré de complexité. Les uns, comme Maudsley[1], comme M. Paulhan et M. Ribot, placent ces derniers éléments au premier plan : « Ce sont, dit par exemple M. Ribot, les sentiments seuls qui mènent l'homme[2] ». D'autres, comme W. James ou comme M. Pierre Janet[3] projettent surtout la lumière sur les premiers. D'autres enfin, comme M. Höffding, semblent éviter de donner plus d'importance aux uns qu'aux autres : c'est ainsi que Lewes définit la volonté « la réaction motrice des sentiments et des idées[4] ». Mais tous reconnaissent en réalité, aussi bien M. Ribot ou M. Paulhan que Guyau ou Fouillée, que ces deux catégories de facteurs jouent le principal rôle dans l'activité volontaire. M. Ribot ne dit-il pas, par exemple : « L'atrophie des facultés intellectuelles et affectives rend impossible l'apparition de l'activité volontaire[5] » ?

1. *Physiol. de l'esprit*, trad., pp. 331-334.
2. *Mal. de la Vol.*, p. 6.
3. *Op. cit.*
4. Cf. Ribot, *op. cit.*, p. 13.
5. *Ibid.*, p. 177, note.

En regard des noms qui viennent d'être cités, on pourrait placer ceux des philosophes intellectualistes de l'école de Herbart et celui de M. Lapie. Pour M. Lapie, « la volonté est un mode de l'intelligence[1] ». Il adopte l'hypothèse de l'unité des forces psychiques et il espère qu'on pourra « réaliser dans les sciences de l'esprit une réforme analogue à celle que Descartes lui-même entreprit dans les sciences de la nature : les faits de conscience comme les phénomènes physiques se ramèneraient à l'unité », (c'est-à-dire qu'ils apparaîtraient tous comme des faits intellectuels ou représentatifs) ; « de même que l'optique est une partie de la mécanique, la théorie de la volonté serait une partie de la théorie de l'entendement ». « Herbart ne voit dans l'âme que des représentations, forces intérieures qui s'attirent et se repoussent suivant des lois mécaniques. Le sentiment ne constitue qu'un état passager, résultant d'une modification de leur équilibre. L'activité volontaire exprime le mouvement de celles d'entre elles qui constituent, pour ainsi dire, le fond de l'âme. Cette conception particulière étonne au premier abord. Peut-être cependant est-elle moins originale qu'elle ne semble[2]. » N'est-ce pas, à vrai dire, si on laisse de côté cette hypothèse de l'équilibre intérieur et ces attractions et répulsions quelque peu difficiles à concevoir, parler un langage

1. *Op. cit.*, pp. 20 et 21.

2. Parisot et Martin, *Les postulats de la Pédagogie*, p. 153 (F. Alcan).

nouveau pour exposer des idées communes ? D'où vient en effet la *force* des idées, si ce n'est des *tendances* qui y sont liées, et dont les manifestations conscientes ne sont autre chose que des sentiments, états évidemment passagers ? Herbart parle quelque part[1] de *l'intérêt* que l'instruction doit exciter dans l'âme pour être efficace : « le mot intérêt, dit-il,... désigne en général le genre d'activité intellectuelle que l'instruction doit provoquer, car on ne saurait s'en tenir au simple savoir » ; et il énumère les diverses sortes d'intérêt qu'une idée peut exciter, intérêt sympathique, spéculatif, social, religieux, etc. N'est-ce pas faire entendre, pour employer un autre vocabulaire, que l'instruction doit, pour être efficace, faire appel aux *tendances* actuelles du sujet à élever et essayer d'en former d'autres en se servant de celles-ci ? La doctrine de Herbart, plus réductible qu'il ne semble à première vue, aux doctrines psycho-physiologiques, ne saurait donc nous embarrasser ici. Quant à M. Lapie, il nous offre lui-même le moyen de sortir d'embarras. Après avoir parlé de la théorie sentimentaliste de la volonté, il ajoute cette remarque : « En dépit de l'apparence, cette doctrine s'accorde avec la nôtre. En effet, nous n'avons pas plus nié l'influence des sentiments que celle des causes physiques. L'orgueil, l'humilité, la modestie sont des sentiments :

1. *Esquisse de leçons pédagogiques*. Trad. Pinloche, pp. 108-9; cf. *ibid.*, p. 123, § 83-94.

or nous avons montré que l'orgueil, l'humilité, la modestie déterminent la conduite des hommes. La crainte, l'espérance, la confiance et le désespoir sont des émotions : or nous avons montré que la crainte, l'espérance, la confiance et le désespoir déterminent les décisions et les indécisions, la volonté et l'aboulie. Seulement, les partisans du primat de la sensibilité soutiennent que l'influence de ces sentiments est due à leur nature émotionnelle; nous croyons au contraire qu'elle est due à leur nature intellectuelle : ils n'agissent sur la volonté qu'en tant qu'ils sont des jugements implicites sur notre valeur, sur notre bonheur ou sur notre puissance [1]. » L'essentiel est pour nous que M. Lapie ne nie pas le rôle considérable que les puissances affectives jouent dans notre activité volontaire concurremment avec les facteurs intellectuels.

II

Mais, dira-t-on, est-il suffisant, dans une étude de *l'activité* volontaire, de projeter la lumière sur les éléments « affectifs » et intellectuels, antécédents manifestes de la *décision?* n'est-ce pas risquer de fausser la vue des choses que de laisser dans l'ombre les éléments proprement *actifs* qui doivent intervenir dans *l'exécution?* Le mouve-

1. *Op. cit.*, p. 375.

ment volontaire, étant la forme la plus complexe de la motricité, le dernier terme de l'évolution de la vie active, suppose une combinaison de mouvements de toute nature, mouvements spontanés, réflexes, instinctifs, représentatifs, mouvements provoqués par des inclinations ; dès lors, a-t-on le droit de négliger cet aspect de la question, lorsqu'on prétend définir exactement la nature de la volonté ? Les psychologues dont nous avons indiqué brièvement les opinions n'ont pas laissé d'apercevoir cette face intéressante du problème. Seulement ils ont compris qu'elle était en réalité secondaire et qu'il était beaucoup moins indispensable de distinguer la volonté des formes élémentaires et inférieures de l'activité que de montrer en quoi elle différait des formes supérieures mais involontaires. Or si l'on veut faire cette distinction et empêcher la confusion, par exemple, d'un acte accompli sous l'empire d'une impulsion irrésistible ou sous l'influence d'une suggestion avec un acte volontaire, on sera amené à tenir pour moins importants les mouvements qui constituent « l'extériorisation de la décision » et pour essentiels « les actes psychiques de décision. » La « décision peut s'exprimer par une abstention ou une inhibition, ne s'extérioriser par rien de positif ou d'apparent[1] » M. Grasset suppose, comme on sait, que le psychisme infé-

1. Grasset, *Introduction physiolog. à l'étude de la philosophie* (Paris, F. Alcan), 1910, p. 121 sq.

rieur a des centres à part, dont l'ensemble constitue le « polygone », et il appelle O le centre du psychisme supérieur. « La décision une fois prise en O, dit-il, passe par le polygone pour l'exécution ; le psychisme polygonal est ainsi bien plus près de l'acte moteur que le psychisme supérieur. M. Paulhan a très bien fait ressortir ce rôle de l'automatisme dans l'exécution. Il montre que la délibération et la décision se distinguent de l'automatisme, tandis que dans l'exécution, l'automatisme reprend le dessus ». « Une fois que j'ai décidé » en O « de sortir de chez moi, je suppose, le reste s'ensuit à peu près spontanément... Sans presque y penser, sans nouvel acte de volonté, je passe mon pardessus, je mets mon chapeau, je regarde le temps pour savoir si je dois prendre mon parapluie, j'ouvre la porte, je la referme et je descends mon escalier. Une fois la décision prise, tous ces phénomènes s'ensuivent automatiquement... comme sa conséquence logique, et, je peux le dire, comme sa conclusion organique[1]. » C'est donc dans la délibération et la décision qu'il faut chercher l'essence de la volonté plutôt que dans l'exécution qui n'en est qu'une sorte de prolongement extérieur, et si la volonté elle-même intervient jusque dans l'exécution pour la poursuivre ou la modifier, elle n'y intervient pas sans délibération et sans décision.

1. Grasset, *Introduction physiolog. à l'étude de la philosophie*, p. 121 sq.

III

En revanche il nous paraît nécessaire d'insister ici sur deux phénomènes, dont nous avons signalé la présence indispensable dans l'activité volontaire, celui de *l'inhibition* et celui de *l'attention*. De plus notre étude psychologique de la nature de la volonté serait incomplète assurément si nous n'indiquions au moins brièvement les rapports que soutient cette fonction avec l'état biologique de l'individu, notamment avec son tempérament.

Nous avons dit que l'activité volontaire présentait un double aspect, un aspect *positif*, en quelque sorte, et un aspect *inhibitif*. A côté de la volonté proprement dite on aperçoit une « nolonté »; la première s'exprime par un « je veux », la seconde par un « je ne veux pas » ou mieux par un « je veux ne pas » : « Je *veux* que mon bras *ne* remue *pas* », ou que mon esprit *ne* se fixe *pas* sur telle idée ». Cette « nolonté » se ramène aisément à la « volonté », ce « nouloir » au « vouloir », si la volonté est essentiellement un pouvoir sur nos pensées : ce pouvoir ne favorise évidemment telle ou telle pensée qu'au détriment de certaines autres. Mais il y a une autre espèce d'inhibition plus simple et plus élémentaire, qui n'est pas la conséquence d'une volition mais dont la volition, au contraire, est en partie une conséquence. C'est celle

qui se produit lorsque nos représentations et nos tendances s'arrêtent les unes les autres. M. Ribot constate[1] que « pour expliquer le mécanisme de l'inhibition il n'y a aucune doctrine claire et universellement acceptée ». Nous nous bornerons à indiquer ce que l'observation nous apprend à ce sujet. « Nous voyons, dit Franck[2], que l'excitation de certains centres nerveux est atténuée par la mise en activité de certains autres, si les excitations qui atteignent ces derniers ont une certaine intensité ». M. Pillsbury[3] remarque également que les mouvements d'un centre nerveux quel qu'il soit ont pour effet, tantôt de favoriser, tantôt d'arrêter ceux des autres centres, sans qu'il soit possible de déterminer exactement quand ils les favorisent et quand ils les entravent. « On ne peut douter, écrit M. Ribot, qu'à un moment donné, chez un individu quelconque, la quantité disponible d'influx nerveux peut être distribuée d'une manière variable. Il est clair que, chez le mathématicien qui spécule et chez l'homme qui satisfait une passion physique, la quantité d'influx nerveux ne se dépense pas de la même manière et qu'une forme de dépense empêche l'autre, le capital disponible ne pouvant être employé à la fois à deux fins. » Quoi qu'il en soit, en psychologie comme en physiologie, l'inhibition est un fait. Le processus de l'in-

1. *Mal. de la Vol.*, p. 14 sq.
2. *Dict. encyclop. des sciences médicales*, art. Nerveux.
3. *L'Attention*, 1907, p. 225 sq.

hibition est souvent inconscient. « On sait que la contraction musculaire du cœur se produirait beaucoup plus rapidement si elle n'était retenue par le nerf vague. La stimulation de ce nerf tend à diminuer l'action du cœur[1]... Le rythme respiratoire semble arrêter l'activité du centre vaso-moteur, affecter le centre vague et par lui la vitesse du cœur... MM. Bowditch et Warren ont constaté que toutes les impulsions que les professeurs Lombard et Jendrassik ont montrées propres à renforcer le réflexe rotulien lorsqu'elles sont reçues en même temps que le choc produisant ce réflexe, inhiberaient le mouvement si elles se produisaient environ un quart de seconde plus tôt. » Mais très souvent aussi l'inhibition s'opère *au moyen de l'attention*. L'inhibition d'un phénomène psychologique en particulier se produit d'ordinaire quand celle-ci se détourne de ce phénomène pour se diriger sur un autre. *L'inhibition par l'attention nous apparaît dès lors comme le mode le plus élevé de l'inhibition.* Ajoutons que le mode le plus élevé de l'inhibition attentive est l'inhibition par l'attention volontaire.

IV

Ces remarques nous font comprendre plus exactement le rôle de *l'attention* dans l'activité volon-

1. *L'Attention*, p. 229 sq.

taire. L'attention est si étroitement unie à la volonté que, lorsqu'elle est volontaire, il est difficile de l'en distinguer. Il sera donc utile, pour faire mieux connaître la nature de la volonté, d'essayer de déterminer celle de l'attention.

Tout le monde sait aujourd'hui que l'état d'attention est un état de tension physiologique et psychologique, dans lequel on remarque toujours, semble-t-il, diverses contractions musculaires, et une fixité relative de la direction de nos pensées, en même temps qu'une certaine immobilité physique. Le champ de la conscience se rétrécit; les phénomènes qui s'y trouvent sont éclairés d'une lumière d'autant plus vive qu'il est plus étroit. Leur clarté tient-elle à un accroissement réel de leur intensité ou à une augmentation apparente de celle-ci, provenant de ce qu'ils tranchent sur le fond obscur de la subconscience et de l'inconscience ? Il est impossible de s'en rendre compte. Mais ils gagnent en netteté : leurs détails se laissent voir aisément, tandis que les éléments psychiques exclus du champ de la conscience se perdent dans la nuit. Il y a là comme un cas particulier de cette loi d'inhibition dont nous avons noté les effets, de cette *sorte de triage psychologique* qui s'accomplit naturellement en nous, ordonnant notre vie interne et, par suite, réglant notre activité. L'attention est une régulatrice. En renforçant certains états, elle détermine des foyers d'activité psychique et physiologique, en même

temps qu'elle en étouffe ou en éteint d'autres; en exagérant les dépenses d'énergie sur certains points, elle les rend difficiles ou impossibles sur certains autres.

Sous quelles influences s'opère le triage dont nous parlons? Faut-il l'attribuer à des causes externes ou à des causes internes, au sujet ou à l'objet? Est-il purement mécanique ou la spontanéité du sujet s'y affirme-t-elle efficacement? En d'autres termes l'attention volontaire peut-elle être ramenée à l'attention passive? Il faut se garder, en posant cette question, de prendre pied sur le terrain métaphysique. C'est un danger qu'on n'évite pas toujours. Le débat s'engage généralement entre spiritualistes et sensualistes, les uns tenant à ce qu'on reconnaisse au sujet une force propre et personnelle, une volonté capable de diriger le cours de la pensée; les autres, à ce que l'on ne voie dans le sujet autre chose que des phénomènes, une somme ou, comme le disait Hume, un faisceau d'états. Si passionnant que soit le problème métaphysique, il est tout à fait distinct du problème psychologique, et il importe ici de l'en séparer.

M. Ribot qui a repris la théorie sensualiste de l'attention en la modifiant profondément, estime que l'attention provoquée et passive est l'attention véritable, l'attention volontaire, produit de la civilisation, n'en étant qu'une transformation artificielle, une forme exceptionnelle et fatigante à

laquelle il serait dangereux de recourir trop souvent. C'est donc des sollicitations externes que dérive l'attention ; ses facteurs essentiels, ce sont les éléments moteurs, les mouvements corporels suscités directement par les influences extérieures, bref, l'attitude organique excitée par des raisons physiques et qui entraîne une direction plus ou moins fixe de l'esprit. — D'autres philosophes, par exemple Wundt et Höffding, soutiennent au contraire que l'attention proprement dite, loin d'être un effet des influences externes, réagit contre ces influences et va jusqu'à les contrarier, voire même jusqu'à les supprimer.

Nous sommes d'abord autorisés à tenir le plus grand compte de ce que tous les psychologues, malgré la différence de leurs doctrines, s'accordent aujourd'hui à reconnaître. Or, tous conviennent que l'intensité avec laquelle l'état attentif apparaît dans la conscience provient à la fois de deux sortes de causes, des conditions objectives, et des dispositions physiologiques et psychologiques du sujet. Ceci posé, nous nous demanderons quelle est l'importance respective de ces deux facteurs, l'objet et le sujet. Or nous remarquerons que l'attention joue en général un rôle utile au sujet, qu'elle l'aide à s'adapter et à faire face aux circonstances extérieures et intérieures qu'il rencontre, à se procurer des satisfactions, à éviter des maux et des souffrances, à assurer sa conservation et son progrès. Spencer a parlé avec raison de la sélection

naturelle : il y a aussi *une sélection attentive*, qui est au profit, non de l'objet, mais du sujet, qui lui permet de faire un choix parmi les mille impressions qui l'assaillent, au lieu de se laisser noyer par elles. Il s'agit bien là d'une réaction, donc d'une action spontanée. Cette réaction est évidemment plus ou moins compliquée suivant les cas ; elle met en jeu un nombre plus ou moins grand d'éléments : tantôt elle ne procède que de certaines tendances de l'individu, tantôt au contraire, elle intéresse sa personnalité presque entière ; tantôt elle n'est qu'une sorte de *sursaut instinctif* du sujet devant un phénomène dont il ignore encore la nature ; tantôt elle est un *acte prémédité*. Il ne faudrait pas, d'ailleurs, se hâter de conclure, de ce qu'une réaction attentive est soudaine et immédiatement postérieure à l'excitation, qu'elle exclut par cela même le jugement, à plus forte raison la réflexion. On sait quelle est la rapidité de la pensée dans certains cas. Si l'on s'en rapporte aux révélations de certaines personnes qui, sur le point de mourir pendues ou noyées, ont été sauvées, nous pouvons embrasser dans l'espace d'une seconde, lorsque nous sentons la mort proche, une partie importante de notre vie passée. Pendant notre sommeil un rêve très compliqué peut se construire en un instant. Une pièce de notre ciel de lit tombe brusquement sur notre nuque ; nous ouvrons les yeux aussitôt ; nous avons eu le temps cependant d'imaginer tout un roman :

nous avons commis des crimes, on nous a arrêté, on nous a conduit à l'échafaud. le couteau de la guillotine s'est abattu sur notre cou. De même entre une impression et une réaction attentive il y a place pour bien des pensées, bien des intuitions vives qui nous permettent, soit de nous rendre compte exactement de ce qui nous a impressionné, soit tout au moins d'émettre des suppositions, vraisemblables ou non. Le sifflement d'un train peut nous suggérer soudain la pensée d'un danger à courir; des coups de revolver entendus dans la nuit peuvent nous faire songer, comme cela nous est arrivé, à l'explosion d'un feu d'artifice. Il suffit d'un seul jugement d'appréciation porté sur la cause de l'impression reçue pour que la réaction qui la suit ne puisse plus être qualifiée absolument d'aveugle et de machinale. Supposons-la même aveugle au début: il peut arriver qu'elle se transforme aussitôt en manifestation réfléchie. Mais qu'elle soit ou non réfléchie, qui ne voit qu'elle reste toujours du même ordre, *une intervention spontanée de l'être conscient?* Les phénomènes corporels qui accompagnent l'attention et la favorisent[1] ne semblent être eux-mêmes qu'une conséquence de cette intervention : ils ne la précèdent pas en effet, ils lui sont postérieurs[2]. « Si, tandis qu'on lit, vient un désir soudain de savoir l'heure,

1. Cf. Pillsbury, *op. cit.*, p. 69 sq.
2. *Ibid.*, p. 15 sq.

écrit M. Pillsbury, les images de la pendule rappelées à la conscience se présentent avant que le mouvement ne commence, et il y a un intervalle considérable entre l'instant où les yeux sont fixés sur la pendule sans adaptation complète et celui où l'image est assez nette pour que l'on ait connaissance de l'heure. Tous ces mouvements ne sont que les réflexes de l'attention. » Dès lors, il ne faut pas voir en principe dans l'attitude attentive une disposition mentale que des excitations, par l'intermédiaire de contractions musculaires, réalisent automatiquement ; il faut y voir au contraire un acte du sujet qui s'efforce de rendre plus lumineux dans sa conscience les états qui l'*intéressent* le plus à un moment donné ; de même que l'activité volontaire est la forme supérieure et achevée de l'activité consciente, de même l'attention volontaire est le type même de cette *sélection spontanée des phénomènes psychiques* que nous appelons l'attention.

V

Nous n'avons pu parler des éléments psychologiques essentiels de l'activité volontaire sans donner en passant quelques aperçus rapides sur ses *conditions biologiques*. Nous allons essayer d'en donner une vue d'ensemble, sans entrer cependant dans le détail du sujet.

L'anatomie de la volonté est assez mal connue. L'incitation volontaire, écrit M. Ribot[1], « part des régions dites motrices de la couche corticale (région pariéto-frontale), suit le faisceau pyramidal, nommé volontaire par quelques auteurs. Ce faisceau, qui consiste dans le groupement de toutes les fibres partant des circonvolutions motrices, descend à travers le centre ovale, forme une petite partie de la capsule interne qui, on le sait, pénètre dans le corps strié « comme un coin dans un morceau de bois ». Le faisceau suit le pédoncule cérébral et le bulbe, où il subit une décussation plus ou moins complète, et passe du côté opposé de la moelle épinière, constituant ainsi une grande commissure entre les circonvolutions motrices et la substance grise de la moelle, d'où sortent les nerfs moteurs. » Seulement, quelle est la nature des centres cérébraux d'où provient l'incitation ? Sont-ils réellement moteurs eux-mêmes, ou bien stimulent-ils seulement les véritables appareils-moteurs ? Les opinions diffèrent sur ce point. En l'absence de toute preuve certaine qui nous permette d'affirmer dans un sens ou dans l'autre, nous serions plutôt disposé à admettre sous réserves la seconde alternative. Nous pensons d'ailleurs que l'activité volontaire intéresse un trop grand nombre d'éléments de la vie psychique pour qu'on ait chance de découvrir un centre spécial de la vo-

1. *Mal. de la Vol.*, p. 170.

lonté. Vraisemblablement il faut entendre par centres volitionnels un ensemble complexe de centres différents les uns des autres, et susceptibles de s'exercer autrement que dans l'activité volontaire.

En tous cas, comme toute fonction psychique, la fonction de volition est une fonction nerveuse, dont le siège principal se trouve dans les centres supérieurs de l'encéphale. Son exercice nécessite évidemment des dépenses d'énergie, d' « influx nerveux », dont l'intensité et la durée ont des limites variables suivant l'état des centres intéressés, et en général celui de l'organisme tout entier. « Lorsque, pour un motif ou pour un autre, le système nerveux de l'homme voit mollir sa tonicité, chacun de ses organes n'apporte plus à l'exécution de sa tâche que faiblesse et demi-sommeil. L'appétit à l'ouvrage reparaît quand reparaît une tonicité générale plus haute. Pas plus que l'estomac ou que le cœur, le cerveau n'échappe à cette loi [1]. » L'aptitude au vouloir dépend donc de tout ce qui peut influer sur notre santé, de l'air que nous respirons, qui doit être normal et pur, de notre alimentation, qui doit être saine et fortifiante, de nos fatigues et de nos repos. Elle dépend aussi de *l'entraînement* qu'a subi notre volonté. « Qu'il s'agisse d'une faculté physique ou d'une faculté

1. Docteur M. de Fleury, *le Corps et l'âme de l'enfant*, p. 193.

morale, écrivions-nous ailleurs [1], son exercice implique toujours une dépense de forces organiques déterminées, subie par certains groupes de cellules. Appelons F les forces vives accumulées dans ces cellules et disponibles, et D les dépenses ordinaires. En vertu de la loi d'adaptation, les cellules tendent à puiser dans le sang de quoi faire face à ces dernières : F tend à se mettre au niveau de D. *Pour amener une augmentation de F, il faudra accroître D.* Seulement cette augmentation ne se produira de façon convenable qu'à trois conditions. La première, c'est que les exercices auront lieu à des intervalles de temps réguliers, point trop rapprochés, de peur qu'il n'y ait excès de fatigue, point trop éloignés, de crainte que le bénéfice de l'entraînement ne se perde La deuxième, c'est qu'on laisse à l'adaptation le temps de s'effectuer, que le progrès de D ne soit pas trop brusque, et ne franchisse un degré que lorsque l'organisme aura pu se mettre au niveau du degré précédent. La troisième, c'est que jamais D ne sera hors de proportion avec F. Cette disproportion occasionnerait dans les cellules un surmenage qui pourrait leur être préjudiciable et avoir même un retentissement dans le reste de l'organisme. » Enfin, si l'on en croit M. Payot [2], nous avons tous apporté

1. E. Martin, Contribution à l'étude du travail scolaire. (*Bulletin de la Société libre pour l'étude de l'enfant*, mars 1910.)

2. Éducation du caractère. *Revue phil.*, t. XLVIII, 1899-1902, p. 603.

en naissant un certain *fonds d'activité* qui constitue en grande partie notre tempérament : ce fonds, il pourra recevoir divers emplois, diverses applications ; il pourra être augmenté et amélioré quelque peu : mais il ne pourra jamais être transformé radicalement. M. Payot propose de classer les tempéraments à ce point de vue de la façon suivante : Les tempéraments les plus favorisés sont ceux qui disposent d'une activité à la fois intense et durable, chez lesquels la réparation des forces est rapide et la dépression consécutive à l'acte de courte durée. Les moins favorisés sont ceux dont l'activité est naturellement faible et sans durée. Entre ces deux groupes extrêmes, il y a les tempéraments à activité faible mais durable, et les tempéraments à activité intense mais courte, qui se fatiguent vite et ressentent longtemps la dépression que l'acte a amenée. Ce sont « ces modes de l'activité fondamentale » qui déterminent l'avenir psychologique de chacun de nous. Ces considérations intéressantes éclairent d'un jour nouveau le côté biologique de la fonction volitionnelle. La force de la volonté pourra s'accroître ou diminuer suivant les circonstances de la vie individuelle, suivant les variations accidentelles de l'état physiologique et « l'entraînement » de cette faculté, mais le degré qu'elle pourra atteindre dépendra toujours d'un facteur que l'on ne saurait éluder : le tempérament.

Nous aurons l'occasion de retrouver plus d'une

fois par la suite les conditions biologiques de la volonté, de même que l'inhibition et l'attention : nous n'y reviendrons pas spécialement. En revanche nous examinerons plus minutieusement le rôle des fonctions intellectuelles, celui des tendances et celui des émotions dans l'activité volontaire, en essayant de comprendre comment celle-ci peut atteindre son plus haut degré de stabilité et de perfection.

CHAPITRE III

RÔLE DES FONCTIONS INTELLECTUELLES DANS L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

L'aspect intellectuel de la fonction volitionnelle est de beaucoup le plus apparent et le plus clair : c'est pourquoi des philosophes amis de la simplicité l'ont considéré presque uniquement. La question du « primat de la sensibilité » ou de l'intelligence nous paraît bien difficile à résoudre : le plus prudent n'est-il pas d'admettre qu'il y a ici deux points de vue également essentiels sur l'activité volontaire et de s'y placer successivement ?

I

Sans l'intelligence la volonté ne pourrait naître. Sans elle, comment trouverait-elle une seule

occasion de s'exercer, puisqu'elle ne fait que mettre l'intelligence en mouvement dans un certain sens et exécuter les conclusions pratiques qu'elle en reçoit? C'est l'intelligence qui l'éclaire, qui lui montre les fins où elle doit tendre et les moyens d'y parvenir. Mais nous allons préciser davantage le rôle que jouent ici les facultés représentatives.

Ce rôle est double. Il comprend d'une part la découverte et la conception des différents actes possibles et des moyens de les accomplir, d'autre part la position et la solution des problèmes pratiques. Le premier travail intéresse surtout la mémoire et l'imagination, le second concerne davantage le jugement et le raisonnement. On n'insiste peut-être pas assez, d'ordinaire, sur la fonction particulière que remplissent dans notre conduite *la mémoire et l'imagination*. Il ne suffit pas que nous soyons bien intentionnés, ni même que nous sachions juger et raisonner correctement; il faut encore que les diverses fins offertes à notre activité et les diverses possibilités d'action ne nous échappent pas; il faut que nous soyons assez ingénieux pour découvrir les principaux sentiers où nous pourrons nous engager, le point de départ et le point d'arrivée de chacun, avant de faire choix de l'un d'entre eux : en un mot, il faut que nous ayons recours à la mémoire et à l'imagination. Dans toute science et dans tout art, c'est avec leur concours que l'on pose des ques-

tions nouvelles ou que l'on conçoit un nouvel idéal, et que l'on trouve la manière de répondre à ces questions ou de réaliser cet idéal : l'art de se bien conduire ne fait pas exception sous ce rapport.

Plus importante encore est la fonction *du jugement et du raisonnement*. Comme l'a fort bien expliqué M. Lapie[1], chacun des actes que nous concevons est examiné par nous à deux points de vue : au point de vue de sa *valeur* propre et au point de vue de sa *possibilité*. La raison essaie de déterminer quel est celui qu'il est préférable pour nous d'accomplir dans telles circonstances ; or celui qui nous semble l'emporter sur les autres n'est pas seulement celui qui nous paraît le meilleur idéalement : il faut de plus qu'il ne nous apparaisse pas comme impossible, sinon il est immédiatement écarté.

Il va sans dire que ce travail de la réflexion varie beaucoup suivant la nature et la complexité des problèmes pratiques. Par exemple, je me vois obligé de calculer longuement, de comparer et de peser bien des possibilités d'actions, de prévoir bien des éventualités, lorsque je suis parvenu, pour ainsi dire, à un des tournants de mon existence et que j'ai à prendre une de ces déterminations graves, qui l'orienteront par la suite soit dans un sens soit dans un autre Mais voici

1. *Op. cit.*, p. 218, etc.

qu'on m'offre de faire un tour de promenade au bois de Boulogne ; le cercle de mes discussions intérieures est singulièrement plus restreint : j'ai à opter entre faire et ne pas faire, entre l'action et l'abstention. Autre cas, plus simple encore : je sors, mon pardessus sur le bras. Soudain le vent fraîchit : en une seconde, j'ai conclu que je devais mettre mon pardessus. J'ai compris tout de suite qu'il n'y avait pour moi qu'un seul parti digne d'être envisagé et j'ai évité de me jeter dans des investigations superflues. Il y a en effet tout un art de poser les problèmes pratiques, art que les hommes possèdent diversement. Il y a des partis qui sont rejetés presque aussitôt qu'aperçus, par suite de jugements à peine conscients, d'intuitions si vives qu'elles ne laissent aucun souvenir. Ce rejet n'est pas toujours définitif : nous avons préféré, par exemple, l'action à l'abstention, à première vue, provisoirement, et nous en cherchons les moyens ; mais l'éventualité de l'inaction n'en subsiste pas moins et bientôt se présente à notre esprit lorsque nous avons mesuré les inconvénients de l'action. La pensée suit en général une marche beaucoup plus rapide que nous ne pouvons nous le figurer lorsqu'elle nous apparaît toute formulée, sous une forme explicite et détaillée : elle a souvent la brièveté et la rapidité de l'éclair.

Dans tous les cas le jugement décisif semble résulter d'un *débat*, qui est parfois, il est vrai, fort

écourté. Fréquemment la discussion commence par un premier jugement provisoire sur la possibilité et la valeur des actes représentés ou imaginés et par un premier classement ; avant d'étudier à fond toutes les solutions possibles, ce qu'elle ne fait pas toujours, l'intelligence démêle les principales, élimine à la hâte celle-ci, adopte celle-là sous conditions. On peut comparer ce processus à celui que suit un élève qui traite un sujet de composition française. L'élève a-t-il trouvé plusieurs idées directrices, qui lui paraissent essentielles ? il dessine un premier plan, suivant lequel il range d'abord ses idées. Puis, lorsqu'il a creusé davantage la question, il peut arriver qu'il modifie, qu'il complète, ou même qu'il abandonne tout à fait ce premier plan. De même, c'est bien souvent après des tâtonnements, des progrès et des retours en arrière, des jalons plantés puis arrachés bientôt, que nous découvrons une solution qui nous semble à un moment donné la plus acceptable : elle ne nous fera peut-être plus la même impression un instant après ; elle sera peut-être remplacée par une seconde, puis par une troisième. Ces observations nous donnent quelque idée de l'importance qu'a, au point de vue de la conclusion dernière, *la durée de la délibération*. A un certain moment, celle-ci est suspendue définitivement. A ce moment précis, ou bien nous ne nous sommes prononcés pour aucun parti, ou bien l'un d'entre eux a obtenu notre préférence :

dans ce dernier cas, le jugement que nous portons en sa faveur n'est pas toujours assertorique ; il peut être plus ou moins hypothétique ou conditionnel.

Je me propose d'examiner maintenant trois questions importantes. Quelle est la nature des différents jugements dont l'ensemble constitue la délibération et à quelles influences leurs variations sont-elles soumises ? Ensuite comment se fait-il que le débat soit conduit de telle façon plutôt que de telle autre, par exemple, qu'il soit tantôt prolongé, tantôt raccourci étrangement ? Enfin à quelles conditions la décision finale de la raison est-elle suivie de mouvements volontaires ? n'existerait-il pas un raisonnement volitionnel de forme spéciale, que l'on pourrait représenter par un schéma simple et logique, et dont la conclusion serait la volition elle-même ou tout ou moins aurait la propriété de l'entraîner ordinairement ?

II

M. Ribot distingue quelque part[1] deux sortes de jugements, les jugements de fait ou de constatation, qu'on appelle parfois « existentiels » et les jugements d'appréciation ou d'importance des choses, auxquels on a donné le nom de « jugements

1. *Logiq. des Sent.*, p. 35 (Paris, F. Alcan).

de valeur ». Parmi les premiers figurent ceux des sciences mathématiques, établissant des rapports de grandeur, et ceux des sciences expérimentales, exprimant des relations de coexistence ou de succession. Les autres attribuent une valeur relative à un objet, par rapport à un certain idéal plus ou moins nettement conçu; tels sont en particulier ceux de la « raison pratique », qu'on pourrait définir : la faculté d'apercevoir des différences de valeur entre nos actes.

Or l'on remarquera que les *jugements existentiels* ont pour caractère d'échapper presque entièrement aux influences subjectives lorsqu'ils constatent des vérités évidentes à priori ou après démonstration, des faits ou des lois suffisamment vérifiés. Mais il n'en est pas de même lorsque l'évidence fait défaut : alors, par des procédés sur lesquels nous aurons à revenir, la magie du désir nous conduit souvent à admettre comme vrai ou faux, possible ou impossible, ce qui ne l'est pas en réalité.

La puissance de nos désirs est plus grande encore, naturellement, lorsqu'il s'agit des *jugements d'appréciation*. Pour ceux-ci, suivant les expressions de Lotze, « l'élément déterminant est plutôt dans la convenance émotionnelle que dans la consistance logique[1] ». La valeur qu'un objet prend à nos yeux est en effet en relation intime avec nos

1. Cf. *Logiq. des Sent.*, p. 35.

dispositions affectives et appétives; et des différences d'organisation individuelle résultent des variations dans l'estimation des valeurs, comme des qualités communes aux individus d'un même groupe résultent des appréciations communes. De là ces similitudes et ces divergences de vues, en esthétique, sur les principes d'une époque, d'une école ou d'un artiste; en politique sur les diverses formes de gouvernement ou les diverses façons de remédier aux inégalités sociales, etc.

Un *jugement de valeur*, il est vrai, n'est jamais l'expression directe d'un désir; il est préparé toujours par des opérations rationnelles. L'affirmation de la supériorité ou de l'infériorité relative d'un objet, comparé à un ou plusieurs autres au même point de vue, c'est l'affirmation d'un rapport entre des rapports; c'est une inférence médiate, la conclusion d'une espèce de raisonnement. Si j'estime, en effet, que telle fleur est belle, je ne fais guère que noter l'impression agréable qu'elle a produite sur ma sensibilité. Mais si je pense qu'elle est *médiocrement* belle, ou *assez* belle, ou *très belle*, je fonde mon assertion sur une comparaison, plus ou moins complète, plus ou moins explicite, plus ou moins consciente, de cette fleur avec celles que je connais déjà, ou avec l'idéal que je me suis formé de la beauté des fleurs, tout au moins des fleurs d'une certaine espèce. J'ai même acquis l'idée qu'il existe une sorte de moyenne dans la beauté des roses, des dahlias ou des œillets; et lorsque

je viens à porter un jugement sur la beauté relative d'une de ces fleurs, je la déclare en somme plus ou moins inférieure ou supérieure, ou approximativement égale à la moyenne générale dont je conçois l'existence.

Obtenu de cette manière, le jugement de valeur s'appuie nécessairement sur des *motifs*, si insignifiants soient-ils dans certains cas, c'est-à-dire sur des données non pas affectives mais intellectuelles, sur des faits et sur des rapports. C'est une connaissance, plus ou moins exacte, expérimentale ou autre, des propriétés, conséquences, et effets des objets d'un certain groupe qui me permet d'attribuer à l'un deux une certaine valeur. L'homme qui est partisan du régime monarchique, par exemple, est peut-être guidé au fond par un intérêt personnel ou par des mobiles d'une autre sorte ; mais il n'en justifie pas moins son opinion à ses propres yeux par les avantages qu'il prête à ce régime. Ce sont en partie, sans doute, le tempérament et les dispositions affectives de V. Hugo qui l'ont poussé à adopter les principes du Romantisme : et pourtant n'est-ce pas uniquement par des « raisons » qu'il essaye de défendre sa théorie ? Les jugements esthétiques eux-mêmes, qui sont pourtant, sans contredit, de ceux où la nature effective du sujet joue un très grand rôle, sont déterminés par des motifs. L'estimation actuelle d'une œuvre littéraire, par exemple, est motivée, soit par des jugements remémorés que

nous devons à notre expérience personnelle, soit par des rapports que nous saisissons entre le plaisir qu'elle nous procure et celui que d'autres nous ont causé, soit par la pensée de l'opinion d'autrui, soit par les ressemblances que nous découvrons entre cette œuvre et un idéal que nous concevons. Aucun de mes désirs, considéré comme tel, ne saurait avoir de poids aux yeux de ma raison, lorsqu'il s'agit de prononcer un jugement de valeur; et là où mon esprit aperçoit des motifs vraiment suffisants d'affirmer, dans un sens, des faits constatés ou des lois extraites des faits, il n'est guère de mobile qui puisse m'entraîner à affirmer dans un autre sens. Des croyances qui me sont chères s'évanouiraient bientôt si l'on m'en démontrait la fausseté d'une manière évidente et indiscutable. L'opinion trop favorable que j'aurais au sujet d'un ami, par suite de l'affection très vive qu'il aurait su m'inspirer, ferait place, de même, à une appréciation plus juste, si l'on me prouvait péremptoirement que je me trompe.

Seulement nous pouvons hésiter entre plusieurs motifs ou plusieurs groupes de motifs qui nous paraissent équivalents, ou bien nous ne découvrons que des raisons insuffisantes pour légitimer un jugement assertorique ou même hypothétique. Dans ce cas la conclusion rationnelle devrait être soit nulle, soit dubitative, si aucune influence ne venait la fausser. Mais que de fois les mobiles interviennent pour nous faire exagérer certains motifs,

à la façon dont un verre grossissant exagère les dimensions des objets, affaiblir ou dissimuler au contraire certains autres, pour obtenir une inférence téméraire, c'est-à-dire affirmative indûment ou plus qu'il ne faudrait ! C'est un fait assez connu que la haine nous fait condamner un ennemi sur des soupçons insuffisants, tandis que l'amitié ou l'amour nous font prêter à telle ou telle personne des qualités dont la réalité n'est rien moins que certaine ou les lui prêter à un degré qu'elles n'ont certainement pas. Nous serions bien étonnés, souvent, si nous analysions les éléments multiples qui se combinent pour donner naissance à un jugement de valeur. Ce jugement si simple, si clair, si communicable pour ainsi dire, si capable, en apparence, d'être transmis comme une monnaie qui passe de main en main, n'est-il pas indépendant des conditions subjectives ? Il l'est beaucoup moins qu'on pourrait le croire à première vue. Cette formule objective et impersonnelle qui l'exprime, c'est comme la cristallisation d'un complexus très personnel ; et de même que la glace peut garder pour nous le même aspect alors que varie la composition de l'eau solidifiée, de même des systèmes très différents de mobiles aussi bien que de motifs peuvent produire un même jugement.

Supposons maintenant que nous ayons à porter des jugements d'appréciation sur les différentes solutions possibles d'un problème pratique. Ces solutions peuvent être comparées, évidemment,

sous divers rapports, par exemple sous le rapport de l'intérêt ou du devoir. Mais de toute manière la sentence à laquelle aboutit notre réflexion n'est pas à l'abri des influences affectives. Elle l'est d'autant moins que, dans le domaine de la conduite humaine, la raison rencontre à chaque pas des difficultés et qu'elle y est sujette à bien des incertitudes.

Les jugements pourraient être appelés de noms différents suivant les points de vue où nous nous plaçons pour apprécier les choses. Parmi ceux qui concernent nos actes, *les jugements moraux* ont ici une importance toute particulière, si la volonté morale doit être considérée comme le type même de la volonté. Ils ont trait, d'une part, aux principes de l'éthique; d'autre part, aux applications de ces principes à la vie de chaque jour. Or les hommes ne sont pas toujours d'accord sur les concepts qui doivent guider leur conduite. L'on sait que les philosophes eux-mêmes ont différé et diffèrent d'avis sur les principes directeurs de la morale. Ceux-ci ont fondé la morale sur l'utilité individuelle ou générale, ceux-là sur les lois de l'évolution; d'autres sur les tendances altruistes; d'autres enfin sur la recherche d'un bien suprême révélé à priori par la raison ou sur les « impératifs catégoriques » de la conscience. Sans doute il est à croire que la plupart d'entre eux n'ont adopté telle ou telle conception qu'après des réflexions longues et sincères. Encore n'est-il pas certain que

le désir de trouver une théorie nouvelle ou d'autres sollicitations intimes, venant de leurs habitudes de vie, de leur caractère ou de leur tempérament, n'aient pas favorisé secrètement leur choix. Mais combien des sollicitations semblables doivent être plus efficaces lorsqu'il s'agit du commun des hommes ! Qu'on ne l'oublie pas, le fondement de l'éthique n'est pas tel qu'il échappe à toute discussion. Pour l'apercevoir, il est besoin d'une certaine éducation, d'une réflexion honnête et persévérante, d'une évaluation faite à la seule balance de la raison, où les motifs n'ont que leur poids légitime et d'où les mobiles sont soigneusement écartés. Or lorsque la raison hésite sur la valeur des motifs, il est aisé aux puissances affectives de conférer une valeur illusoire à tel ou tel d'entre eux, en le grossissant ou en affaiblissant les autres à l'aide de l'imagination, en détournant l'attention de ceux-ci et en la fixant sur celui-là : bref, il leur est aisé d'obtenir un jugement partial.

En ce qui concerne *les applications des principes moraux*, la sensibilité a encore beau jeu pour fausser notre jugement sur les différents actes qui nous sont possibles. Les problèmes pratiques sont en effet souvent complexes ; des considérants de toutes sortes peuvent rendre l'intelligence indécise et l'on conçoit que les désirs, ces grands magiciens, l'abuseront d'autant plus facilement qu'elle se trouvera dans une plus grande incertitude. J'ai l'habitude de fumer : dois-je essayer de m'en affranchir ?

Je n'ignore pas que le tabac est un accélérateur de la fatigue et qu'en nous la masquant il nous permet d'user de nos forces avec excès; qu'il peut avoir de funestes effets pour les appareils digestif et respiratoire, enfin qu'il prélève sur mon budget annuel une somme qui pourrait trouver de meilleurs emplois. Mais, d'autre part, je sais qu'il peut m'être utile à certaines heures de la journée pour faciliter un travail de choix ; qu'il ne semble guère, en fait, endommager mon estomac ni mes poumons, qui s'y sont accoutumés ; qu'au contraire, il active légèrement la digestion après les repas; enfin qu'il n'est pas défendu de faire quelques dépenses pour agrémenter sa vie de chaque jour. Les motifs qui militent pour et contre cette habitude s'opposent les uns aux autres dans mon esprit, et il faudrait les examiner tous avec la plus grande impartialité pour arriver à une conclusion qui ait quelque valeur. Mais il est clair que si les tendances contraires ne s'imposent pas dans le débat et ne parviennent pas à le conduire, la tendance dangereuse que j'ai contractée cherchera à diriger mon attention sur certains motifs et à la distraire des autres ; de plus elle agira sur mon imagination, et par son intermédiaire réussira peut-être à exagérer ceux-là et à atténuer ceux-ci, si bien que je continuerai à fumer.

III

Nous avons vu que l'issue du débat dépendait en grande partie de la manière dont il était mené et en particulier du moment où il était arrêté, et nous nous sommes demandés à ce propos *d'où venaient les variations dans la marche qu'il suivait.* Rappelons-nous que la délibération est constituée par une série, un enchaînement plus ou moins compliqué de jugements sur la possibilité et sur la valeur des actes que nous comparons. Or nous avons noté que ces jugements pouvaient être effectués par deux processus différents, l'un vraiment digne d'être approuvé par la raison, l'autre où des tendances capricieuses nous entraînaient hors de la voie raisonnable. Nous allons retrouver ces deux processus en étudiant le dessin général de la délibération. Nous distinguerons de même deux types de délibération, qui peuvent se mêler ou se combiner de mille façons : d'un côté le type rationnel, de l'autre le type « émotionnel » ; d'un côté la logique véritable, souvent décrite et bien connue, les opérations par lesquelles nous inférons correctement l'inconnu du connu, utilisant des moyens termes de tout repos, pour aboutir à des conclusions sérieuses ; de l'autre cette méthode qui n'a de logique que l'apparence et que M. Ribot a très justement appelée la « logique du sentiment », ces raisonnements dans lesquels la fin est désirée et posée d'avance

et conditionne au fond les moyens, bien que nous n'en ayons pas toujours conscience. Conduits secrètement par des tendances de nature à nous éloigner du vrai, tantôt ils fournissent une solution spécieuse pour un problème qui dépasse en réalité notre compétence, tantôt ils justifient tant bien que mal un acte condamnable que nous désirons accomplir ou que nous avons déjà accompli; ils donnent une couleur rationnelle à telle conséquence d'un préjugé, d'une croyance qui va au delà des raisons de croire. Un homme à qui le doute sur l'au-delà est insupportable, un Pascal par exemple, imaginera tout un système de raisonnements pour légitimer une doctrine qu'il admet à priori et, pour ainsi dire, virtuellement. Un égoïste qui voit un passant se blesser à côté de lui trouvera vingt raisons pour rendre plausible le parti qu'il a déjà adopté d'avance : il n'a pas besoin de s'en occuper, car d'autres que lui vont le faire et le feront mieux, la blessure n'est pas grave ; d'ailleurs il est pressé, et ainsi de suite. La raison applique ses lois aux termes qu'on lui présente et la logique du sentiment ne diffère point *formellement* de l'autre ; seulement les termes, outre qu'ils ont été souvent plus ou moins altérés, ont été choisis et disposés d'une façon partiale. De même que le jugement affectif s'évanouit devant le jugement vraiment rationnel quand nous en aperçevons clairement la faiblesse, de même cette construction illusoire, dont les architectes sont nos désirs,

s'ébranle et s'écroule si nous en scrutons sérieusement les bases et l'armature et si nous en retirons tout ce qui n'a pas une solidité suffisante aux yeux de la raison. Mais mieux vaut prévenir qu'avoir besoin de détruire : aussi devons-nous nous tenir en garde contre les ingérences de la « passion ».

Quant à *l'arrêt du débat*, il est clair qu'il dépend en partie de la nature du problème pratique, plus ou moins facile à résoudre, et aussi du laps de temps que les circonstances laissent à notre réflexion. Je rencontre une personne que je connais : je n'ai pas besoin d'un quart de minute de réflexion pour me décider à la saluer. Un jeune enfant passe devant moi sur une route où circulent des voitures ; je ne puis attendre : je me dirige vivement vers l'enfant et je le porte en sûreté sur le trottoir. Cependant ici encore l'influence la plus intéressante à signaler est celle de nos tendances. Dans certains cas, l'une d'elles est assez forte ou assez prompte pour s'opposer à toute discussion ou à toute continuation de la discussion à un moment donné. Un homme affamé volera presque instinctivement un petit pain qu'il apercevra à sa portée. En temps de guerre, un soldat égaré par la colère et enivré par les combats pourra assassiner presque machinalement, sur le territoire ennemi, un vieillard ou un enfant. Dans les cas de ce genre l'automatisme psychologique est prépondérant. Mais l'impulsion qui nous entraîne doit-elle compter plus ou moins avec la réflexion ? celle-

ci fait entrer en scène des inclinations supérieures, en particulier l'inclination morale : dès lors notre impulsion, ne pouvant triompher par la violence, tente de vaincre par la ruse. Pour provoquer les mouvements qui lui conviennent, elle essaie, en altérant les jugements et les raisonnements par des moyens qui nous sont connus, de tromper les tendances rivales, de façon à obtenir leur inaction, voire même leur concours.

IV

Une fois que la raison a prononcé sa sentence, par quelque chemin qu'elle y soit parvenue, à quelles conditions la volition suit-elle cette sentence ? *N'existe-t-il pas un raisonnement spécial* dont la proposition finale contienne le « je veux », ou ait la propriété de provoquer la volition ? Il serait intéressant de découvrir la manière précise dont nous appuyons nos décisions sur un enchaînement de rapports, et de pouvoir écrire la formule logique de cet enchaînement. Il serait facile d'en découvrir les règles et l'on aurait un moyen nouveau de contrôler les fondements de nos déterminations volontaires.

M. Tarde dessine le schéma d'une sorte de syllogisme moral où le « je veux » entrerait à titre d'élément ; il en donne l'exemple suivant[1] :

1. Cf. Lapie, *op. cit.*, p. 253.

Majeure : Je veux faire mon salut.

Mineure : Or le jeûne en carême assure le salut.

Conclusion : Donc, je dois jeûner en carême.

D'après lui, l'affirmation d'un devoir serait postérieure à celle d'un vouloir, et en sortirait par une espèce de déduction. Un tel schéma, considéré du point de vue psychologique, s'applique assez exactement aux cas nombreux où une détermination particulière découle d'une résolution plus générale prise antérieurement : il serait plus complet, cependant, si l'auteur avait joint aux trois propositions qu'on vient de lire cette quatrième :

Je veux jeûner en carême.

Plaçons-nous maintenant au point de vue logique. Manifestement, des deux prémisses de M. Tarde nous ne saurions tirer « je dois », mais, « je veux jeûner en carême ». Et encore le syllogisme ainsi modifié ne serait pas même nécessairement exact ; car il ne s'ensuit pas, de ce que je veux la fin, que je veuille également les moyens. Je pourrai vouloir, en principe, sauver un ami, et refuser d'employer pour y parvenir des moyens qui me paraissent illicites.

M. Lapie [1] propose un « raisonnement volitionnel » sensiblement différent. « Les deux jugements sur la fin et sur les moyens, dit-il, (c'est-à-dire les réponses à ces deux questions : cet acte est-il bon ?

1. *Op. cit.*, p. 249.

cet acte est-il possible ?) forment les deux prémisses d'un raisonnement dont la volition sera la conclusion... » Et, par les variations de ces deux jugements, il explique toutes les volitions avec tous leurs caractères. Voici, par exemple, quel serait le type du raisonnement volitionnel au cas où les deux prémisses seraient assertoriques :

Majeure : Je dois.
Mineure : Je puis.
Conclusion : Je veux.

Si nous laissons de côté ces dénominations de conclusion, de majeure et de mineure, et si nous cherchons, non point un raisonnement véritable, mais la représentation simple et concise, à l'aide de quelques mots, du travail intellectuel aboutissant à la volition, les trois propositions de M. Lapie pourront nous satisfaire. Mais il n'en sera plus de même si nous sommes en quête d'un syllogisme vraiment correct.

En quoi consiste, en effet, la conclusion d'un syllogisme dont les trois propositions sont assertoriques ? Il consiste dans l'attribution au sujet de la mineure d'une qualité attribuée également à celui de la majeure, par suite d'un rapport d'identité au moins partielle constaté entre le sujet de la majeure et celui de la mineure. Par exemple, dans le syllogisme classique :

Tout homme est mortel,
Or, Pierre est un homme,
Donc Pierre est mortel.

La qualité que j'attribue à Pierre dans la conclusion a déjà été attribuée par moi à tous les hommes dans la majeure, et c'est parce que la mineure me révèle que le sujet, « Pierre », est déjà contenu implicitement dans le sujet « tout homme » que je puis lui attribuer aussi cette qualité. L'attribut de la dernière proposition est déjà exprimé dans la première. En d'autres termes, le rapport posé par la conclusion est de même nature que celui que pose la majeure. — Tel n'est pas le cas dans le raisonnement volitionnel de M. Lapie. L'attribut de la proposition « je veux » n'y est exprimé dans aucune des deux prémisses. Le jugement qu'elle énonce est tout différent des précédents, puisqu'il constate un phénomène de volition, tandis que ceux-ci établissent, l'un une possibilité, l'autre une obligation.

Enfin c'est une règle de logique que, si l'une des deux prémisses est hypothétique, la conclusion doit l'être également, Or la proposition « je puis » est en droit hypothétique; elle est conditionnée en particulier par la conclusion. Il faudrait l'écrire : « je puis si je veux », car l'intervention de ma volonté est au fond une des conditions de la possibilité de mon acte.

Le raisonnement volitionnel de M. Lapie n'est donc pas de nature à contenter les logiciens. Il manque à la proposition « je veux » plusieurs des caractères essentiels d'une conclusion logique. Dira-t-on que c'est là une forme particulière de rai-

sonnement, une liaison originale de rapports qu'il faut se garder d'essayer de ramener aux autres formes connues ? encore serait-il indispensable, semble-t-il, que le rapport conclu fût une conséquence rationnelle des rapports qui le précédent et servent à en démontrer la vérité. Or il n'en est pas ainsi du « je veux ». Il traduit un fait de conscience qui n'est pas en son fond d'une nature intellectuelle, le sentiment d'un effort qui se déploie ou qui tend à se déployer : il présuppose donc des phénomènes psychologiques différents de lui-même qui, nous le verrons, ne succèdent même pas toujours à ces deux jugements : « je puis » et « je dois ».

Si donc il existe un véritable raisonnement volitionnel il n'est pas tel qu'il vient d'être formulé. Sa conclusion ne saurait s'exprimer par un « je veux » que si le « je veux » figure également dans les prémisses. Voici quel pourrait en être le schéma. Je me trouve en présence d'un problème pratique et la délibération m'a montré que, parmi les différents actes que je crois pouvoir accomplir, l'acte A est le meilleur au point de vue où je me place, par exemple au point de vue moral. Notez qu'il ne serait pas le meilleur s'il était impossible et que la possibilité est au fond un des éléments de sa valeur rationnelle. Essayons de donner une formule logique du raisonnement par lequel j'arrive à cette conclusion assertorique que je veux accomplir l'acte A. Cette formule représentera moins, évidemment, la marche réelle, plus ou moins hésitante et capri-

cieuse, suivie par moi dans la découverte et l'enchaînement des rapports indiqués, qu'une expression schématique et simplifiée du travail de mon esprit, en même temps qu'une disposition commode de ces mêmes rapports, lucide et satisfaisante pour la raison, telle que certaines erreurs y seraient plus faciles à apercevoir.

Majeure : Je veux accomplir celui des actes qui est, pour moi, le meilleur dans les circonstances où je me trouve.

Mineure : Or l'acte A est, pour moi, le meilleur dans les circonstances où je me trouve.

Conclusion : Donc je veux accomplir l'acte A.

Dans la pratique, la majeure, pouvant s'appliquer à tous les cas susceptibles de se présenter, n'aura pas besoin d'être modifiée. En revanche la mineure se formulera de façons diverses. Tantôt elle sera apodictique :

« L'acte A est nécessairement le meilleur. »

La conclusion deviendra dès lors apodictique :

« Je veux nécessairement accomplir l'acte A »

Tantôt la mineure sera négative :

« L'acte A n'est pas le meilleur. »

De là cette conclusion négative :

« Je ne veux pas accomplir l'acte A. »

Enfin la mineure sera souvent hypothétique ou conditionnelle.

« L'acte A est peut-être le meilleur », ou :

« L'acte A sera le meilleur à telles conditions. »

La conclusion correspondante aura les mêmes caractères :

« Je veux peut-être accomplir l'acte A », ou :

« Je voudrai à telles conditions l'accomplir. »

Lorsque la délibération est placée sur le terrain moral (et une volonté parfaite la placerait toujours, semble-t-il, sur ce terrain), le raisonnement volitionnel de M. Lapie devient correct, si l'on remplace « je veux » par « je dois », de la façon suivante :

M. Je dois accomplir l'acte le meilleur moralement.

m. Cet acte est le meilleur moralement.

C. Je dois accomplir cet acte.

Cependant pour donner une idée plus complète du raisonnement volitionnel, lorsqu'il est du genre moral, il conviendrait d'y ajouter le syllogisme suivant :

M. Je veux accomplir l'acte que je dois accomplir.

m. Cet acte est celui que je dois accomplir.

C. Je veux accomplir cet acte.

En raisonnant de cette manière, bien entendu, je me rends compte seulement *qu'il est logique que je veuille* accomplir tel acte, si je veux accomplir l'acte que je dois accomplir. De même, lorsque j'adopte un autre point de vue que le point de vue moral, et que je raisonne suivant le schéma précédemment indiqué, le « je veux » auquel j'arrive n'est une conclusion digne de ce nom *que s'il reste*

une pure idée. S'il passe à l'acte, j'agirai *logiquement :* mais il n'est pas certain qu'il y passe : je n'ai encore pris en sa faveur aucune décision. Ma raison a rempli son office : après cela, les illogismes de ma conduite ne sauraient lui être imputés.

Ni le « je veux » ni le « je dois », en effet, ne suffisent toujours à entraîner la volition. Il y a, par exemple, telles circonstances où notre volonté est incertaine, molle ou impuissante, bien que nous ayons jugé que nous « devions » et que nous « pouvions » agir. J'ai reconnu qu'il est pour moi l'heure de sortir de mon lit et de m'habiller et qu'il est de mon devoir et en mon pouvoir de le faire. Mais c'est l'hiver; ma chambre n'est pas chauffée : le désir de jouir plus longtemps du bien-être que j'éprouve et la crainte de sentir le froid me retiennent au lit. Ou encore : je suis sur le point de me placer sous la douche d'eau glacée, et je sais que, si je temporise, je risque de m'enrhumer ; mais l'appréhension de l'eau froide m'arrête ; j'hésite et je ne me décide qu'assez tard. Ou enfin : j'ai résolu de travailler deux heures de suite, mais au bout d'une heure, séduit par l'idée de me soustraire à la fatigue et de faire une agréable promenade, malgré ma raison qui me commande de poursuivre l'étude commencée, j'abandonne ma table de travail.

Il ne suffit donc pas de penser : « je dois » pour faire son devoir ; il ne suffit pas davantage de dire ni même de penser : « je veux » pour qu'une volition s'ensuive. Il faut distinguer ici entre le « je veux »

qui enregistre un effort, un déploiement *actuel* d'énergie, et le « je veux » du raisonnement volitionnel. On observe dans les deux cas, évidemment, l'aperception d'un rapport, phénomène intellectuel. Mais dans le premier, c'est la constatation d'un fait. Dans le second, c'est l'expression d'une nécessité idéale et logique, et en même temps, bien souvent, celle d'un désir : l'on *voudrait vouloir ;* l'on serait heureux d'avoir la force de suivre une certaine direction ; seulement il est impossible d'y parvenir.

Fréquemment, en posant le « je veux » on essaie de se persuader qu'on veut ou qu'on voudra réellement. Lorsqu'on y parvient, il y a bien des chances que la volition effective s'ensuive. En règle générale, en effet, la *croyance* qu'un phénomène psychologique ou même physiologique [1] va se passer en nous, tend à susciter effectivement ce phénomène. Il ne faut pas oublier non plus que pour qu'un « je veux », un « je puis » ou un « je dois », un jugement en général, ait une influence sur notre conduite, il est nécessaire, non seulement qu'il soit posé, mais encore qu'il soit objet de *croyance :* son efficacité dépend de ce que nous croyons de lui.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire ici quelques mots de la croyance, puisque c'est un

1. Cf. P.-E. Lévy, *Éducation rationnelle de la volonté* (Paris, F. Alcan).

facteur très important de l'activité volontaire et un facteur en grande partie d'ordre intellectuel. N'a-t-on pas dit souvent, en effet, que les hommes « de foi » étaient des hommes d'action, et qu'il fallait donner aux hommes non seulement des idées, mais encore des convictions ? Les « douteurs » sont des faibles dans les combats de l'existence. Jusqu'ici nous avons considéré le jugement, pour ainsi dire, en bloc, sans l'analyser. Mais l'analyse nous permet d'y reconnaître au moins deux parties essentielles : d'une part l'établissement d'une relation entre deux pensées, d'autre part l'affirmation de cette relation. La première opération est en elle-même de nature purement intellectuelle, c'est l'action la plus fondamentale de l'esprit, celle dont Kant veut évidemment parler, lorsqu'il dit : « penser c'est juger ». La seconde est plus complexe. Elle comprend d'abord une nouvelle aperception ; nous estimons que la relation pensée est *vraie*, qu'elle fait partie, en d'autres termes, de la catégorie des choses *réelles :* nous la rattachons à cette catégorie par un nouveau rapport. Est-ce tout ? le phénomène reste-t-il purement intellectuel ? Non pas, à ce qu'il semble. Du moins il ne le reste pas toujours. Ce nouveau rapport, il m'arrive tantôt de le nier, de refuser de l'admettre, d'en détourner mon attention, et, par suite, de lui enlever toute efficacité dans ma vie intellectuelle ; tantôt de le poser avec énergie, fût-ce illégitimement, de le formuler aux autres, de me

l'exprimer à moi-même, parfois uniquement dans mon « langage intérieur », de le maintenir dans ma conscience, en le mettant à l'abri des contradictions, enfin de tout faire pour le rendre influent. *Il y a donc place ici pour une intervention bonne ou mauvaise de nos tendances et de notre volonté.* C'est ce qu'il y a de vrai dans la théorie cartésienne ou « volontariste » de la croyance, qui mérite de compléter la thèse « intellectualiste » trop absolue, telle qu'elle est soutenue généralement. Il faut se garder, lorsqu'on étudie les phénomènes psychologiques, de se montrer trop exclusif, et de laisser de côté en principe tel ou tel groupe d'éléments qui en font réellement partie. La croyance est surtout un phénomène de nature intellectuelle, mais il ne l'est pas uniquement.

V

Les analyses qui précèdent nous permettent de nous rendre un compte plus exact du rôle des fonctions intellectuelles dans l'activité volontaire. Il est évidemment capital. Il est tel que des qualités de l'intelligence et de ses dispositions à un moment donné dépendent en grande partie les qualités du vouloir. L'intelligence est-elle bien lucide, bien éclairée ? formule-t-elle des jugements bien nets ? l'imagination présente-t-elle des images bien concrètes et bien vives ? La volonté y gagne en

force et en netteté. L'esprit est-il naturellement débile ou débilité par des causes accidentelles, par l'abus des excitants ou par la maladie ? Le sujet arrivera difficilement à savoir ce qu'il veut et à le savoir d'une manière précise ; de là une faiblesse et une incertitude du vouloir[1]. L'intelligence est-elle, quelle que soit sa vivacité et sa clairvoyance, lente à découvrir la solution la plus satisfaisante ? La volonté sera longue à se résoudre. Le jugement est-il, dans des circonstances déterminées, plus ou moins hypothétique ou conditionnel ? La résolution sera timide, hésitante, mêlée de réserves. M. Lapie a montré avec une finesse ingénieuse[2] qu'aux degrés du jugement correspondaient des degrés du vouloir. Or il est des personnes qui prononcent aisément sur la question des fins et sur celles des moyens de leur conduite des jugements assertoriques ou apodictiques : nous les appelons des caractères fermes ; cette fermeté tient parfois à l'étroitesse de leur esprit, qui n'aperçoit qu'un petit nombre de solutions et s'attache obstinément à l'une d'elles. D'autres, au contraire, se contentent, sur les mêmes questions, de jugements problématiques, et nous les appelons des caractères faibles ; de cette catégorie sont beaucoup d'esprits très déliés, qui découvrent un grand nombre de solutions acceptables, entre lesquelles

1. Cf. Th. de Quincey, *Confessions*, p. 186 sq.
2. *Op. citat.*

ils restent hésitants. Enfin, nous avons vu que l'intelligence, dans la conception des divers possibles, dans la conduite de la délibération et dans les jugements et raisonnements qui précèdent la détermination, pouvait présenter soit une marche normale et vraiment rationnelle, soit une marche influencée par les puissances affectives, et qu'elle se conformait tantôt à la logique de la raison, tantôt à la « logique du sentiment ». Or une intelligence éclairée et fine se soustrait plus facilement qu'une autre aux maléfices des « passions », ces magiciennes. Plus l'intelligence connaît, plus elle voit clair, et plus elle parvient aisément à l'évidence, plus elle est à même de discerner les sophismes. Lorsque la volonté est entrée dans la phase de la moralité, l'instruction morale est précieuse et contribue puissamment à ses progrès. Cependant, à dire le vrai, et les études précédentes nous l'ont fait prévoir, la direction bonne ou mauvaise que prend notre volonté dépend plus encore, peut-être, de l'état de notre « sensibilité », c'est-à-dire au fond, de l'état de nos diverses tendances. Aussi, allons-nous, maintenant, nous occuper tout spécialement de celles-ci.

CHAPITRE IV

RÔLE DES TENDANCES DANS L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

I

Nos tendances sont en nombre infini. Il en naît presque tous les jours ; c'est une poussée continuelle, une abondante floraison. Il y en a aussi qui s'affaiblissent ou meurent. Elles ne sont pas exactement les mêmes chez Pierre que chez Paul : il y en a des genres, des espèces, des variétés. On pourrait les représenter toutes comme des dérivations, des spécialisations de la propriété primitive d'agir et de réagir que possède toute matière vivante, spécialisations que le besoin et l'expérience auraient provoquées : mais ce serait là une hypothèse invérifiable. Bornons-nous à dire que toutes celles dont nous constatons la présence chez un

homme adulte peuvent être ramenées, soit à des habitudes personnellement acquises par lui, soit à des dispositions innées plus ou moins nettement définies. S'agit-il d'une de nos tendances les plus élevées, de celles qui sont susceptibles d'être excitées par des idées (il est clair que celles-là doivent nous intéresser ici plus que les autres, si la volonté est, suivant la formule de Maudsley, une impulsion déterminée par des idées, *impulse by ideas*); il arrive un moment non seulement où elle se manifeste dans la conscience mais encore où elle s'exprime pour ainsi dire, intellectuellement, où des jugements reconnaissent le rapport qui existe entre elle et l'idée de certains objets. Dans la suite, l'idée de ces objets suffira pour l'éveiller elle-même dans la conscience.

Un jugement éveille différemment la tendance qu'il intéresse, suivant qu'il varie quant à sa modalité. Par exemple, l'idée me vient que j'irai entendre à l'Opéra le *Siegfried* de Wagner. Or j'ai un goût assez prononcé pour la musique de Wagner. Je pense en moi-même : « cette œuvre me plaira peut-être » : ma tendance est excitée. Elle le sera davantage si je pense : « elle me plaira certainement »; elle ne le sera pas du tout si j'arrive à penser, ce qui est d'ailleurs peu vraisemblable : « elle ne me plaira pas du tout ». Mon désir sera différent aussi suivant que j'aurai jugé, d'une part, que j'irai peut-être, probablement ou certainement entendre cet opéra ; d'autre part, que je l'enten-

drai tout de suite, ou prochainement, ou après un temps plus ou moins long.

Deux causes principales contribuent à renforcer une tendance : la répétition plus ou moins fréquente des actes qui sont de nature à la satisfaire et le plaisir plus ou moins grand qui résulte de ces actes, plaisir dont le souvenir est conservé. D'autre part, elle reçoit des applications de plus en plus nombreuses, s'oriente vers une multiplicité de plus en plus considérable d'objets. En réalité elle ne s'attache à un objet qu'en raison de telles qualités particulières qu'il possède et peut s'associer, par conséquent, à l'idée de tous ceux qui les possèdent également. C'est ainsi que le désir de la nourriture, lié d'abord, chez l'enfant, à l'idée du lait de sa nourrice, se lie ensuite à celle d'un nombre de plus en plus grand d'aliments. Une tendance s'attache fréquemment à un ou à des objets *particuliers :* l'amitié pourra nous lier en même temps à quelques personnes ; l'amour proprement dit, plus exclusif, nous unira à un seul être, auquel aucun autre, parfois, ne saurait succéder dans notre affection. Il existe aussi des tendances qui ont une fin *générale :* la vérité, l'égalité, la liberté. Une tendance *générale*, s'il est permis d'employer cette expression, procède vraisemblablement de plusieurs tendances *particulières :* par exemple, c'est sans doute l'amour de tel et tel objet provoquant chez nous la sensation du beau, qui a dû, après l'élaboration de l'idée abstraite de beauté, s'atta-

cher à cette idée et donner ainsi naissance à l'amour du beau sans pour cela disparaître lui-même nécessairement. Il est d'ailleurs des tendances « particulières » qui ont dû avoir une origine semblable. Ainsi, bien des inclinations se combinent dans notre âme, à ce qu'il semble, pour que l'idée de la patrie devienne la fin d'une inclination spéciale.

Générales ou particulières, nos tendances, comme nos représentations sont soumises à la loi de l'*inhibition*. Elles sont loin de se soutenir et de se renforcer toujours les unes les autres : souvent elles se contrarient et s'arrêtent. Comme nous l'avons vu, c'est l'attention qui est la cause principale de cette inhibition, en s'appliquant à certaines pensées de choix. Une éclipse de soleil se produit : en toute occasion, je sortirais de chez moi pour aller l'observer : ma curiosité m'y pousserait. Mais j'ai un désir très vif de continuer une lecture que j'ai commencée : ma curiosité est inhibée. Assis à ma table de travail, je suis sur le point de céder au désir de fumer et je vais avancer la main pour saisir une cigarette ; mais non ! j'ai la gorge fatiguée et cette cigarette me ferait du mal : je désire éviter les souffrances inutiles. Sous l'influence de ce nouveau désir, mon esprit se fixe sur l'idée d'autres mouvements qui s'exécutent : je m'empare de mon porte-plume et j'écris. Dans les deux cas, une tendance est assez forte pour détourner mon attention de toutes les idées et émotions capables d'exciter une autre tendance

qu'elle a à combattre, pour la porter sur d'autres sentiments et sur d'autres idées. Dès lors, elle doit provoquer une dérivation d'influx nerveux au profit de ceux-ci et au détriment de celles-là. Dans les deux cas, l'un des faits de conscience sur lesquels se dirige mon attention est une idée-force, l'idée de certains mouvements : de là des mouvements différents de ceux qu'il s'agissait d'arrêter et même en opposition avec eux.

Il serait à propos d'étudier ici de quelle manière nos tendances agissent dans les trois phases principales de la volition, celle des réflexions préliminaires, celle de la décision et celle de l'exécution. Nous avons suffisamment montré en étudiant l'aspect intellectuel de l'activité volontaire, comment nos tendances pouvaient influencer diversement nos réflexions et fausser la conclusion de nos délibérations ou bien veiller, au contraire, à ce qu'elle soit logique et légitime.

Le *choix* volitionnel n'est-il pas en grande partie le fait d'une ou de plusieurs de nos tendances ? C'est elles qui, au moyen de l'attention, *en fixant simultanément deux idées dans notre conscience*, celle d'un certain acte et celle de son exécution par nous, opèrent cette *synthèse* dont nous avons déjà parlé. Je me demande, je suppose, si j'irai demain rendre une visite de reconnaissance à M. B. Il s'agit là d'un devoir peu urgent ; cependant c'est un devoir. Le désir d'éviter une démarche ennuyeuse et un désir moral se trouvent en conflit dans ma conscience.

Bref ce dernier est le plus fort. Lors de la décision il est maître de mon attention. Il est clair qu'actuellement il serait en posture de me faire aller chez M. B. si le moment en était venu. Mais il me faut attendre à demain. Dès maintenant, toutefois, je prends une *résolution*, celle de m'acquitter demain de cette visite. Je *choisis* : qu'est-ce à dire ? Cela revient à dire que la tendance morale, *en dirigeant mon attention*, a jeté dans l'ombre le motif qui suscitait en moi une tendance en opposition avec elle, qu'elle a réduit celle-ci à l'impuissance et qu'elle retient mon esprit fixé sur l'idée de la visite à faire et sur celle que c'est moi qui la ferai demain à tel moment. Ces deux idées sont désormais associées solidement. *Le sentiment de l'effort et de la victoire d'une tendance*, de cette atttitude de la conscience qu'elle a produite, de cet état efficace de concentration mentale, de « monoïdéisme », pour parler comme M. Ribot, c'est ce que j'exprime par ces deux mots : « je veux ». *Le choix n'est donc qu'une sorte d'élan victorieux d'une tendance vers l'idée d'un acte*, que cet acte doive être exécuté séance tenante ou qu'il doive être différé. C'est ici la tendance morale qui s'exerce, avec quelque autre ou quelques autres, peut-être, qui ont agi dans le même sens qu'elle et l'ont soutenue. Mais le phénomène serait semblable s'il s'agissait de telle autre de nos tendances, par exemple, du penchant intéressé ou de l'inclination religieuse.

Voici maintenant venu le moment de l'exécution.

Ce moment est tantôt proche tantôt éloigné de la décision ; de toute manière, il est vraisemblable que, sauf dans le cas de l'exécution automatique, où une idée-force, ne trouvant pas d'obstacle, se réalise d'elle-même, l'exécution est encore l'œuvre commune d'une ou de plusieurs tendances et de notre attention, que celles-ci concentrent sur l'idée d'accomplir tel et tel mouvements. Il n'est pas indifférent, cependant, que l'exécution soit immédiate ou différée. Est-elle immédiate, en effet ? il est probable qu'elle doit attribuée aux tendances mêmes qui ont effectué la décision. Est-elle différée ? celles-ci peuvent être éveillées de nouveau lorsque l'heure d'agir est venue et que l'idée de l'acte choisi renaît dans la conscience ; mais les circonstances internes et externes ayant changé nécessairement, elles risquent de ne pas être excitées ou de ne pas l'être avec la même force. En fait, lorsque l'exécution a lieu, elle est souvent entraînée par d'autres mobiles que ceux de la décision.

II

Toutes les tendances qui existent en nous à un moment donné sont susceptibles, sans doute, d'intervenir dans notre activité volontaire. Cependant toutes n'y ont pas, cela va sans dire, un rôle également important. Il en est une que nous examine-

rons à part et dont nous essaierons de découvrir les origines et les principaux caractères, étant donné l'importance capitale qu'elle a normalement dans la vie psychique de l'adulte : c'est celle que nous avons appelée la *tendance morale*.

Un de mes voisins, tombé dans le besoin, vient me demander du secours. Quelques minutes de réflexion suffisent pour me permettre d'apercevoir divers partis à prendre. Ils se réduisent, je suppose, aux deux suivants : accorder le secours demandé ou, au contraire, le refuser en m'excusant. Les conséquences de chacune de ces deux manières d'agir se présentent aussitôt à mon esprit, qui, en se plaçant à mon point de vue personnel, les juge agréables ou désagréables pour moi sous tel ou tel rapport, c'est-à-dire établit des relations entre elles et moi. L'aperception de ces relations éveille en moi des désirs, des espérances et des craintes, c'est-à-dire provoque certaines manifestations de mes diverses tendances. Bornons-nous à noter les sentiments essentiels : d'une part, je voudrais éviter une dépense et un dérangement ; de l'autre, je ne serais pas fâché de rendre un service à mon voisin. Mais voici qu'entre en scène un jugement nouveau, un jugement *moral :* le premier parti me paraît meilleur dans l'ordre du devoir ; je lui reconnais une plus grande valeur au point de vue *moral*. Dès lors, j'ai un nouveau motif d'action ; s'il me décide, j'éprouverai un plaisir intime d'un certain genre, différent, sans doute, de celui que

j'éprouverai à l'idée d'avoir secouru un homme qui à titre d'homme et de voisin m'inspire quelque sympathie. Dans le cas contraire, je ressentirai une peine toute spéciale, à laquelle je pourrai donner le nom de « remords ». Qu'il s'agisse d'un plaisir ou d'une peine, ce sentiment n'indiquera-t-il pas qu'en moi une certaine tendance a été contentée ou déçue, tendance proprement morale, car elle me portait précisément vers ce qui m'apparaissait comme « bien », comme faisant partie de mon devoir ?

Il n'est pas impossible d'imaginer quelle a dû être *l'évolution de la tendance morale* dans l'histoire de l'humanité et ce qu'elle est aujourd'hui dans la vie de l'individu. De toute façon, elle est issue, sans doute, de la réflexion, et elle suppose un certain développement de la « raison pratique ». L'homme n'a pas tardé à comprendre, à juger que tel acte était préférable à tel autre à tel égard. Il est clair qu'il s'est d'abord placé à des points de vue très humbles : il s'agissait pour lui d'éviter personnellement des dangers ou des souffrances, d'obtenir plus de jouissances ou de bien-être, d'atteindre certaines fins utiles. Dans l'opuscule intitulé *le Commencement conjectural de l'histoire humaine*, Kant, avec une hardiesse très grande pour son époque expose l'hypothèse transformiste sous le voile de l'allégorie. Il représente les hommes des temps primitifs comme menés par leurs instincts tout aussi bien que les autres ani-

maux. Puis, peu à peu, leur intelligence se développe ; leur raison se forme : ils apprennent à choisir et à prévoir, par suite, à « pourvoir ». Ils choisissent leurs aliments, leurs vêtements, leurs armes ; ils prévoient la mort. A cette phase de son développement psychique, l'homme a saisi qu'il y avait avantage souvent à préférer à un bien qui s'offre à portée de la main un autre bien plus éloigné mais plus grand ; il a pris l'habitude de s'en rapporter à la réflexion dans la poursuite des différents objets de plaisir. Il est parvenu ainsi à la notion déjà précieuse de l'*intérêt*, c'est-à-dire du plaisir cherché avec méthode. La disposition générale de tous les êtres vivants à chercher le plaisir a pu, par une métamorphose aisée, donner naissance à une tendance spéciale que nous appellerons la *tendance intéressée*. Puis, petit à petit, la réflexion, aidée par l'observation et l'expérience, est arrivée à concevoir une autre forme du raisonnable plus élevée que l'intérêt, celle du *bien* proprement dit, c'est-à-dire, non pas de ce qui est le meilleur pour la satisfaction de tel ou tel désir individuel, mais de ce qui est le *meilleur absolument*, de ce qui s'impose à notre volonté comme une nécessité idéale. La réflexion, avons-nous dit ? C'est-à-dire l'esprit s'exerçant suivant ses lois propres. Il nous semble difficile, en effet, de voir dans l'idéal moral un simple reflet, un écho des jugements que porte l'autorité sociale sur la conduite personnelle. Suivant l'école anglaise, comme l'on sait, notre

conscience morale tout entière serait un produit de la vie sociale. Pour Stuart Mill, l'autorité domestique, plus tard les autorités militaire, judiciaire et politique et, d'une manière générale, les hommes qui nous entourent, en louant et récompensant certains actes, en blâmant et punissant certains autres, créent chez nous une tendance de plus en plus forte à approuver les uns et à désapprouver les autres. Darwin et Spencer complètent cette théorie ; ils ajoutent en particulier que ces habitudes de pensée, se transmettant et se renforçant en vertu de la loi d'hérédité, tandis que leur origine s'oublie progressivement, finissent par acquérir la puissance et le caractère mystérieux des instincts. Il y a dans cette doctrine une part d'exagération. Sans doute, les mille influences de la vie sociale ont contribué et contribuent à la formation et au développement de la conscience morale ; mais, ces influences, l'individu ne les subit pas passivement. Souvent il n'y obéit qu'à bon escient ; d'autres fois, il s'en affranchit alors même qu'il y va de son intérêt de s'y soumettre. Jamais les novateurs, dans l'ordre de la pensée, n'auraient pu naître ni se recruter des partisans, si les opinions individuelles étaient à ce point dépendantes de la vie sociale. Les idées morales, pour ne parler que de celles-là, doivent être en grande partie le résultat de la réflexion, d'une direction méthodique de la pensée. La pratique de la vie sociale a montré à l'homme des cas nom-

breux où les fins personnelles étaient et devaient être sacrifiées logiquement à d'autres fins, aux intérêts d'un groupe, aux desseins d'un chef de famille, d'un souverain ou d'une divinité. Peu importe d'ailleurs que ce sacrifice ait toujours été vraiment raisonnable ; il suffit que les hommes l'aient jugé tel, qu'ils ne soient pas parvenus à comprendre qu'il pouvait et qu'il devait en être autrement, qu'ils se le soient expliqué, qu'ils l'aient *justifié* à leurs propres yeux : la première notion de la justice était née. Après quoi, nous pouvons nous représenter le domaine du bien moral s'étendant graduellement, la notion du juste épurée de plus en plus par la raison, qu'éveille et éclaire la rencontre de circonstances extérieures sans cesse renouvelées. L'homme en est venu, par exemple, à faire de sa nature raisonnable une « fin », ce qui est, selon Kant, le principe d'une culture morale supérieure. C'est qu'en effet l'individu s'est aperçu que les autres hommes étaient semblables à lui ; que leurs « fins » propres, considérées objectivement, devaient être mises sur le même plan que les siennes et devaient être respectées également ; que la valeur de l'être humain, ce qui le rendait éminemment respectable, tenait à son caractère sacré de personne morale. Wundt croit aussi que le motif moral est sorti de la réflexion, qui nous montre dans l'acte un moyen de réaliser certaines fins, par exemple de servir le bien public, parce que l'intérêt privé en dépend et qui, à

force de raisonnement, élève petit à petit l'édifice de l'idéal moral. Il n'imagine pas tout à fait de la même manière que nous, dans le détail, l'histoire de cet idéal ; mais il admet comme nous que sa formation a nécessité un travail original de la réflexion.

En même temps qu'il s'est formé, et parallèlement, s'est développée une tendance morale. L'homme fait d'abord par intérêt, parfois poussé par des motifs altruistes, ce qu'il conçoit comme logique et raisonnable. Il recherche le bien comme un *moyen* d'atteindre certaines fins égoïstes ou non. Mais peu à peu il prend une habitude de plus en plus grande de cette recherche, et, *oubliant* les mobiles originaires qui l'y poussaient, il recherche le bien pour lui-même. Le motif « ceci est bien » prend graduellement de l'influence sur sa conduite. La tendance morale est née. Elle se développe sans cesse au point de devenir capable de lutter contre la ou les tendances d'où elle est issue.

Qu'on accepte ou non les conjectures qui viennent d'être brièvement exposées, on admettra certainement qu'aujourd'hui la tendance morale, en germe sans doute chez l'enfant qui vient au monde, ne se manifeste pas tout à coup, toute constituée et tout armée, comme Pallas Athéné sortant du cerveau de Zeus, mais qu'elle subit une évolution plus ou moins lente, de même que la raison et de même que la conception que chacun se fait du bien. « Le bien » c'est d'abord pour l'enfant ce qu'exigent

ses parents et ses maîtres et il ne leur obéit que par crainte, par intérêt ou par amour. Puis, la réflexion, intervenant de plus en plus, lui représente bientôt son obéissance comme naturelle et logique, puisqu'elle est une *règle de fait*, une loi constatée à laquelle il est habitué; il arrive aussi, sans doute, à saisir cette vérité que ses parents, ses maîtres, et en général ceux qui le gouvernent sont plus habiles et plus intelligents que lui, qu'ils savent des choses qu'il ne sait pas, comprennent des choses qu'il ne comprend pas et qu'ils sont soucieux de ses véritables intérêts. Cependant, petit à petit, tandis qu'il s'accoutume à conformer sa conduite à ce qui lui est représenté comme « bien », la tendance morale se développe et se fortifie. Le « bien » est alors la fin propre de cette tendance, et la notion du bien est désormais distincte et indépendante d'autres notions, telles que celles de l'agréable et celle de l'utile avec lesquelles elle devait être confondue ou associée primitivement.

III

Il nous a paru utile d'insister particulièrement sur la tendance morale, puisque la volonté évolue normalement dans le sens de la moralité. Il est clair, cependant, que cette tendance ne constitue

pas à elle seule le ressort de notre activité volontaire : aussi est-il nécessaire d'étudier d'une façon plus complète la composition et le jeu de ce ressort.

Nous avons montré que la volonté semblait devenir de plus en plus *calme* à mesure qu'elle devenait plus puissante. Ce fait n'indique-t-il pas *que des tendances essentiellement calmes y prédominent de plus en plus ?* Or les tendances les plus calmes, ce sont, d'une manière générale, *celles dont l'objet est le plus impersonnel*, c'est-à-dire le moins relatif à des personnes déterminées, au sujet ou à ceux qu'il aime ; ce sont les plus désintéressées, les plus dégagées des intérêts humains. Ce sont aussi celles dont la fin est le plus *abstraite*. Des tendances aussi élevées que le patriotisme ou l'inclination religieuse ne sont pas incapables de s'exaspérer, de se traduire au dehors par des manifestations explosives et violentes et d'apporter le trouble dans notre moi psychologique et physiologique, surtout lorsqu'elles se présentent sous une forme étroite ou pervertie : c'est qu'elles s'attachent, l'une à l'être par excellence, l'autre à un être très grand et très complexe, et qu'elles ont par cela même un caractère concret et « personnel ». — D'autre part, on ne saurait juger de la puissance réelle d'une tendance par la violence de ses manifestations extérieures : les plus bruyantes ne sont pas toujours les plus fortes. N'est-ce pas un lieu commun, en effet, de parler du despotisme

des passions ? Or il est des passions qui sont ordinairement très calmes, parce que les tendances dont elles sont, pour ainsi dire, *l'exagération chronique* sont paisibles naturellement. Une tendance même paisible acquiert une influence croissante à mesure qu'elle s'invétère, qu'elle s'enracine plus profondément par l'habitude, qu'elle s'assimile ou se subordonne davantage les autres.

La volonté, avons-nous dit encore, tend à se régler, à se faire constante, à obéir à des principes généraux de conduite : il faut pour cela, selon toute apparence, que se développent chez l'individu *une ou plusieurs tendances « générales »*, telles que la tendance intéressée, l'amour du vrai ou du beau, enfin et surtout la tendance morale. Ce sont les tendances de ce genre qui sont les plus *compréhensives*, pour ainsi dire, les plus capables de recevoir un grand nombre d'applications ; par suite, ce sont celles qui sont le plus à même de mettre de l'ordre et de l'unité dans notre conduite.

La volonté, avons-nous ajouté, se moralise graduellement, lorsqu'elle se développe de façon normale. C'est dire que *la tendance morale y joue un rôle de plus en plus grand.*

Enfin la volonté paraît provenir, en quelque sorte, du noyau central de notre personnalité. Ce fait nous laisse supposer qu'elle est constituée en grande partie *par nos tendances les plus stables et les plus influentes*, celles-ci étant des éléments essentiels de notre caractère et, par conséquent,

de notre « moi ». Parmi les tendances dont nous parlons, aucune ne pourrait être considérée comme plus « centrale » que la *tendance morale*. C'est la tendance régulatrice par excellence, un instrument de sagesse et d'harmonie, parce que sa fin est précisément le parti que la raison présente comme le meilleur au point de vue le plus élevé de tous, c'est-à-dire au point de vue moral. Elle est centrale comme notre raison, cette chercheuse de vérités objectives et impersonnelles, qui n'en est pas moins un des facteurs les plus importants de notre personnalité.

De ce que l'acte volontaire doit pouvoir être attribué au « moi », on a été souvent tenté de conclure que toutes ou presque toutes les tendances essentielles du « moi » devaient intervenir à propos de chaque volition, lorsque la volonté est bien constituée et organisée, C'est bien là, semble-t-il, l'opinion de M. Paulhan. Selon lui, elles arrivent à former un système si bien lié qu'aucune d'elles ne peut entrer en activité sans que les autres s'éveillent à quelque degré. Il ne faudrait peut-être pas s'exagérer le nombre de celles qui peuvent ainsi s'éveiller en même temps. L'hypothèse de M. Paulhan repose sur la loi connue de l'association des faits de conscience : mais est-il bien sûr que le jeu d'une tendance puisse entraîner *directement* celui d'une autre tendance associée ? Les tendances ne semblent s'associer qu'*indirectement*, par l'intermédiaire d'idées, d'images auxquelles elles sont

également liées. Or cette liaison indirecte ne paraît pas devoir s'établir nécessairement entre deux tendances essentielles quelconques d'un individu, par exemple entre l'ambition et l'avarice, entre l'amour du vrai et le goût de la boisson ! — Ensuite il est assurément, pour chacun de nous, plus d'un problème pratique qui intéresse bien peu ou n'intéresse point du tout telle ou telle de nos tendances essentielles : celle-ci sera-t-elle excitée par lui, même à un faible degré ? La pitié d'un Vincent de Paul ne pouvait que rester muette lorsqu'il ne s'agissait pas de son prochain. Mazarin pouvait-il ressentir la soif des honneurs lorsqu'il n'était question que d'un acte secret de charité ? — De plus lorsque nous choisissons un parti, pour peu que nous ayons l'habitude de l'introspection, nous savons démêler les principales tendances qui militent en faveur de la solution adoptée par nous : nous le pouvons surtout après coup, lorsque la décision est prise et que s'est calmée l'agitation causée par le débat. Or avons-nous conscience que toutes ou presque toutes nos tendances essentielles sont excitées chaque fois ? — Enfin est-il matériellement possible qu'un grand nombre de nos tendances principales s'exercent concurremment ? Il ne semble pas que notre énergie nerveuse, que notre énergie centrale en particulier, puisse se dépenser en beaucoup de directions à la fois. Plus les directions sont nombreuses, plus les dépenses permises sont faibles pour chacune Songeons

aussi qu'il suffit d'une forte tendance qui s'empare de notre attention pour jeter les autres, pour ainsi dire, dans l'ombre et les paralyser. L'activité volontaire est une activité attentive : or le régime de l'attention est un régime de « monoïdéisme », c'est-à-dire de privilège. L'attention, en entrant en scène, favorise certaines tendances aux dépens de certaines autres. La « monoïdéation », pourrait-on dire, s'opérera sous l'action et au profit des premières, malgré les autres et à leur détriment. Si donc il y a dans l'activité volontaire une coordination hiérarchique de nos tendances, elle ne doit guère s'établir que d'une manière absolument *provisoire* et instable, à l'occasion d'un acte particulier.

Il suffirait évidemment, pour *ordonner notre conduite*, de la prédominance habituelle d'*une* de nos tendances les plus générales. Il n'en est guère, si l'on met à part la tendance intéressée, qui soit aussi capable de manifester sa puissance en toute occasion que la tendance morale. L'amour du vrai, celui du beau, le souci de l'honneur, sont assez éloignés de pouvoir s'intéresser à tous nos actes. Au contraire la tendance morale, précisément à cause de sa direction, est appelée à jouer un rôle de plus en plus étendu : le domaine du bien est si vaste ! Sans doute elle n'est pas toujours éveillée vivement par l'idée d'un parti conforme au devoir : il y a des devoirs insignifiants ; il en est d'autres où d'autres inclinations nous poussent si

fortement qu'elle n'a guère besoin de s'exercer, par exemple lorsqu'il s'agit de préférer à un plaisir légitime un intérêt matériel. Mais dès que les limites du devoir risquent d'être franchies, il est dans son rôle d'intervenir.

CHAPITRE V

L'ASPECT ÉMOTIONNEL DE L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

I

Des tendances, *puissances* actives, il faut distinguer avec soin les *émotions* ou *sentiments*, *états* affectifs, c'est-à-dire agréables ou pénibles. Nous négligerons ici les sensations affectives, qui proviennent de nos organes des sens et de nos organes internes. Les sentiments nous intéresseront au contraire, parce qu'ils ont une influence plus remarquable sur le jeu de nos tendances et sur notre activité volontaire. Ils sont causés ordinairement par des représentations, ou plutôt par des jugements que nous portons sur des représentations. Par exemple, je me rappelle un ami qui m'était cher et je juge en même temps qu'il n'est

plus : cette pensée m'inspire du regret. On m'offre un livre nouvellement édité et je juge que ce livre va m'être d'une grande utilité ; aussitôt naît en moi un sentiment de contentement.

Entre les sentiments et les tendances il existe d'étroites relations. En règle générale, en effet, la satisfaction modérée d'une tendance entraîne un plaisir, la satisfaction excessive, la déception ou simplement le besoin d'exercice d'une tendance a pour conséquence une douleur. Si l'on voulait expliquer ce phénomène en style physiologique, on définirait la tendance un *réservoir de forces de tension en équilibre instable*, susceptibles de se dégager dans une certaine direction, sous l'influence d'excitations déterminées. Ces forces de tension se trouvent-elles surabondantes ? il en résulte une douleur que l'idée d'une déception certaine ou même possible rend plus consciente et plus aiguë. La dépense excessive de ces forces est pénible parce qu'elle occasionne une fatigue trop grande ou même une usure organique. Leur écoulement suffisant et modéré est accompagné par contre d'un plaisir[1].

Or il est d'abord évident que de l'état de nos tendances dépendent les caractères des émotions qui s'y rattachent. Le plaisir ou la douleur que produisent, par exemple, le contentement ou la déception d'une tendance, varie en quantité suivant

1. Cf. p. 123.

le rapport qui existe entre son degré de tension à un certain moment et l'activité qu'elle est amenée à déployer, si l'on veut, suivant les exigences qu'elle manifeste et la réponse qui leur est donnée. Une impulsion m'engage-t-elle à me lever de bonne heure pour me mettre au travail ? Si ma paresse l'emporte ou si une nécessité quelconque m'oblige à rester au lit, je ressentirai une sorte de mécontentement intime proportionnel à l'intensité de l'impulsion qui me poussait à me lever. Si celle-ci est victorieuse, au contraire, j'éprouverai un plaisir d'autant plus grand qu'elle se montrait plus impérieuse. Prenons un autre exemple : l'idée que je pourrai bientôt contempler la mer excite vivement en moi le désir d'un beau spectacle que je connais ; mais au bout de quelques heures de contemplation, mon désir, se trouvant momentanément épuisé, la vue de la mer cesse de m'être agréable et j'éprouve le besoin de m'en éloigner.

Plus intéressante encore est pour nous l'action ou la réaction des émotions sur les tendances. Les sentiments agréables ou pénibles peuvent aiguillonner certaines tendances, en particulier celles dont la satisfaction ou la déception les ont produits, et les pousser à un déploiement immédiat d'énergie, ayant pour but la poursuite ou la fuite de ce qui les a causés. Après un concours, on trouve des candidats malheureux qui se remettent aussitôt au travail avec acharnement. Une défaite

ne donne souvent que plus de courage à l'armée vaincue. D'ordinaire, les candidats heureux, encouragés par leur succès élaborent bientôt de nouveaux plans et entreprennent de nouvelles besognes; les armées victorieuses recommencent la lutte avec plus d'entrain. Il est vrai qu'on voit aussi des candidats heureux, contents du titre qu'ils ont obtenu, cesser de s'appliquer fermement à des travaux utiles, des armées victorieuses qui « se reposent sur leurs lauriers ». C'est que les tendances qui les portaient à l'action, suffisamment fortes pour les conduire à un certain but, ne l'ont plus été, une fois satisfaites, pour exiger la poursuite d'un but nouveau. — L'action des sentiments sur certaines tendances n'est pas seulement immédiate : ils persistent en effet à titre de souvenirs, et nous allons bientôt les retrouver comme tels. — Enfin il est des émotions qui accompagnent *la simple idée* de la satisfaction ou de la déception d'une ou de plusieurs tendances. Cette idée détermine en nous, par un processus dont il est difficile de rendre compte, une jouissance ou une peine dont la nature dépend évidemment de celle de la satisfaction ou de la déception entrevue, et dont l'intensité dépend de la vivacité prévue de celles-ci, de ce qu'elles sont envisagées comme proches ou lointaines, comme possibles, probables ou certaines, enfin de ce qu'on ressent plus ou moins fortement le besoin d'exercice des tendances intéressées. La mémoire et l'imagina-

tion jouent ici un rôle très remarquable [1]. A l'aide des souvenirs de notre expérience passée, qui renaissent incomplètement, toujours transformés, au moins simplifiés quelque peu, nous nous figurons les expériences futures. C'est alors que nous ressentons l'espérance ou la crainte : l'espérance, si au désir d'un certain bien se joint le sentiment anticipé du plaisir qu'il nous procurerait au cas où nous l'obtiendrions ; la crainte, si à ce désir s'ajoute le sentiment anticipé de la souffrance que nous éprouverions au cas où il nous échapperait. J'ai une profonde affection pour un ami. Je désire sa présence, sa conversation, tous les plaisirs qu'il me cause. Vient-il à tomber malade ? Je crains de le perdre : c'est-à-dire que mon désir est accompagné du pressentiment des souffrances que sa perte m'occasionnerait. J'espère le conserver : cela signifie qu'à mon désir s'unit la vision de toutes les joies dont il est pour moi la source. Qu'il s'agisse d'espérance ou de crainte, les images agréables ou pénibles qui surgissent en nous ont pour effet d'attiser notre désir, sauf quand les images pénibles excitent une douleur assez intense pour être dépressive.

1. Cf. p. 122.

II

Après ces effets particuliers et, pour ainsi dire localisés des émotions, nous mentionnerons leurs effets généraux sur notre activité. Les unes auxquelles on a donné le nom d'émotions *sthéniques* (par exemple la colère et les plaisirs de toute espèce) excitent d'ordinaire nos fonctions principales, physiologiques et psychologiques; les autres (ce sont en général les douleurs de toute sorte), dites émotions *déprimantes*, paralysent ces mêmes fonctions. Certains faits semblent en désaccord avec cette loi : une souffrance modérée, nous venons de le voir, peut être stimulante; un plaisir très vif peut être paralysant. Mais la loi n'en subsiste pas moins. D'ailleurs l'influence excitante d'une douleur est très bornée; et un plaisir ne peut guère être déprimant qu'indirectement, en absorbant notre attention.

Il faut considérer ici tout spécialement l'action variable des sentiments sur notre attention, étant donnée la participation très grande de cette fonction à l'activité volontaire. Il n'est pas douteux que la prédominance des passions dans la vie mentale aboutit souvent à l'impuissance de la pensée. La psychiâtrie moderne l'a montré. Cette prédominance constitue finalement une sorte de folie affective, d'où résultent des conditions cérébrales anor-

males. Il va sans dire que dans ces conditions la fonction volitionnelle est une des premières à sombrer étant une des plus délicates. Nous devenons, des « émotifs » et des « faibles ». Les faibles, écrit M. Grasset[1], sont des « sujets à grosse influence polygonale [2], se laissant gouverner par leurs instincts et leurs passions »; de là une volonté fluctuante et capricieuse. L'émotivité, écrit M. Pierre Janet[3], « n'est que la tendance à remplacer les opérations supérieures d'adaptation, devenues impossibles, par l'exagération des opérations inférieures et surtout par de grossières agitations viscérales ». M. Nayrac[4], d'accord avec les précédents, remarque que le sentiment dissocie et affaiblit l'attention volontaire. « L'individu, dit-il, ne peut être réellement attentif dans la joie ni dans la tristesse, parce que l'état de parfaite attention implique finalement l'absence de tout élément affectif. Le sentiment n'a d'influence qu'au début de l'acte d'attention et seulement comme stimulant de cet acte »; il « ne saurait durer sans atteindre gravement le libre jeu de l'attention ». M. Nayrac exagère peut-être un peu : il est des sentiments qui ne gênent guère la concentration de la pensée, qui semblent la favoriser au con-

1. *Introd. physiolog. à l'étude de la psych.*, p. 123.
2. Cf. p. 42.
3. *Rev. Neurologique*, 30 déc. 1909 : Rôle de l'Émotion dans la genèse des états névropathiques.
4. *L'Attention*, pp. 82-83 (Paris, F. Alcan).

traire : tel est le plaisir élevé que procure la découverte du vrai, du beau ou du bien, ou celle des moyens de secourir une personne malade. Certains sentiments violents, comme la colère ou la jalousie, ne sont-ils pas même capables lorsqu'ils se déchaînent, d'obliger l'esprit à un travail attentif d'une intensité parfois extraordinaire ?

A vrai dire, il faut dissiper ici une équivoque. On confond trop souvent l'influence des *sentiments* avec celle des *tendances*. Celles-ci sont les vrais ressorts de notre activité, intellectuelle et autre, et il serait absurde de soutenir qu'elles lui sont nuisibles d'une manière générale : disons seulement qu'elles doivent être réglées. Quant aux sentiments, tout différent est leur rôle : il résulte de ce que nous avons dit de leurs effets généraux : tantôt ce sont des excitants, tantôt ce sont des déprimants.

Une loi que nous avons déjà étudiée vient compliquer leur jeu ; celle de l'inhibition. Nos tendances ne sont pas les seules, en effet, à s'arrêter mutuellement ; nos émotions aussi ont, suivant la remarque de W. James[1], des « effets mutuellement inhibitifs : les plus hautes détruisent les émotions inférieures ou bien elles sont elles-mêmes expulsées. Par tous ces processus, la vie se fait plus prudente et morale ».

W. James reconnaît ainsi, à ce qu'il semble, que l'évolution de la volonté s'explique en partie par

1. *Causeries pédag.*, p. 145. (F. Alcan.)

celle de la vie affective. Peut-être des recherches nouvelles nous éclaireront-elles davantage sur ce point de la question.

III

L'activité est, sans contredit, l'attribut le plus général et le plus profond du sujet conscient, car sentir et connaître c'est encore agir ou réagir. Si l'on prend le mot activité en ce sens, il est clair qu'il ne saurait désigner une faculté du même ordre que la sensibilité et l'intelligence : elle est quelque chose d'essentiel à ces facultés, ou, *pour mieux dire*, quelque chose d'essentiel à l'être, puisque l'être, s'il n'était actif, ne saurait penser ni sentir.

L'action est donc la manifestation par excellence de la vie ; l'être vivant est avant tout un être d'action : il faut donc s'attendre à ce que son évolution tende avant tout à améliorer son activité, à perfectionner par conséquent ses fonctions proprement actives, à ce que ses autres fonctions se modifient de manière à s'adapter le mieux possible à son rôle d' « agent ». Par fonctions proprement actives nous entendons ces combinaisons déterminées de mouvements, orientées vers certaines fins, combinaisons plus complexes les unes que les autres, que les psychologues ont définies et classées : ils ont distingué des mouvements réflexes, instinctifs, re-

présentatifs, impulsifs, enfin volontaires. Par les autres fonctions nous entendons ce que les Cartésiens ont appelé d'un mot : *les perceptions*, c'est-à-dire d'une part les « facultés » intellectuelles, d'autre part les phénomènes affectifs ; ou, pour continuer d'employer le langage cartésien, d'une part les « perceptions claires » d'autre part les « perceptions confuses » : c'est le côté passif de l'âme : *il est vraisemblable qu'il se plie aux exigences de la vie active*, qui est la vie véritable. Ce que nous savons de l'évolution intellectuelle de l'homme semble confirmer cette hypothèse : l'adaptation des « perceptions claires » à l'activité humaine, qui s'intellectualise de plus en plus et devient de plus en plus réfléchie et volontaire est un fait que nous avons déjà remarqué. Mais n'observe-t-on pas une adaptation des « perceptions confuses », en particulier des sentiments ?

Si nous consultons les apparences, la volonté tendrait normalement *à devenir une volonté froide* et impassible. Les hommes sur lesquels nous comptons le plus, les caractères les plus fermes, les plus consistants et les plus raisonnables, ne sont-ils pas des gens qui se possèdent pleinement, qui ne se laissent troubler par rien ? N'est-ce pas à ceux-là qu'on va de préférence demander conseil et qu'on confie le plus volontiers la défense de ses propres intérêts ? N'est-ce pas ceux-là qu'on place le plus volontiers à la tête d'un gouvernement ? Les anciens Grecs et les Romains étaient d'avis que les vieillards

étaient plus aptes que les autres à délibérer sur les affaires publiques. Aujourd'hui même, les parlements ne sont point composés de jeunes gens. C'est, dira-t-on, que l'on recherche pour la direction des États des hommes suffisamment expérimentés. Sans doute, mais c'est aussi que l'on recherche des hommes de volonté, des hommes, comme on dit, « posés » et « de sens rassis ». Or ces qualités sont-elles compatibles avec une vie émotionnelle très intense ? Lorsqu'un individu se domine pleinement, c'est vraisemblablement qu'il n'éprouve pas de sentiments assez troublants pour entraver l'exercice de sa raison. Si, de l'aveu de tous, l'âge tend à nous donner la maîtrise de nous-mêmes, n'est-ce pas parce qu'il calme progressivement notre sensibilité ? Il serait intéressant de chercher ce que devient celle-ci tandis qu'évolue notre volonté. Nous avons vu les changements que subissaient nos tendances et nos pensées au cours de cette évolution : ceux de nos états émotionnels resteraient à étudier. Mais pour nous en rendre compte, il serait tout à fait indispensable de résoudre une questions assez délicate, *celle de l'influence de la répétition et de l'habitude sur nos sentiments*. Nous saurions ainsi, par exemple, si des sentiments habituellement réprimés et étouffés s'évanouissent petit à petit, et si des sentiments fréquemment reproduits, au contraire, s'émoussent par cela-même nécessairement.

IV

C'est un principe communément admis que les sentiments s'émoussent par l'accoutumance, à l'exception de ceux qui résultent de la satisfaction des désirs insatiables, comme celui du beau, celui du vrai, et celui du bien[1]. Cependant il est un autre principe, qui a également cours, et qu'on ne semble pas s'être préoccupé suffisamment de concilier avec le précédent. M. P.-F. Thomas, en effet, dans son ouvrage sur *l'Éducation du sentiment*[2], invoquant l'autorité d'Épicure déclare que, « s'il est des limites à la vivacité de la sensation, il ne semble pas qu'il en existe à celle du sentiment ». M. Nayrac, dans son intéressante étude sur l'attention, écrit que « l'émotion tend à créer l'émotivité ». D'après lui, par conséquent, le phénomène de l'émotion se conformerait à cette loi bien connue que, plus une modification organique est répétée, plus elle tend à se reproduire facilement. Il y aurait peut-être lieu d'examiner de près cette question[3].

1. Cf. L. Dumont, *Théorie scient. de la sensibil.*, p. 77 sq. (Paris, F. Alcan), 1877. — Rabier, *Cours de Psych.* p. 583 sq. — W. James, *l'Émotion*, trad. Dumas, p. 109 (Paris, F. Alcan), etc.

2. P. 31 (F. Alcan).

3. Cf. Eug. Martin, l'Influence de l'habitude sur les sentiments (*Rev. Philos.*, avril 1910).

On pourrait, semble-t-il, rattacher tous nos sentiments à la satisfaction ou à la non-satisfaction soit « idéales » soit réelles, de nos multiples besoins. La nature et le degré d'un sentiment simple, que nous isolerons par abstraction, seront donc évidemment en relation directe avec la nature et les exigences d'un besoin à un moment donné. Pour la commodité de la démonstration, appelons s la satisfaction, même dans le cas où elle dépasse le besoin. Si l'on a $s < b$, le plaisir sera faible; il augmentera à mesure que s se rapprocha de b et atteindra logiquement au maximum si l'on a $s = b$. Il y aura douleur si l'on peut écrire: $s > b$. D'autre part, la non-satisfaction causera une douleur d'autant plus vive qu'elle sera plus complète et que le besoin sera plus grand. Lorsque nous avons vécu quelque temps en compagnie d'un ami intime nous éprouvons plus de chagrin, au moment où il nous quitte, si nous avons joui longtemps de sa présence que s'il n'est resté près de nous que peu de jours. Vient-il nous revoir au bout d'une semaine, nous le recevons avec plus de joie encore que s'il revient au bout d'un an, quand le besoin que nous avons de le revoir et de causer avec lui aura été atténué par l'effet de la séparation. J'ai observé en moi-même des phénomènes semblables en ce qui concerne des besoins acquis, tels que l'amour de la musique, de la danse, de la société, ou celui des promenades.

La satisfaction ou la déception répétée ou pro-

longée d'un besoin ne modifieront donc, sans doute, les sentiments qui les suivent, qu'en modifiant le besoin lui-même, en l'affaiblissant ou en le renforçant. Pourtant n'observe-t-on pas maintes fois des circonstances où, tandis que le besoin reste stationnaire ou même progresse légèrement, l'émotion produite par sa satisfaction ou sa déception décroît petit à petit ? C'est devenu un lieu commun de dire qu'on s'accoutume au plaisir ou à la souffrance. S'agit-il ici d'un fait constant et inévitable ? Ce serait bien regrettable, car il est tel sentiment, noble ou délicieux, que nous conserverions volontiers dans toute sa plénitude. D'autre part, faut-il parler d'une loi unique, qui vient contrecarrer la précédente, ou d'une pluralité de lois ? Nous allons nous rendre compte *que le dépérissement du sentiment n'est pas nécessaire* et qu'il s'explique par diverses lois, qui n'agissent pas toujours dans le même sens. Ces lois pourraient peut-être se résumer d'un seul mot, l'adaptation, l'organisation, ou, si l'on veut, l'habitude, mais il convient de les distinguer soigneusement les unes des autres

Toutefois il y a intérêt à préciser davantage encore le débat en présentant auparavant deux observations essentielles. La première, c'est qu'il ne faut pas confondre les sentiments qu'on pourrait appeler *généraux*, provenant de tendances *générales* avec les sentiments *spéciaux*, se rattachant à des tendances « particulières ». L'ha-

bitude pourrait développer les uns et émousser les autres. Par exemple un amateur de musique se dégoûtera, à force d'en entendre, d'un genre particulier de musique, des sonates de Beethoven, je suppose, tandis que le plaisir que lui procurera la musique en général ne fera que s'accroître. Un fervent des promenades, qui aura parcouru trop souvent une jolie route, arrivera peut-être à lui trouver moins de charmes, au moins pendant un certain temps ; mais les promenades en général seront très loin d'avoir cessé de lui plaire. Nous parlerons donc surtout ici des sentiments « spéciaux ».

Une seconde réflexion, c'est que la prolongation d'un sentiment et sa répétition n'auront pas nécessairement des effet identiques. « La continuité dégoûte en tout », écrit Pascal. Elle dégoûte au moins momentanément : c'est que la continuité engendre la fatigue. Mais la répétition ne la produit pas toujours, surtout lorsqu'elle est combinée avec la variété, qui, suivant Bossuet, « est tout le secret de plaire ». Voici comment s'explique Lemoine au sujet des sensations « affectives » : (il s'inspire, comme il l'indique lui-même, du *Mémoire sur l'habitude*, de Maine de Biran). « Ce que les psychologues et les moralistes de tous les temps ont le mieux établi touchant la sensibilité, c'est que la sensation, plaisir ou douleur, est essentiellement un mouvement, un changement. Elle est moins un état que la transition d'un état à un autre car elle

n'apparaît que lorsque l'âme passe d'une manière d'être à une autre plus ou moins différente... S'il en est ainsi, on se rend déjà quelque compte du singulier phénomène que la sensibilité nous offre : plus une sensation *se prolonge ou se répète*, plus elle s'affaiblit ; elle finit même par s'évanouir entièrement, malgré la persistance de la cause qui l'a fait naître. En d'autres termes, l'habitude émousse les sensations, le plaisir et la douleur[1]. » Mais il n'est pas certain que ce qui est vrai des sensations le soit de tout point des sentiments. De plus cette remarque de Lemoine, applicable, semble-t-il, à la prolongation du sentiment, pourrait bien ne pas l'être en ce qui a trait à la répétition.

Ces points signalés, venons-en aux lois que nous nous proposions de démêler d'une façon précise. — Il y a d'abord celle que nous pourrions appeler *loi de la vision imaginative ou de l'idéalisation de l'objet*. On a dit bien souvent qu'une émotion nouvelle, celle qu'on éprouve, par exemple, à contempler un beau site qu'on n'avait jamais vu ou a lire un bel ouvrage de littérature qu'on ne connaissait pas, avait un caractère de vivacité et de fraîcheur qui se perdait graduellement par la suite ; et je me souviens d'avoir entendu un de mes anciens maîtres, envier notre bonheur, à nous ses élèves, qui pouvions encore lire pour la première fois certaines œuvres de nos grands poètes ou de

1. Lemoine, *l'Habitude*, 1875, p. 41 sq.

nos grands romanciers. En réalité le complexus émotionnel que détermine en nous la perception ou la représentation d'un objet a un contenu qui change chez le même individu, d'une expérience à l'autre. Les émotions sont en effet sous la dépendance directe d'éléments intellectuels, perceptions, représentations et jugements, lesquels sont fournis en partie et par la mémoire et par l'imagination. Or les données de ces deux facultés, il faut bien noter ce point, ne sont pas du tout les mêmes à la première expérience qu'à la seconde, ni à celle-ci qu'à la suivante, et ainsi des autres. Un objet ou un acte est-il conçu ? même s'il nous est connu, nous le voyons toujours à travers notre mémoire et notre imagination, et la conception que nous nous en formons varie chaque fois avec l'état de celles-ci. Elle doit d'autant plus, évidemment, à l'imagination et d'autant moins à la mémoire, que l'objet ou l'acte est plus nouveau pour nous. De là des changements dans les sentiments que notre conception nous suggère, différents selon les individus. Il m'est arrivé souvent, dans les campagnes normandes, de rencontrer des troupeaux de vaches et de bœufs que l'on menait au pâturage. Au début, j'avoue que l'arrivée de ces volumineux ruminants n'était pas sans me causer quelque appréhension. Puis, ayant reconnu la tranquillité et l'innocence de leurs mœurs, j'ai cessé petit à petit de redouter leur approche. Il y a des personnes dont l'imagination embellit ou enlaidit, grossit ou

rapetisse tout ce qu'elles voient ou tout ce qu'elles conçoivent pour la première fois, et qui ne changent que lentement d'impression par des contacts successifs avec les objets. Chez d'autres, des idées préconçues et exagérées dans un sens font place brusquement, lorsqu'elles reçoivent un démenti soudain de la réalité à des idées également exagérées, mais en sens contraire. Que de surprises et de désillusions leur imagination leur prépare ! Et toujours une modification dans leurs représentations amène une transformation dans leur état affectif. C'est ainsi que Rousseau était souvent attristé plus que de raison par les événements réels, parce qu'il s'en était formé à l'avance une trop riante image.

Une seconde loi, distincte de la précédente, est *celle de la surprise ou de l'attente*. Une perception nous prend-elle à l'improviste ? son irruption soudaine dans le « polyidéisme antérieur », suivant les expressions de M. Th. Ribot [1], détermine chez nous une incertitude temporaire de jugement et un certain trouble, qui ne cesse que lorsque son identité a été établie. Cet élément d'étonnement, qui va s'affaiblissant à mesure que l'objet nous est mieux connu, s'ajoute aux autres éléments de l'état affectif produit par l'objet, et peut augmenter la vivacité de ceux-ci et les rendre plus conscients. J'étais assis au pied d'un rocher en

1. *Psychologie de l'Attention*, p. 41 (F. Alcan).

Algérie, lorsque plusieurs couleuvres tombèrent presque devant moi. La surprise que j'éprouvai, aviva, je pense, en moi, l'espèce de dégoût spontané que j'ai pour ce genre d'animaux, en même temps que le désir de les étudier. Un soir, dans un voyage en Suisse, j'aperçus pour la première fois le glacier de la Jungfrau au coucher du soleil. Je m'attendais à jouir de ce spectacle ; mais il n'était pas tel que je me l'étais figuré. De là un contraste entre la vision de cette masse éclatante de blancheur que teintait le soleil couchant et les représentations que je m'en étais formées à l'avance, contraste qui a contribué certainement à aiguiser mon émotion.

En troisième lieu, l'on met bien souvent sur le compte de l'accoutumance des effets qui sont dus tout simplement *à la fatigue*. Chacun sait que toute énergie organique est limitée, et que, si elle est épuisée en une direction, elle exige, pour se refaire, soit du repos, soit une activité différente. Or une émotion, surtout si elle est vive, c'est-à-dire si elle implique des mouvements violents de l'organisme, devient bientôt fatigante lorsqu'elle est trop longtemps ou trop fréquemment ressentie. Un tableau de Rembrandt ou de Van Dyck finit par nous lasser si nous le contemplons sans mesure ; et l'on sait que Rabelais parmi les moyens de guérir la passion amoureuse signale celui de la satisfaction immodérée. Sans doute la lassitude qu'elle procure n'est que temporaire.

Toutefois il ne faut pas oublier qu'elle laisse parfois des souvenirs plus efficaces que ceux des jouissances ressenties. M. Rabier cite des désirs insatiables, dont la satisfaction serait toujours accompagnée de plaisir. En réalité ils ne nous paraissent tels, que si nous leur fournissons des aliments variés et si nous ne les lassons point. Ni le désir du beau, ni celui du vrai, ne sont à l'abri de la fatigue. Si l'on préfère, tous les désirs sont insatiables, sauf les accidentels, à condition qu'on les contente avec mesure et qu'on leur ménage des repos suffisants.

Il y a des cas où l'on explique à tort le délaissement d'un plaisir devenu familier par le dépérissement de celui-ci, alors qu'il conviendrait de l'expliquer par un *besoin d'enrichir le trésor de nos acquisitions mentales et émotionnelles*. Tel amateur de peinture veut toujours voir de nouveaux tableaux, tel musicien entendre de nouveaux airs de musique, tel touriste visiter des contrées nouvelles pour lui. Les émotions qu'ils ont éprouvées jadis ne se sont pas émoussées par la répétition : mais il les possèdent, pour ainsi dire, à l'état latent. Ils peuvent les faire revivre à leur gré et sans effort plus pures, plus idéales que les primitives ; ils en sont désormais les maîtres. Il leur est permis de les considérer tantôt sous un jour, tantôt sous un autre, et de les rendre plus délicieuses encore en les embellissant. Dès lors, à quoi bon tenter de les renouveler par des expériences nou-

velles, qui seraient peut-être décevantes ? Supposons même que la conception de l'objet agréable n'ait guère été modifiée : ne sait-on pas qu'un objet ne demeure pas toujours identique à lui-même et que les circonstances qui l'entourent changent continuellement ? Quand bien même les circonstances et l'objet seraient invariables, les dispositions du sujet sont dans un perpétuel devenir. Ma mère, arrivée à la cinquantaine, hésitait à aller revoir la Lorraine annexée, où s'était écoulée son enfance, et où elle n'était jamais revenue. Le temps avait apporté tant de changements à son milieu affectif, et à sa terre natale ! Elle craignait avec raison qu'un nouveau contact avec la réalité ne vînt rompre le charme de ses visions d'antan. D'autres veulent enrichir sans cesse leur mémoire et leur imagination par des expériences nouvelles, tout simplement parce que les acquisitions anciennes leur permettent de mieux profiter de celles-ci. Mon père s'est plu à entendre jouer onze fois de suite *les Huguenots* de Meyerbeer à la Scala de Milan. Il n'était nullement fatigué de les entendre ; mais il désira ensuite écouter un autre opéra, afin de mieux goûter celui-ci par comparaison avec le premier. Il ne quittait un plaisir que pour en obtenir un autre, ou, pour mieux dire, afin d'en obtenir un plus grand, parce que le premier devait l'aider à savourer plus pleinement cet autre. Avons-nous lu un roman suffisamment pour en posséder le contenu ? nous l'abandonnons volontiers pour un

autre roman. Ce n'est pas nécessairement que le premier ait cessé de nous plaire, mais les sentiments et les idées qu'il nous suggérait nous sont désormais acquis et nous permettent de mieux apprécier une œuvre plus différente et d'y trouver plus d'agrément.

A cette loi du besoin d'enrichissement intellectuel et affectif nous devons en ajouter une dernière, la plus importante de toutes, *celle de l'intervention* ou *de la réaction spontanée de l'attention.* Tout élément émotionnel répété tend à s'effacer et à disparaître, dans la mesure où l'attention s'en détache, et tend au contraire à se conserver et à s'accroître dans la mesure où elle s'y intéresse et le favorise. Tantôt elle cesse de se fixer sur l'élément affectif lui-même, tantôt elle se détourne des éléments intellectuels qui ont le don d'exciter celui-ci. Elle peut le faire pour deux raisons, qui interviennent souvent de concert, soit parce qu'il est de nature désagréable ou douloureuse, soit parce qu'elle est attirée ailleurs par des préoccupations plus puissantes. Je me souviens d'avoir entendu des étudiants en médecine décrire le dégoût que leur inspirait dans les premiers temps la vue des cadavres dont on leur donnait à disséquer un fragment. Mais ils en étaient venus à étouffer peu à peu ce sentiment gênant, en lui refusant toute attention, en le mettant pour ainsi dire en disgrâce, et en distrayant leur esprit de ce que les cadavres avaient de repoussant pour

le porter sur ce qu'ils avaient d'intéressant au point de vue scientifique et sur le réel plaisir qu'ils éprouvaient à s'instruire. Ils avaient rompu les liens d'association qui unissaient l'objet, dans leur pensée, à des émotions pénibles et l'avaient associé, au contraire, à des émotions agréables. « Où en seraient le général, le chirurgien, le président d'une assemblée, dit W. James, si leurs courants nerveux descendaient dans leurs viscères, au lieu de rester parmi leurs circonvolutions cérébrales ? » Chez eux, heureusement, le stimulus est envoyé le long des voies cérébrales « dans les nerfs qui aboutissent simplement au doigt qui écrit ou à la langue qui parle ». Il s'est établi « une sorte d'économie dans les voies nerveuses par lesquelles les sentiments et les idées se déchargent ». Or, remarquons-le, c'est l'attention qui a réalisé cette « économie », en empêchant les courants de descendre dans les viscères, ce qui aurait risqué d'affaiblir chez ces personnages le sang-froid et la vigueur du raisonnement. Pourquoi, d'autre part, chez les critiques littéraires et les critiques d'art, une longue familiarité avec les œuvres des écrivains et des artistes semble-t-elle avoir émoussé les sentiments d'ordre esthétique autant qu'elle a aiguisé le goût et le jugement ? C'est précisément parce que leurs préoccupations de métier ont spécialisé leur activité cérébrale, en la dirigeant dans le sens de la critique. Ne les plaignons pas trop : car s'ils ont perdu en grande partie les jouissances

du profane sentimental en face d'un bel ouvrage, ils sont devenus plus accessibles en revanche à celles du jugement. — Supposons maintenant que l'attention, au lieu de refuser sa faveur aux éléments affectifs, la leur accorde au contraire chaque fois qu'ils apparaissent, nous aurons en quelque sorte une contre-épreuve. Ceux-ci persisteront sans rien perdre de leur intensité. C'est ce qui se produit en effet : j'en ai fait moi-même l'expérience. J'ai habité deux ans la région du Languedoc et, pendant ces deux années, j'ai regardé presque tous les jours ce ciel du Midi, si singulièrement pur. Eh bien, je l'ai toujours contemplé avec une jouissance égale. En Normandie, pendant deux années, je me suis imposé à moi-même de jeter les yeux chaque jour sur une de ces vastes prairies du Cotentin, si reposantes au regard ; elle ne m'a jamais paru monotone. Par le même procédé, le plaisir que me causait la fréquentation de personnes chères ne m'a jamais semblé avoir perdu de sa vivacité.

Dans ce qui précède, il s'agit bien, en réalité, d'aspects divers de l'adaptation du sujet à l'objet, de modes spéciaux de l'habitude. Si la vision imaginative de l'objet change avec le temps, c'est parce que nous le connaissons de mieux en mieux, en d'autres termes, que notre esprit s'y adapte en quelque manière. S'il nous surprend de moins en moins, au fur et à mesure que nous nous familiarisons avec lui, c'est encore parce que nous nous y accoutumons petit à petit. La fatigue peut nous mas-

quer le phénomène de l'accoutumance, mais elle en est, au fond, une condition : il ne faut pas craindre, en effet, de fatiguer jusqu'à un certain point une tendance, si l'on veut la renforcer[1]. Nous n'éprouvons le besoin de nouvelles émotions que lorsque les anciennes nous sont acquises, qu'elles se sont, pour ainsi dire, acclimatées chez nous. Enfin cette « économie dans les voies nerveuses » dont parle W. James, et qui s'opère par l'intermédiaire de l'attention, est une sorte d'organisation supérieure désirée ou voulue. Mais ces formes particulières de l'habitude doivent être distinguées les unes des autres.

L'on pourrait encore se demander si la répétition n'émousserait pas *directement* une émotion, comme elle semble émousser une sensation affective. L'observation des phénomènes qui concernent les sensations nous éclairera peut-être sur ceux qui doivent se passer pour les émotions. Laissons de côté, ici, les plaisirs liés à la satisfaction des besoins périodiques et les douleurs auxquelles l'organisme ne saurait se faire, puisque tout le monde convient que ce domaine échappe à l'habitude. Mais est-il exact que l'accommodation organique se produise pour toutes les autres sensations indistinctement ? Vraisemblablement elle ne doit avoir lieu que pour celles qui sont désagréables ou nuisibles. Il n'est pas étonnant que l'organisme ait besoin de s'habituer

1. Cf. p. 53.

à l'action de la nicotine ou de l'alcool, qui sont de véritables poisons; à certaines odeurs qui peuvent provoquer des maux de têtes ou des nausées; à certains bruits trop violents, qui risqueraient d'être fatigants et dangereux pour l'organe de l'ouïe. Mais lorsqu'une excitation est modérée et agréable, pourquoi nous y adapterions-nous, puisqu'elle ne fait qu'amener une activité normale des énergies de notre être, puisque le plaisir qu'elle procure implique, en quelque sorte, une pré-adaptation ? — Nous raisonnerons de même à l'égard des sentiments. Il est naturel que nous ayons besoin de réagir contre les émotions trop douloureuses ou trop violentes, car elles seraient de nature à apporter le trouble dans l'exercice de nos fonctions. Mais notre santé n'exige pas — bien au contraire — que nous luttions contre celles qui sont agréables et modérées, comme les jouissances que l'on éprouve à obtenir des succès d'un certain genre, à contempler une œuvre d'art ou accomplir une bonne action. Il semble, non seulement que la répétition n'émousse pas nécessairement les sentiments agréables mais encore qu'elle les conserve souvent, et souvent aussi les développe. Darwin dans son autobiographie regrette d'avoir laissé dépérir chez lui, par sa négligence, la partie du cerveau d'où dépendent les goûts les plus élevés : « Si j'avais à recommencer ma vie, écrit-il, je me ferais une règle de lire au moins une fois par semaine quelque poème ou d'entendre un peu de musique ; peut-être qu'en procédant

ainsi, les parties de mon cerveau qui sont maintenant atrophiées auraient été conservées vivantes *par l'usage que j'en aurais fait*. La perte de ces goûts est une *perte de bonheur;* elle nuit probablement à l'intelligence et plus certainement au caractère moral, en affaiblissant la partie émotionnelle de notre nature. » Darwin estime donc que la faculté d'éprouver les plaisirs esthétiques s'entretient par l'exercice.

En ce qui concerne les émotions douloureuses ou trop violentes elles-mêmes, il est peu probable qu'elles subissent un amoindrissement direct par l'effet de la répétition, sans l'intervention d'une des lois que nous avons précédemment étudiées. Ce sont ces lois qui paraissent chargées de cet amoindrissement. C'est *l'attention, en particulier, qui semble avoir pour fonction de nous préserver des influences dépressives;* et c'est précisément lorsqu'elle est atteinte que nous sommes à la merci des émotions. Bien des personnes sont *devenues* d'une émotivité extrême à la suite d'un grand chagrin ou parce qu'elles ont assisté à un spectacle trop troublant comme celui d'un accident de chemin de fer. Leur émotivité pouvait tenir en partie à ce que leurs nerfs étaient hors d'état de réagir contre les excitations qu'ils recevaient; mais n'était-elle pas due surtout à ce qu'elles avaient perdu la maîtrise de leur esprit? D'ailleurs il semble bien qu'une souffrance occasionnée par une idée, un regret par exemple ou un remords, ne s'affaibli-

rait guère si nous y fixions obstinément notre attention.

Ce n'est donc pas nécessairement, mais pour ainsi dire par accident, sous l'influence d'un certain nombre de causes que nous avons énumérées, qu'un sentiment répété arrive à s'émousser.

V

Nous avons maintenant en main tous les renseignements nécessaires pour résoudre le problème que nous nous sommes posé, celui des transformations ordinaires subies par notre vie affective, au cours de l'évolution de notre volonté.

Il est d'abord certain que plus nous avançons en âge, plus nous acquérons de l'expérience et plus nous connaissons : par suite, plus le domaine du nouveau et de l'imprévu se restreint pour nous, plus *les surprises* se font rares. Sans doute l'on a dit souvent que l'on s'étonne à proportion de ce que l'on sait et que l'ignorant ne s'étonne guère : mais c'est plutôt l'inintelligent qu'il faudrait dire ; et puis, en réalité, on veut parler d'un phénomène tout différent, de la curiosité naturelle toujours en quête de vérités nouvelles, d'autant plus vive et alerte qu'elle a reçu plus d'aliments, par suite, qu'elle a déjà fait plus de trouvailles : un problème résolu en enfante bientôt un ou plusieurs autres, que l'on brûle de résoudre. En fait, tandis que

croissent l'expérience et le savoir, la part de l'attendu devient plus grande de jour en jour, le nouveau est moins nouveau, il nous déconcerte moins : il nous trouve toujours sur nos gardes ! Par conséquent il a moins de chances d'intensifier nos émotions.

En même temps, nous *idéalisons* de moins en moins les objets nouveaux ; notre *vision* et notre *prévision* sont moins *imaginatives* et plus réelles, mises au point, pour ainsi dire, par des souvenirs précis. Il est vrai que souvent notre mémoire se peuple de souvenirs amers et que nous acquérons des dispositions pessimistes ; nous voyons, comme on dit, le présent en noir ou en gris, tandis que nous sommes pleins d'enthousiasme pour le passé, *laudatores temporis acti*. Mais, à tout prendre, il semble que nous imaginons moins et que nous nous remémorons davantage ; que si notre vision est incomplète encore et parfois partiale, elle est plus voisine de la vérité.

Ce que nous venons de dire de la curiosité, laisse entendre que notre *besoin d'enrichir le trésor de nos acquisitions mentales et émotionnelles* n'est pas atténué par les années. Il ne s'atténue guère que lorsque nos facultés, atteintes par la vieillesse, s'assoupissent et s'engourdissent, lorsque tout effort les fatigue, lorsque les infirmités paralysent notre activité psychique et que nous éprouvons un grand désir de repos. Alors nous nous plaisons à réveiller les vieux souvenirs, à

les laisser chanter en nous, et nous songeons moins à ce que nous pourrions acquérir qu'à ce que nous avons acquis. L'homme qui possède encore toute sa vigueur, l'adulte, est en général plus ou moins désireux de connaissances et d'émotions inédites. Seulement ce désir n'a d'ordinaire qu'une influence assez restreinte sur le dépérissement des sentiments anciennement éprouvés : il ne porte guère préjudice qu'aux sentiments agréables ; et encore, il ne nous porte d'habitude à les négliger que temporairement. De plus, lorsque nous recherchons un certain plaisir à la place d'un autre, attirés par la nouveauté, le plus souvent ces deux plaisirs sont du même genre ; c'est la même tendance « générale » que nous tâchons de satisfaire, de sorte que notre faculté d'éprouver des plaisirs de ce genre n'en est pas diminuée. Mon goût pour les paysages ne dépérit pas, il s'aiguise au contraire, lorsque je vais visiter des régions pittoresques encore inconnues de moi.

La *loi de la fatigue*, nous avons dit, risque de nous dégoûter de certains sentiments. Il ne saurait être question ici, évidemment, que des sentiments *agréables;* et encore cette loi n'est vraiment préjudiciable aux sentiments répétés que lorsqu'elle nous amène à les éviter pendant longtemps ou définitivement. D'ailleurs, lorsque nous les évitons, nous les remplaçons habituellement par d'autres du même ordre, si bien que la tendance générale à laquelle ils se rattachaient n'en

souffre aucunement. La fatigue modérée d'une tendance même « particulière » ne risque pas de lui être nuisible : elle lui est plutôt utile ; par suite, elle est plutôt utile aux émotions. L'action de la loi de fatigue ne paraît donc pas avoir pour effet d'affaiblir notre vie affective.

En sera-t-il de même de la loi de la *réaction spontanée de l'attention*, à laquelle nous avons attribué tant d'importance ? L'influence de celle-ci prime en effet de beaucoup celle des autres. C'est l'attention qui paraît chargée, en quelque sorte, de la police de l'âme. Les sentiments, nous l'avons vu, sont tantôt favorables, tantôt défavorables à la pensée. C'est l'attention, tant volontaire qu'involontaire, qui choisit entre les états affectifs, comme entre les représentations et les idées, et qui, suivant sa direction, éveille ou étouffe à un moment donné ceux-ci ou ceux-là. Bien plus elle peut les modifier de façon durable : elle peut soit les conserver et les développer, soit les affaiblir et même les éteindre jusque dans notre souvenir. C'est, répétons-le, un véritable *instrument de sélection*, grâce auquel, spontanément et en partie avec réflexion, nous réglons notre âme et rendons notre activité plus cohérente et meilleure.

Ce qu'il faut dire, en définitive, des changements que subit notre vie émotionnelle au fur et à mesure que progresse la volonté, c'est, en premier lieu, que nos états affectifs tendent *à se mo-*

dérer, de façon à n'être jamais des causes de trouble, et ensuite qu'il s'opère parmi eux une sorte de *triage*, qui a pour résultat général de conserver et de développer de préférence ceux qui sont les plus utiles et les meilleurs ; bref, que, tout comme notre intelligence et nos inclinations, notre sensibilité, au sens propre du mot, se fait graduellement plus sage, plus harmonieuse et plus pondérée. La volonté forte et bonne n'est donc pas nécessairement une volonté froide. Nos sentiments ont leur raison d'être : s'efforcer de les anéantir serait dangereux et chimérique ; il suffit qu'ils soient réglés.

CHAPITRE VI

L'ACTION DE LA VOLONTÉ SUR LA VOLONTÉ

Nous avons essayé de montrer ce qu'est et ce que devient la volonté et d'expliquer ses transformations par un certain nombre de causes : il est une cause digne de nous arrêter, mais qu'il était logique d'examiner en dernier lieu, c'est la volonté elle-même. L'homme, animal volontaire, est un « animal social ». Tout homme, en principe, évolue au milieu de ses semblables ; il a besoin de leur aide dès qu'il vient au monde et il en aura toujours besoin ; ceux-ci, en particulier, collaborent à sa propre évolution. C'est là une loi naturelle, plus remarquable encore dans la vie des hommes que dans celle des autres animaux, mais qu'on trouve déjà souvent chez ceux-ci. Le petit oiseau, au sortir de l'œuf, n'est-il pas l'objet des mille soins de ses parents qui restent près de lui, le réchauffent, le nourrissent, accompagnent ses premiers vols et sem-

blent lui donner instinctivement les premières leçons de l'art de vivre. Grâce à ses parents et à d'autres oiseaux aussi, sans doute, ses instincts, stimulés et éclairés, vont se développer mieux et plus vite. D'autre part l'homme, plus conscient et plus intelligent que ses frères inférieurs, a le pouvoir de se modifier lui-même. Bref, il y a une *éducation* de la volonté par la volonté elle-même. Cette éducation est, suivant les cas, bonne, médiocre ou mauvaise; mais ce n'est pas ici d'un devoir ni d'un idéal que nous allons parler; elle est *un fait* et c'est à ce titre que nous allons la considérer.

I

Tout d'abord l'éducation *affaiblit* ou *renforce* la volonté, suivant qu'elle l'exerce ou non rationnellement. L'on sait que les cellules nerveuses susceptibles d'entrer en jeu dans la fonction de volition, en particulier celles qui constituent le siège organique de nos diverses tendances, peuvent être regardées comme des réservoirs de forces vives accumulées. Le capital de force que chacune emmagasine varie, non seulement suivant l'abondance et la qualité des éléments nutritifs que lui apporte le sang, mais encore suivant l'importance, la durée, le nombre de ses dépenses habituelles et suivant les intervalles qui les sépa-

rent [1]. L'on conçoit que notre volonté puisse devenir ainsi plus molle ou plus courageuse, suivant que nos cellules nerveuses s'enrichissent ou s'appauvrissent d'énergie capitalisée. On distingue d'ordinaire le courage « passif », avec lequel nous supportons la souffrance sous toutes ses formes, du courage « actif » avec lequel nous suivons fermement le parti que nous avons choisi. En réalité il n'y a qu'une sorte de courage, qui consiste dans une certaine maîtrise de nous-mêmes; dans une application énergique aux idées, aux sentiments et aux actes de notre choix; en un mot, dans la puissance de l'attention voulue. Toutes les qualités du vouloir [2], se créent, d'ailleurs, ou se développent par l'exercice, s'atrophient et se perdent faute d'usage.

Lorsqu'on essaye d'amener autrui à certains actes de volonté, l'on est forcé de susciter en lui des mobiles de toute nature, de faire appel à la crainte, à l'intérêt, à l'amour-propre, à la sympathie. L'acte réalisé est d'autant plus volontaire, évidemment, qu'il procède davantage de la spontanéité individuelle, qu'il est plus profondément personnel. Lorsqu'il s'agit pour le sujet d'obtenir de lui-même une volition, il faut qu'il emploie une méthode semblable, qu'il éveille dans sa propre conscience les sentiments susceptibles de l'y en-

1. Cf. p. 53.
2. Cf. p. 24 sq.

traîner, qu'il évite ou repousse au contraire tous ceux qui l'en détourneraient.

Notre volonté est exercée d'une façon très inégale et souvent très défectueuse dans les divers milieux où nous nous trouvons placés au cours de notre existence, je veux dire dans la famille, à l'école et dans la société. Il est à remarquer que les enfants qui appartiennent à des familles pauvres ont en général plus d'ardeur que les autres pour le travail. C'est que chez eux chacun a sa tâche, à laquelle il s'applique vigoureusement. Leurs parents exigent avec plus de sévérité que les autres qu'ils fassent effort, et ils savent qu'ils devront surtout compter sur eux-mêmes pour se créer une situation. Les enfants riches sentent toujours auprès d'eux le soutien de la fortune; ils sont d'habitude tenus plus mollement, parce que l'on pense qu' « ils auront toujours les moyens de se tirer d'affaire »; ils ont d'ailleurs plus de bien-être et une vie plus délicate et plus amollissante. Riches ou pauvres, mais surtout les riches, les parents se plaisent souvent à garder les jeunes gens près d'eux, dans la douceur des affections familiales, à les laisser, le plus possible, dans le nid de leurs premières années. C'est leur ménager moins d'occasions d'exercer leur volonté. Ceux qui, selon la méthode « anglaise », envoient leurs fils, tout jeunes encore, chercher fortune loin du foyer, leur préparent à ce point de vue des conditions plus favorables. A l'école, les jeunes gens trouvent d'or-

dinaire une existence plus virile. Toutefois l'école n'évite pas toujours plusieurs défauts assez graves, celui d'une réglementation excessive, celui d'une discipline trop douce, enfin celui d'une instruction trop facile. Lorsque les enfants sont insuffisamment « tenus » et dirigés, ils risquent davantage de prendre de mauvaises habitudes : d'autre part, une réglementation exagérée ne laisse pas assez de place à leur initiative. « Les Latins ne possèdent que très peu d'initiative, écrit le docteur Le Bon[1], et nous leur imposons un régime de surveillance permanente, de vie réglée, de devoirs à heures fixes, qui ne leur laisse pas, dans leur sept à huit ans de vie scolaire, une seule minute où ils aient à prendre la plus modeste décision, la plus modeste initiative. Comment auraient-ils appris à se gouverner, puisqu'ils ne sont pas sortis sans maîtres un seul jour ? » La discipline scolaire était très rude il y a quelques années ; elle devait souvent par sa dureté attrister l'enfant et lui enlever de son entrain. Par contre, aujourd'hui, dans le but très louable et très légitime de respecter le développement naturel des caractères, on l'a adoucie singulièrement ; on l'a rendue « paternelle », pour employer une expression courante, qui est une trouvaille ! Cette discipline nouvelle, respectueuse à l'égard des jeunes personnalités, l'est peut-être trop, parfois, à l'égard des jeunes paresses.

1. *Psychol. de l'éducat.*, p. 203.

L'instruction, grâce au perfectionnement inouï des méthodes, est devenue beaucoup plus aisée pour les élèves : seulement elle diminue souvent, à ce qu'il semble, la somme d'efforts que les élèves doivent fournir. Les maîtres, à la manière des oiseaux qui tendent la « becquée » à leurs petits, leur présentent une nourriture toute triturée et prête à être avalée. Cette méthode, bonne pour les oiseaux qui viennent de naître, ne l'est déjà plus après quelques mois. A plus forte raison ne l'est-elle pas pour nos enfants, lorsqu'ils sont assis sur les bancs de l'école. De même que l'on rend l'estomac « paresseux » en abusant des boissons digestives, l'on fait tort à l'esprit en lui venant trop en aide. Madame de Staël[1] reconnaissait cette vérité, lorsqu'elle se déclarait contraire à une éducation trop « attrayante ». « L'éducation faite en s'amusant, écrivait-elle, disperse la pensée; *la peine en tout genre est un des grands secrets de la nature :* l'esprit de l'enfant doit s'accoutumer aux efforts de l'étude, comme notre âme à la souffrance. » « Loin de lui épargner l'effort, dit aussi Mme Necker de Saussure, il faut le lui demander en le proportionnant à ses forces. La route vaut mieux pour lui que le but, et une application sans résultat lui serait mille fois plus utile que le résultat sans application. » Voilà donc deux femmes de bon sens, que leur tendresse naturelle pour les

1. *De l'Allemagne*, 1re partie, ch. XVIII.

enfants n'a pas empêchées d'apercevoir les inconvénients d'une éducation trop molle.

II

Ce ne sont pas seulement la vigueur ou la débilité du vouloir, sa souplesse ou son inhabileté qui dépendent de l'éducation, c'est encore *sa stabilité ou son inconstance ;* elle modifie d'une part les tendances de l'individu et de l'autre ses sentiments et travaille ainsi à organiser ou à désorganiser notre ressort personnel.

Si nous jetons les yeux sur les diverses inclinations d'un enfant, quel mélange ! quelle confusion ! En voici quelques-unes, par exemple, qui peuvent, selon M. Al. Martin[1], se ramener à l'égoïsme, c'est tout un petit coin de son âme, celui par lequel il se rapproche le plus de l'animal. L'enfant est gourmand; il aime le bien-être et fuit le « mal-être », c'est-à-dire la souffrance; il a soif de posséder, de briller, de dominer; aussi se réjouit-il de tout ce qui le pare et lui confère de l'éclat, de tout ce qui le fait paraître au-dessus des autres sous un rapport quelconque. Il est prompt à l'envie, à la haine, à la vengeance, à la colère, à la violence, à la cruauté. Il ruse et

1. *L'Éduc. du caract.*, 1887, p. 346 sq.

ment pour tromper la force, l'autorité et la contrainte; il a un immense besoin d'action et une grande aversion pour l'effort. Que d'autres « coins » physiques l'on pourrait ainsi décrire tout aussi intéressants que le précédent, par exemple celui des tendances affectueuses et bienveillantes! Comme M. Payot l'a fait observer avec raison, une anarchie à peu près complète règne en général parmi ces dispositions actives, au moins pendant les premières années[1]. Or l'éducation peut coopérer à l'organisation de toutes ces énergies, plus ou moins, bien ou mal suivant les cas. Nous allons voir de quelle manière.

Elle peut, soit former des tendances nouvelles, soit développer, maintenir, affaiblir ou détruire les anciennes. Pour développer ou affaiblir une tendance, il suffit qu'elle lui ménage avec méthode[2] des satisfactions de plus en plus fréquentes, ou au contraire de plus en plus rares. Rappelons ici qu'une satisfaction qui reste purement imaginaire et idéale, en quelque sorte, n'est pas cependant négligeable[3]. Une tendance est excitée par des idées et s'exerce déjà dans une mesure appréciable, sans aucun doute, lorsqu'elle agit uniquement sur notre mémoire, notre imagination ou nos réflexions, ou lorsque surgissent des représentations qui lui conviennent. Le goût des voyages

1. Cf. p. 27.
2. Cf. p. 53.
3. Cf. p. 110.

se satisfait, par exemple, jusqu'à un certain point et s'attise manifestement par la lecture ou l'audition de récits de voyages intéressants. Ce phénomène nous aide à comprendre pourquoi l'on ne fait souvent qu'exciter et nourrir davantage une inclination lorsqu'on la contrarie indiscrètement en lui refusant toute satisfaction matérielle. L'on oublie qu'elle s'exerce intérieurement malgré tous les obstacles du dehors ! C'est de l'attention qu'il faudrait être maître pour empêcher la rebelle de diriger les pensées à sa guise et de s'alimenter d'idées, d'images et d'émotions ! Vous séparez ces deux jeunes gens qui s'aiment; mais votre mesure restera insuffisante pour détruire le penchant qui les domine, tant qu'ils songeront l'un à l'autre et se resteront fidèles secrètement.

On fait naître des tendances nouvelles en suivant la méthode qu'emploie la nature elle-même : *en créant des habitudes*. Dans le domaine de la psychologie comme dans celui de la physiologie, lorsqu'une série d'états devient habituelle, il se forme une tendance à les reproduire. Mais comment produire une série d'actes déterminée et la rendre habituelle ? *en faisant appel*, *évidemment*, *aux inclinations déjà existantes* du sujet, et en provoquant chez lui le désir ou la crainte. Obtenez, par le persuasion ou la contrainte, qu'un enfant de dix ou douze ans lise souvent des livres accessibles à son âge : il en lira bientôt spontanément. Une tendance nouvelle aura fait chez lui son appa-

rition : le goût de la lecture. Obligez un enfant de trois ou quatre ans, voire même plus jeune, à se laver ou à se faire laver les mains lorsqu'elles sont sales : insensiblement se formera en lui le goût de la propreté. Nous avons dit qu'on fait appel aux inclinations déjà existantes : c'est qu'en effet il n'est guère possible de créer de nouvelles tendances qu'en utilisant les anciennes et en leur donnant de *nouvelles orientations*. Très souvent même, l'on se borne à orienter une tendance vers un nouvel objet par un procédé naturel qui rappelle quelque peu celui de *la greffe*. Par la greffe, le cognassier arrive à porter des pêches et l'églantier des roses ; de même, par les soins de l'éducateur, le souci de la propreté physique engendre celui de la pureté morale, la recherche de l'intérêt personnel fera éclore celle de l'intérêt d'autrui. On dit ordinairement qu'un sentiment primitivement éveillé par une certaine idée est susceptible de l'être par une idée associée à celle-ci. Il nous semble plus clair de dire ici qu'une inclination appliquée à un certain objet est susceptible d'être appliquée à un objet différent, si l'on sait associer l'idée de ce second objet à l'idée du premier. On peut, par exemple, faire passer l'enfant « de la crainte du mal physique à la crainte du mal moral, de l'émulation pour les qualités du corps à l'émulation pour les qualités de l'esprit, de l'orgueil qu'inspire la possession des objets matériels à l'orgueil plus noble qu'excite la possession des

biens intellectuels[1]. » Il est même possible de faire oublier graduellement l'idée de l'ancien objet de l'inclination, de la faire disparaître de plus en plus du champ de la conscience, bref, de l'annihiler : dès lors une tendance nouvelle *se substitue* à l'ancienne. Un jeune homme de ma connaissance se sentait une sorte de vocation pour la carrière de marin; cette vocation dévia à la fin, par suite des difficultés qui l'empêchèrent de réaliser son premier rêve, et fit place au goût de la colonisation.

Mais une telle substitution s'opère d'ordinaire d'une manière moins indirecte, lorsque la tendance est de nature à recevoir des applications diverses. Un goût très prononcé pour le rhum ou le cognac, sorte de spécialisation du goût des boissons excitantes, pourra être remplacé petit à petit par un goût des boissons alcoolisées dites « hygiéniques », développé directement, ou par celui des alcaloïdes comme le thé ou le café. Les tendances se corrompent ainsi ou s'ennoblissent par de simples changements de direction. Des études ont été faites sur les cas d'inversion gustative et d'inversion sexuelle. On pourrait en faire de semblables au sujet de la dégradation de nos tendances les plus élevées. L'avarice n'est pas seulement une exagération, c'est encore une perversion du désir de posséder, qui s'attache, non plus à la véritable richesse, mais uniquement à ce qui en est le signe. La vanité

1. M. Sully, *Éléments de psych.*, p. 505.

n'est qu'une dégradation de l'amour-propre, qui ne vise qu'à des avantages extérieurs et insignifiants. Le penchant vers la beauté peut se porter vers des images d'un goût malsain ou vers des dessins de bas étage. Le souci du vrai prendra la forme d'une vulgaire et inféconde curiosité. L'aspiration vers le divin pourra n'avoir pour fin que des conceptions étroites ou grossières. Chacune des tendances précédentes est susceptible de s'élever par la recherche de fins de plus en plus hautes. De pareils changements sont dus, bien souvent, à un travail de notre esprit qui nous donne des objets des conceptions nouvelles.

La composition de notre ressort personnel varie donc de mille manières sous l'influence de l'éducation; sous la même influence il peut perdre ou gagner en cohésion et en stabilité. L'éducation peut former ou laisser subsister chez nous des tendances rivales également puissantes, associées à des maximes de conduite contradictoires : de là le désordre et l'anarchie ; elle peut aussi assurer la prédominance habituelle d'un petit nombre de tendances, en particulier de tendances très « générales » et « compréhensives[1] », liées à certains principes pratiques bien cohérents.

1. Cf. pp. 89, 102.

III

Les émotions, comme l'on sait, jouent un double rôle dans l'activité volontaire. D'abord, selon qu'elles sont fréquentes et vives, ou au contraire rares et décolorées, elles favorisent ou non les tendances qui en sont la source. Ensuite, qu'elles soient agréables ou pénibles, elles sont de toute manière soit excitantes soit déprimantes. Une émotion déprimante, cela va de soi, est en général nuisible; mais une émotion excitante n'est elle-même utile que dans certaines conditions ; par exemple, une douleur nous excitera utilement à fuir l'objet qui l'aura causée; un plaisir nous laissera un souvenir agréable qui nous fera rechercher dans la suite l'objet qui l'aura provoqué; en outre un plaisir, pourvu qu'il soit très modéré, stimulera notre activité générale et la rendra momentanément plus rapide et plus productrice, plus fatigante aussi, il est vrai, car tout travail accompli avec l'aide d'un excitant, naturel ou artificiel, est caractérisé par une accélération de la fatigue. En dehors des cas précédents les émotions excitantes sont en général plus ou moins nuisibles : elles tendent à distraire l'esprit et à le troubler, d'autant plus qu'elles ont une plus grande vivacité. Or nous pouvons modifier nos dispositions affectives et celles des autres, non seulement d'une façon

temporaire, mais encore d'une façon durable, puisque nous pouvons faire en sorte qu'elles soient plus ou moins reproduites ; les sentiments, en effet, à condition que l'attention s'y fixe à chaque répétition, sont soumis comme les autres faits psychiques à la loi de l'entraînement[1].

Pour favoriser ou combattre une émotion nous disposons d'abord de certains moyens qui relèvent de la thérapeutique : je veux parler des excitants et calmants du système nerveux. Les artistes ont souvent recours, par exemple, au café, au thé, au tabac, aux spiritueux, pour donner plus d'intensité à leurs sentiments, en même temps que plus d'envolée à leur imagination ; nul d'entre eux ne voudrait, au moment de la composition, absorber du bromure de potassium ou du sulfonal. Mais ces divers produits ont une efficacité très restreinte et il n'est guère possible de dire s'ils ont ou non une action persistante sur nos émotions.

Plus intéressante est celle des mouvements musculaires qui sont la conséquence et comme la traduction de certains sentiments, et qui, à cause des liens d'association qui les rattachent à ceux-ci, ont la propriété de les éveiller. M. Payot[2] rappelle avec raison que, dans le sommeil hypnotique, l'attitude correspondant à une émotion est souveraine pour évoquer celle-ci. Mais même à l'état de veille,

1. Cf. p. 53.
2. *L'Éducation de la Volonté*, p. 61 (Paris, F. Alcan).

il suffit très souvent de contrefaire les signes de la colère ou de la tristesse pour arriver à se fâcher ou à s'affliger réellement. Les acteurs parviennent fréquemment, en jouant un personnage, à ressentir véritablement les peines et les joies qu'ils figurent. Dans la vie de chaque jour, la politesse, en nous commandant de simuler certains états d'âme, nous amène à les susciter effectivement chez nous. Les paroles, les gestes et les actes hypocrites que déterminent chez beaucoup de personnes le souci du « qu'en-dira-t-on » ont assurément une faible valeur au point de vue moral. Il n'en est pas moins vrai que ce souci inspire dans une certaine mesure à ces personnes les sentiments qu'elles se croient tenues de feindre. Obligez un enfant à manifester les signes du respect et de la docilité, vous le disposez à être réellement soumis et respectueux. J'ai connu un professeur qui n'entrait jamais en classe qu'après tous ses élèves et exigeait qu'ils se lèvent à son entrée pour le saluer. Peu de maîtres tolèrent qu'un élève leur parle sans avoir préalablement ôté son chapeau. Beaucoup d'autres formalités en usage dans les écoles ont une semblable raison d'être. Nous pouvons provoquer en nous-mêmes tel ou tel sentiment en prenant l'attitude qui l'exprime. Voulons-nous nous donner de la hardiesse ? Tenons-nous droit ; relevons la tête ; croisons les bras, et regardons fermement devant nous.

Aux mouvements musculaires que l'on impose

à un individu ou que l'on s'impose à soi-même nous joindrons ceux qui sont reproduits par imitation et qui ont des effets analogues. C'est un des motifs pour lesquels on surveille avec soin, dans les classes, les faits et gestes des élèves. Il y en a un autre : c'est que sans même qu'un élève trouve des imitateurs, il peut, par ses actes, ses mouvements extérieurs, sa tenue, ses intonations, communiquer à ses camarades les sentiments qu'il éprouve lui-même, ardeur ou paresse, crainte ou colère, intérêt ou ennui.

Les paroles que nous entendons, celles même qui sont écrites et que nous lisons dans les livres et les journaux, sont aussi « suggestives » de sentiments. Un éducateur parvient, par sa propre influence, à suggérer aux enfants l'admiration ou le mépris, l'antipathie ou la sympathie, la défiance ou la confiance, sans qu'il ait besoin de les immobiliser en catalepsie. Nous sommes, en effet, presque tous, « susceptibles de suggestions, et même la vie sociale n'est pour ainsi dire, qu'une balance de suggestions réciproques [1] ». Or les sujets hypnotisables — les enfants le sont tous — sont beaucoup plus faciles à influencer que les autres, même à l'état de veille. La puissance du suggesteur, puissance variable et que l'exercice peut renforcer, tient surtout, en ce qui concerne la communication des sentiments, à l'intensité qu'il donne,

1. Guyau, *Éducation et hérédité*, p. 9 (Paris, F. Alcan).

spontanément ou par artifice, à l'expression de ceux-ci, à l'énergie et à la précision de ses affirmations, à la vivacité imagée de son langage.

IV

Il nous reste à signaler comment l'éducation, plus facilement encore qu'elle n'agit sur nos tendances et sur nos sentiments, arme notre volonté en agissant sur notre esprit, en contribuant à le munir d'*idées directrices*. Elle y contribue, en premier lieu, en accroîssant d'une manière générale le bagage de nos connaissances; elle nous donne ainsi plus de documents pour juger exactement des choses, pour voir clair dans les circonstances qui nous entourent et dans notre conduite. Ici s'applique fort bien le proverbe « un homme averti en vaut deux ». Elle ajoute à cette *instruction générale* des leçons plus particulières, plus directement en rapport avec notre activité volontaire; elles comprennent une *instruction morale* proprement dite, tantôt très rudimentaire, tantôt plus ou moins complète, tantôt assez saine et pure, tantôt par contre très corrompue et mêlée d'erreurs; ensuite un enseignement moins idéal, plus terre à terre, sur *l'art de se conduire* au milieu des difficultés de la vie et de sauvegarder ses intérêts; enfin des conseils qu'on pourrait appeler *techniques* sur la façon de régler nous-mêmes le

mécanisme de notre volonté, de lui donner ses qualités essentielles à un degré aussi élevé que possible et de la rapprocher de son type idéal.

Certains maîtres ont soin de montrer à leurs élèves que la volonté « s'entraîne » comme un muscle et qu'il n'est pas d'entraînement plus utile. Ils leur révèlent tous les procédés extérieurs ou intérieurs de nature à l'aguerrir, à lui permettre de résister aux impulsions mauvaises, à la rendre une, constante et bonne. Ils leur apprennent à faire un usage méthodique de leur attention volontaire pour conquérir et conserver la maîtrise d'eux-mêmes, l'auto-contrôle, cette aptitude qui consiste à diriger ses pensées, ses actes, ses paroles exactement comme on l'a résolu après réflexion. Ils leur énumèrent les précautions qu'ils doivent prendre et les règles qu'ils doivent observer pour délibérer, décider et exécuter d'une façon satisfaisante. Beaucoup d'autres ne songent même pas que cette technique du vouloir puisse être un objet d'enseignement. Aussi les jeunes gens soucieux de leur perfectionnement souffrent-ils parfois de se sentir ignorants en cette matière; et ils sont tout heureux lorsqu'ils rencontrent un livre tel que celui de M. Payot sur *l'Éducation de la volonté*.

Notre famille, nos maîtres, les personnes que nous fréquentons nous apprennent aussi, bien ou mal, peu ou beaucoup, l'art de se conduire dans la vie d'une manière sensée et « pratique ». Nous y travaillons nous-mêmes en faisant des recherches

pour notre compte. La plupart du temps nous n'arrivons que lentement et difficilement à en découvrir les préceptes. Nous nous inspirons de nos lectures, parfois médiocres ou mauvaises ; des pièces de théâtre que nous avons vu représenter, de valeur très inégale encore ; des conversations que nous avons tenues, souvent avec des personnes peu expérimentées, peu intelligentes ou peu éclairées ; des faits que nous avons notés, et que nous n'avons pas toujours interprétés avec prudence ; des proverbes courants, qui ne contiennent d'ordinaire qu'une vérité approximative ou partielle.

Quant à l'instruction proprement morale, elle nous est donnée aussi d'une manière variable. Les plus favorisés sont ceux qui ont reçu de tous les côtés à la fois, de leur famille, de l'école, et de leurs fréquentations les préceptes d'une doctrine morale tout à fait saine et qui les ont complétés eux-mêmes par la suite. Ils sont peut-être plus rares qu'on ne le pense. Les personnes les mieux intentionnées, en effet, n'ont pas toujours sur les questions morales, si connues en apparence, la compétence qu'elles devraient avoir. Que d'incertitude elles manifestent souvent ! Sur les préceptes les plus généraux elles sont sans doute moins hésitantes, mais sur telle règle particulière, elles ne savent que penser ; elles oscillent entre les sévérités de la morale philosophique, et la morale mondaine, nécessairement plus lâche et plus accommodante. Que serait-ce s'il fallait les pousser sur les

fondements de l'éthique ? D'autre part, le désir d'accroître leurs connaissances morales n'est pas toujours très ardent, même chez ceux qui ont reçu une culture morale sérieuse. S'il en est ainsi, que penser des autres ? Ceux-ci, parfois, sont très peu éclairés sur leurs devoirs, ou bien ce qu'ils en connaissent est en partie pour eux lettre morte, se trouvant dans leur mémoire, non dans leur cœur. Or les règles qui ne vivent que dans la mémoire y demeurent inefficaces : pour qu'elles se réalisent dans notre conduite, il faut *qu'elles soient adoptées par nos tendances :* en d'autres termes, il faut qu'elles soient objet de foi.

CONCLUSION

Nous avons essayé de discerner avec précision, au cours de cette étude, les caractères, la nature, la constitution et le mécanisme de la fonction volontaire, cette fonction si importante et si complexe ! Elle nous apparaît comme un complexus dont les éléments essentiels doivent être cherchés dans le jeu de notre intelligence, dans celui de nos tendances et dans celui de nos émotions, pour mieux dire, dans tous les groupes de phénomènes de notre vie psychique. Nous avons constaté aussi qu'elle évoluait comme un organisme, comme un système en formation, qu'il lui arrivait de demeurer aux premiers stades de son évolution ou d'y revenir après les avoir dépassés ; mais qu'elle devenait plus elle-même pour ainsi dire, ou, si l'on préfère, vraiment elle-même, à mesure qu'elle se rapprochait de son type idéal, qu'elle se réglait et se moralisait. Enfin nous avons noté une influence remarquable et puissante qui venait l'aider

dans sa marche progressive, ou bien l'arrêter ou même la contraindre de rétrograder : celle de la volonté elle-même, agissant sur la volonté au moyen de l'éducation.

Nous avons jusqu'ici considéré l'éducation comme un fait. N'est-il pas temps de l'envisager maintenant comme un devoir ? La science n'a pas seulement pour rôle de nous permettre de « voir » ; elle nous donne les moyens de « pourvoir ». A présent que nous savons ce qu'est la volonté et comment on la cultive, demandons-nous *comment on doit la cultiver*.

Les chefs qui dirigent l'éducation d'une armée ont un triple souci. Ils ont à cœur de la rendre forte par une vie saine et par un entraînement méthodique; ils veillent à ce qu'elle soit organisée et disciplinée; enfin ils souhaitent qu'elle soit équipée et armée d'une façon pratique et sérieuse. Si l'existence est une lutte incessante et si la volonté, chargée spécialement de cette lutte, est une puissance complexe, comme un jeu d'énergies diverses réglé et utilisé par la raison, nous pourrons résumer dans ces trois mots les préceptes qui conviennent à la culture de la volonté : fortifier, organiser, armer.

Nous *affermirons* la volonté en la soumettant à des exercices rationnels. C'est avec raison que Kant[1] recommande « l'ascétique » ou « pratique

1. *Pédagogie.*

morale » et que Herbart[1] déclare qu'il ne suffit pas d'obtenir « certains actes purement extérieurs », mais qu'il faut que la volonté agisse, « que l'enfant se trouve lui-même, en choisissant le bien et en rejetant le mal ». Il va sans dire que ces exercices ne seront féconds en résultats heureux que si nous nous conformons aux prescriptions de l'hygiène.

Nous avons passé en revue toutes les ressources dont nous disposons, pour *organiser* nos forces psychiques, pour les ordonner harmonieusement, pour constituer une sorte de république intérieure bien équilibrée. Mais encore, quel sera le plan de cette république ? Ici un « impératif catégorique » nous arrête tout de suite : ce plan ne saurait être qu'un plan moral ; aussi bien la volonté parfaite est une volonté qui obéit au devoir. Nous assurerons donc l'existence et la prééminence de la tendance morale, qui doit être à même de triompher de toute manière, lorsqu'elle entre en conflit avec d'autres tendances, soit uniquement par elle-même, soit avec l'aide de tendances alliées. Il faudra donc lui ménager des auxiliaires : quelles seront-elles ? Tantôt les unes, tantôt les autres, sans doute. En effet, entre les diverses fins de notre activité, qui dans la pratique s'excluent souvent l'une l'autre, la raison fait des distinctions. Elle les subordonne en général les unes aux autres

1. *Pédagogie générale*, trad. Pinloche, I, ch. II, § 1 à 8 ; cf. p. 385 sq. (Paris, F. Alcan).

d'une façon d'autant plus habile qu'elle est plus éclairée et plus perspicace. Par exemple elle fait passer la vérité avant la beauté, l'utilité avant le plaisir. En outre elle ne leur attribue pas la même valeur relative dans tel cas déterminé; tantôt elle préfère celle-ci à celle-là, tantôt celle-là à celle-ci. Par exemple, ma raison me dit d'une manière générale que l'action de lire un ouvrage pour s'instruire est plus noble que celle de manger : mais voici que sonne l'heure de déjeuner; mon estomac crie famine : il est alors raisonnable d'interrompre une lecture pour satisfaire les exigences de celui-ci. Une fin inférieure mais légitime, en effet, ne doit être sacrifiée à une fin supérieure que dans la mesure où elle est en opposition avec celle-ci. On devine dès lors que ce seront tantôt certaines tendances, tantôt certaines autres qui se trouveront d'accord avec la raison et par suite avec la tendance morale.

Mais, s'il en est ainsi, convient-il de pousser bien loin l'éducation d'aucune de nos tendances saines et légitimes ? Si elles sont toutes susceptibles, suivant les circonstances, d'aller dans le sens de la moralité, ou au contraire d'être en contradiction avec elle, n'est-il pas dangereux de favoriser les progrès de l'une quelconque d'entre elles, au risque de la rendre capable d'insubordination à l'égard de la raison ? Ne serait-il pas de meilleure politique de ne laisser à chacune que le pouvoir nécessaire à l'exercice normal de ses fonc-

tions ? Assurément, il faut veiller avec soin à ce qu'aucune ne gagne une puissance excessive et redoutable, et ne devienne assez influente pour vaincre la tendance morale par la force ou par la ruse, en faussant nos raisonnements à son profit. Nous maintiendrons le désir de posséder dans les bornes de son domaine légitime, et nous l'empêcherons de transformer les enfants en jeunes émules d'Harpagon. Nous réfrénerons le désir de la nourriture, s'il menace de les conduire à la gourmandise ou à la gloutonnerie. On pourrait présenter des observations semblables au sujet de beaucoup d'autres tendances. Nous noterons, toutefois, que notre surveillance n'aura guère besoin d'être sévère qu'à l'égard de certaines tendances, de la tendance intéressée, par exemple, et des appétits relatifs aux fonctions de conservation et de reproduction. D'autres tendances, comme les inclinations bienveillantes, l'amour du vrai ou du beau, sont rarement des ennemies, presque toujours des alliées de la tendance morale ; de plus c'est généralement de leur faiblesse, et non de leur force excessive, qu'il y a lieu de se plaindre ; loin de nous mettre en garde contre leurs envahissements, nous essayerons donc au contraire de les développer. Nous éviterons seulement de notre mieux qu'elles ne s'attachent à des fins étroites ou grossières : nous tâcherons de leur donner une direction qui les élève.

Mieux nous réussirons à *moraliser*, en quelque

sorte, la « sensibilité » de l'enfant, mieux nous parviendrons à *l'unifier* et à *la stabiliser*. Les éléments de sa volonté seront ordonnés de telle manière qu'un seul y dominera habituellement : la tendance morale. Remarquez que le point de vue moral est précisément le plus compréhensif, celui d'où l'on embrasse le plus vaste horizon, c'est-à-dire d'où l'on peut apprécier le plus grand nombre possible de cas pratiques. Tous nos actes sont susceptibles, à ce qu'il semble, d'être soit approuvés, soit blâmés de ce point de vue : la tendance morale sera donc, plus facilement qu'aucune autre, intéressée à la discussion de tous, ou de presque tous les problèmes pratiques qui se poseront ; plus aisément qu'une autre, elle donnera au vouloir l'unité de la direction et mettra la conduite à l'abri des caprices et des fluctuations du désir.

C'est beaucoup sans doute d'affermir et d'organiser la volonté : ce n'est pas assez, cependant : il faut encore l'*instruire*. Nous enseignerons à l'enfant la *technique du vouloir*, grâce à laquelle il facilitera en toute occasion l'intervention et le triomphe de sa volonté et saura délibérer, décider et exécuter rationnellement.

« Lorsque tu auras à résoudre un problème pratique, lui dirons-nous, efforce-toi de le poser avec netteté, formule-le, au besoin, soit oralement soit même par écrit. Définis avec clarté et précision les différents partis que tu auras à comparer. Tu élimineras promptement, s'il y a lieu, ceux qui te

paraîtront inacceptables, à cause de leur faible valeur ou de leur trop grande difficulté. Il y a intérêt, en effet, à restreindre le plus possible les éléments du débat, afin de pouvoir embrasser d'un seul regard tout l'essentiel. Cette simplification opérée, tu te demanderas à propos de chacun des partis restés en cause : est-il possible ? est-il le meilleur ? Pour découvrir la réponse que comportent ces deux questions, tu les examineras, si tu peux, dans le plus grand calme, à l'abri de toutes les influences extérieures ou intérieures capables de troubler ton esprit. Tu profiteras des moments où ton âme sera tranquille, pour prévoir certains problèmes et les résoudre d'avance au moins partiellement, afin de ne pas être démonté par l'imprévu. Il ne te sera pas interdit de demander conseil, mais c'est à la condition de faire la critique des opinions qu'on t'exprimera, comme les historiens font la critique des témoignages, et de ne t'en rapporter en fin de compte qu'à ta raison. Il n'est pas indifférent que tu arrêtes le débat après des réflexions courtes ou longues. L'idéal serait, sans doute, qu'il ne fût jamais clos qu'après la découverte certaine de la meilleure solution. Seulement, daus la pratique, il est souvent bon, voire même nécessaire de se hâter d'agir : et, dans bien des circonstances, il vaut mieux prendre le plus mauvais parti que de n'en prendre aucun ; c'est alors qu'il te faudra estimer vivement la valeur de chaque possibilité d'action. S'il te faut parier,

parie du moins raisonnablement. Garde-toi de conclure prématurément, si rien ne t'oblige à te résoudre tout de suite, et si tu espères, en prolongeant la délibération, obtenir des éclaircissements utiles. Mais une fois que tu auras conclu, ne reviens pas sans raison sérieuse sur ta détermination ; exécute-la sans faiblesse jusqu'au bout ».

Nous ne ménagerons pas non plus à l'enfant les *conseils pratiques* qui pourront lui épargner, lorsqu'il sera « lancé dans la vie », bien des efforts dépensés en pure perte, bien des expériences malheureuses. Un certain nombre d'entre eux pourraient être résumés dans des formules claires et suggestives qu'on lui ferait examiner et qu'on étudierait avec lui. On lui donnera à lire, lorsqu'il en aura l'âge, quelques ouvrages de nature à les illustrer, tel que le livre de M. Ch. Wagner intitulé : *Jeunesse*, et les *Conseils aux jeunes gens*, de M. Malapert.

Les ouvrages qui viennent d'être cités ont déjà un caractère moral très marqué. Il va sans dire que les *leçons morales* sont les plus importantes de celles que nous aurons à donner à l'enfant. Je n'entreprendrai pas d'en dessiner ici une esquisse même rapide. J'insisterai seulement sur la question de leur fondement. Nous ne voulons pas, en effet, qu'il reçoive l'instruction morale uniquement comme une matière à récitation ou à composition ; nous voulons qu'il y croie et qu'il la asse passer dans sa conduite. Il importe donc

d'asseoir cette instruction sur une base solide et inébranlable, et, pour constituer cette base de choisir des « raisons naturelles, également valables pour toutes les intelligences[1] », capables d'entraîner une adhésion ferme de tous les esprits.

Voici à peu près ce que l'on pourrait dire, en substance, à l'enfant : « Deux grandes voies s'ouvrent à toi, comme à tous les hommes : celle de la moralité et celle de l'immoralité. Tu ne peux te dispenser d'aller d'un côté ou de l'autre ; si tu ne choisis pas, les habitudes que tu prendras, bon gré malgré, choisiront pour toi. Il vaut mieux choisir après réflexion, car l'affaire est de conséquence. Laquelle préféreras-tu ?

« Examine d'abord quels seront, sur l'une et sur l'autre, tes compagnons de route. D'un côté, ce seront, en grande majorité, des égoïstes, des animaux à face d'hommes, des faibles de volonté, les représentants les plus bas et les moins honorables de l'espèce humaine; de l'autre, ce sera la noble légion des raisonnables, des amis de l'idéal, de ceux qui ont respecté leurs semblables et qui les ont aimés. Quels compagnons éliras-tu ?

« Tu es un homme ; tu feras partie de l'immense famille humaine ; ses affaires sont les tiennes et tu ne peux y rester indifférent. Quelle route choisiras-tu si tu veux travailler à son pro-

1. Boutroux, l'Éducation morale des jeunes Français (*Rev. Pédag.*, t. LIII, n° 8).

grès et à son bonheur ? Sache qu'il y va de son intérêt que la conduite de ses membres soit morale, qu'elle ne saurait prospérer sans l'observation d'un minimum de tempérance et de justice. Opteras-tu pour une vie qui aurait pour principes la soumission aux appétits, le mépris des besoins des autres et de leur liberté ? Ce serait devenir un ennemi de la grande œuvre humaine, qui réclame non seulement la sécurité sociale, mais encore l'union de tous les cœurs, de tous les esprits, de toutes les volontés. L'œuvre à laquelle tu refuserais ainsi de collaborer est peut-être plus qu'humaine; nous ignorons où le soleil nous mène à sa suite à travers l'infini de l'espace, et qui sait où nous entraînent les « impératifs catégoriques », lois souveraines de la raison ?

« Consulte maintenant tes propres intérêts. En suivant la route du devoir, tu auras beaucoup plus de chances de rencontrer le bonheur. Tout d'abord, la sagesse que recommande la morale personnelle aura une excellente influence sur ta santé et sur ta vigueur physique et morale. Ensuite, l'honnêteté ne nous préserve pas seulement des punitions sociales, elle a l'avantage de nous procurer l'estime de nos semblables et, ce qui est plus précieux encore, notre propre estime. Comment vivre heureux, si l'on n'est pas « content de soi » ? Est-il, par contre, une joie plus pure, plus réchauffante, en quelque sorte, et plus féconde, que celle qui résulte de la satisfaction de la conscience ? Mais

peut-être souhaiterais-tu, pour couronner tes efforts dans la voie du bien, quelque récompense au delà de la vie? Sur ce point, la science est muette; elle n'affirme rien, ne nie rien. Il ne t'est donc pas défendu de fonder ton choix sur une sorte de pari, sur un pari de Pascal laïcisé.

« La voie du bien n'est pas, comme on l'a quelquefois dépeinte, une voie pierreuse, sèche et maussade; elle est facile, riante et ensoleillée. On y aperçoit sans cesse, comme un sommet éclatant, l'idéal moral, que nous propose notre raison. Ne devons-nous pas avoir confiance dans cet idéal, quelle que soit l'origine qu'on lui suppose? Certains soutiennent qu'il est un produit de l'expérience; que nous importe, si l'on admet que l'expérience ne peut se concevoir sans l'usage de la raison! Sans aucun doute, pour construire l'idéal moral, il a fallu qu'elle fût aux prises avec le monde extérieur, qu'elle s'éclairât à la lumière des faits; il a fallu, dans ce domaine de la science comme dans les autres, des recherches, des tâtonnements, des discussions, des inventions. Mais l'accord s'est fait sur un nombre de points toujours croissant, si bien qu'il y a aujourd'hui une morale pratique rationnelle, comme il y a une physique ou une géométrie: toutes ces sciences sont des conquêtes de la raison. Objectera-t-on que cette raison est elle-même un produit des lois mécaniques de la nature? C'est là une hypothèse invérifiable. Mais supposons qu'elle soit vraie; notre

raison perdrait-elle aussitôt toute sa valeur? Assurément non. Elle nous apparaîtrait comme un chef-d'œuvre de ces lois qui régissent le monde et l'ordonnent si magnifiquement. Quoi de plus beau, en particulier, que ces lois de l'adaptation et de l'évolution, dont le jeu assure la conservation et le progrès de l'individu et ceux de l'espèce? Certes la raison humaine n'est pas un organe indigne de notre respect et tel qu'on puisse en violer les exigences sans danger! Fie-toi donc hardiment à ses prescriptions. Aussi bien, rejeter le secours de la raison, c'est s'interdire tout raisonnement. »

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE I

INTRODUCTION

Définition provisoire de la volonté. — La volonté considérée par les anciens comme un aspect des facultés intellectuelles et sensitives. — Doctrines de Socrate, de Platon, d'Aristote. — Dans la philosophie cartésienne, la conception de la volonté est toute métaphysique. — L'école sensualiste, trop amie, il est vrai, des simplifications, a eu le mérite d'adopter la méthode d'observation. — Danger des préoccupations métaphysiques. Une étude positive profitera à la métaphysique elle-même, en tout cas, à l'éducation 1

CHAPITRE PREMIER

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

Une étude scientifique de la volonté doit s'ouvrir par une description.

I. La distinction classique des quatre phases de l'acte volontaire. — Comment la volonté intervient à toutes

Pages.

les phases : les réflexions préliminaires ; l'acte de volonté distingué de la décision ; l'exécution. — L'acte élémentaire de volonté pris pour type. La volonté « externe » ramenée à la volonté « interne ». — Les divers aspects de l'acte volontaire. L'exécution différée. La volonté dans la persuasion, le commandement, la suggestion 6

II. Les caractères généraux de la volition. 1° L'acte volontaire est conditionné par sa propre représentation. En quoi il diffère à ce point de vue des actes involontaires. — 2° Il est en partie œuvre d'imagination. Comparaison à ce point de vue de l'acte volontaire et des actes involontaires. — 3° Il s'explique toujours plus ou moins par l'inhibition. — 4° Le vouloir est d'autant plus calme qu'il est plus puissant. — 5° La volition ne s'attache qu'à des actes, et à des actes possibles, au moins en apparence. — 6° La volition exprime notre personnalité profonde. Distinction du « moi » et du caractère. — 7° Le choix volitionnel, caractéristique de la volition. Le sentiment de l'effort personnel. — 8° Le vouloir est attentif et réfléchi 15

III. Les différents aspects de la volonté et son évolution. Le désir pouvait être comparé à la volition : seule la tendance peut être comparée à la volonté. — Différents types de volonté, suivant la force du vouloir, la prédominance de l'inhibition ou de l'action, la manière de délibérer, le degré d'initiative, la valeur intellectuelle, la cohérence des déterminations, la moralité. — Volontés saines et volontés malades 24

IV. L'évolution de la volonté. — 1° Elle tend normalement à acquérir l'unité et la stabilité. — L'anarchie psychique des premières années. — L'homme de caractère. — 2° Elle tend à devenir une volonté morale. D'ordinaire, malgré les apparences, la volonté de l'adulte ne veut que le bien : explication de ce paradoxe. 26

CHAPITRE II

LA NATURE DE LA VOLONTÉ

Pages.

I. Opposition des psychologues de l'école psychophysiologique et des psychologues intellectualistes. — Conciliation des deux doctrines. Il faut tenir compte, avant tout : 1° des éléments intellectuels de la volonté ; 2° des tendances ; 3° des sentiments. . 33

II. Jusqu'à quel point il faut tenir compte des éléments actifs de l'exécution, de « l'extériorisation de la décision ». 40

III. Le phénomène de l'inhibition : essai d'explication. L'inhibition par l'attention est le mode le plus élevé de l'inhibition 43

IV. Rôle de l'attention dans l'activité volontaire. Ce que c'est que l'attention. Le triage psychique ; la sélection attentive. L'attention est une intervention spontanée de l'être conscient, une manifestation de son activité propre 45

V. Les conditions biologiques de la volonté. Le peu qu'on sait de sa base anatomique. D'où viennent les variations de son énergie. Le fonds individuel d'activité 51

CHAPITRE III

LE RÔLE DES FONCTIONS INTELLECTUELLES DANS L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

A quel point les fonctions intellectuelles sont indispensables à l'activité volontaire.

I. Définition de leur rôle. — Part de la mémoire et de l'imagination. — Part du jugement et du raisonnement. — Le travail de réflexion : ses variations. — Importance de la durée du débat précédant la décision 57

II. La nature des jugements dans l'activité volontaire. — Le jugement de valeur : sa base intellectuelle et

Pages.

ses causes affectives. — Les jugements moraux. Ceux qui ont trait aux principes de l'éthique ; ceux qui concernent leurs applications 62

III. D'où viennent les variations dans la marche de la délibération. — La « logique du sentiment ». — L'arrêt du débat et ses causes 71

IV. La question du « raisonnement volitionnel ». — Le syllogisme de M. Tarde. — Le schéma de M. Lapie. — Formule proposée : sa signification logique et psychologique. — La conclusion du raisonnement volitionnel suffit-elle à entraîner la volition? — Rôle de la croyance. — Nature de la croyance : elle n'est pas uniquement un phénomène intellectuel 74

V. Les rapports des qualités intellectuelles et des qualités du vouloir 84

CHAPITRE IV

LE ROLE DES TENDANCES DANS L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

I. La nature des tendances et leur vie. Comment elles sont excitées par les jugements. Causes de leur développement. — Les tendances « particulières » et les tendances « générales ». — Les tendances et l'inhibition. — Comment elles agissent aux trois phases principales de la volition. La synthèse volitionnelle opérée par les tendances et l'attention. D'où vient le sentiment de l'effort. A quoi se réduit le choix 87

II. Importance particulière de la tendance morale. — Sa naissance et son évolution dans l'histoire de l'humanité et dans la vie de l'individu 93

III. Composition du « ressort personnel ». — Les tendances supérieures, les plus « abstraites », les plus calmes et les plus « compréhensives » doivent dominer de plus en plus dans la volonté. — On exagère en soutenant que toutes ou presque toutes nos tendances essentielles interviennent à propos de chaque volition. — Comment nos tendances ordonnent notre conduite. 100

CHAPITRE V

L'ASPECT ÉMOTIONNEL DE L'ACTIVITÉ VOLONTAIRE

Pages.

I. Distinction des émotions et des tendances. — Relations des émotions et des tendances. 107

II. Effets généraux des émotions. Les émotions sthéniques et les émotions déprimantes. — Influence des émotions sur l'attention. Dans quelles conditions cette influence est-elle bonne, est-elle mauvaise ? 111

III. Les « perceptions » (style cartésien), par conséquent les émotions, doivent se plier aux exigences de la vie active. La volonté tend-elle donc à devenir une volonté froide ? — Faits en faveur de cette hypothèse. Nécessité, pour résoudre cette question, d'étudier l'influence de la répétition et de l'habitude sur les sentiments. 115

IV. Ce que deviennent les sentiments répétés. — Le dépérissement du sentiment n'est pas nécessaire et s'explique par certaines lois. — Distinction préalable des sentiments « généraux » et des sentiments « spéciaux », du sentiment « répété » et du sentiment « prolongé ». — 1° Loi de l'idéalisation de l'objet. — 2° Loi de la surprise. — 3° Loi de la fatigue. — 4° Le besoin d'enrichir le trésor de nos acquisitions mentales et émotionnelles. — 5° Loi de l'intervention spontanée de l'attention. Pourquoi elle est la plus importante. — La répétition n'émousse pas directement une émotion; elle ne l'émousse pas nécessairement 117

V. Résolution du problème posé à l'aide des documents précédents. — Rapport des lois signalées avec l'évolution de la vie affective. — Conclusions : 1° Nos états affectifs tendent à se modérer. — 2° Une sélection s'opère parmi eux 134

CHAPITRE VI

L'ACTION DE LA VOLONTÉ SUR LA VOLONTÉ

Pages.

La volonté individuelle est modifiée par les autres volontés et par elle-même : éducation et auto-éducation. C'est là une loi naturelle d'observation qui sera étudiée ici à ce titre 139

I. Comment l'éducation affaiblit ou renforce la volonté. — La famille ; l'école ; la société 140

II. Comment la stabilité ou l'instabilité de la volonté dépendent en partie de l'éducation. — L'âme de l'enfant. — La création des habitudes. — L'utilisation et l'orientation des tendances déjà existantes : le procédé de la greffe ; la substitution d'une tendance à une autre 145

III. Comment les sentiments sont modifiés par l'éducation : par quels moyens ? 150

IV. L'instruction de la volonté. — Instruction générale. — Instruction morale. — Les préceptes de l'art de vivre. — La « technique » du vouloir. 154

CONCLUSION

Vue d'ensemble sur la volonté. — Comment les observations et réflexions précédentes pourront servir à l'éducation considérée comme art. — Les trois préceptes qui résument tout : affermir ; organiser ; instruire. — 1° L'entraînement rationnel de la volonté. — 2° L'organisation rationnelle des forces physiques. — 3° L'instruction rationnelle de la volonté et en particulier l'instruction morale. — Comment l'on fondera la morale enseignée. 159

3445. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

153.8
M379P
Martin
Psychologie de la volonté

153.8
M379P
Martin
Psychologie de la volonté

153.8 M379P c.1
Martin # Psychologie de
la volonte. --.
OISE
3 0005 02048689 3